

# Dossier d'étude

1993-1994

- ♦ Les rouages d'une municipalité
- ♦ La réforme de la santé
- ♦ Les loisirs et les femmes
- ♦ La famille

## Cahier art et culture 1993-1994

- ♦ Du folklore à la chanson québécoise
- ♦ Trucs de dépannage
- ♦ Dentelles et dentelles de Bruges
- ♦ La mode selon ton style



AFEAS

Rédactrices

Louise Dubuc  
*(dossier d'étude)*  
Louise Lippé-Chaudron  
*(cahier art et culture)*

Abonnement: 18\$

Reproduction des textes autorisée  
avec identification de la source.

Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)  
5999 rue de Marseille  
Montréal (Québec) H1N 1K6  
Téléphone : (514) 251-1636  
Télécopieur : (514) 251-9023

Ce dossier est imprimé sur papier recyclé

## PRÉSENTATION

Pour la deuxième année consécutive, vous recevez un seul dossier d'étude réunissant tous les thèmes qui vous sont proposés pour vos activités 1993-94. En plus des informations contenues dans ce dossier, vous pourrez lire des articles dans la revue Femmes d'ici sur ces mêmes thèmes:

- **numéro octobre 93:** "la réforme de la santé" et du "folklore à la chanson québécoise";
- **numéro décembre 93:** "les rouages d'une municipalité" et "trucs de dépannage";
- **numéro février 94:** "les loisirs et les femmes" et "dentelles / dentelles de Bruges";
- **numéro avril 94:** "famille-rôle parental (priorité d'action)" et "la mode selon ton style".

Les AFEAS locales peuvent organiser leur programme de l'année selon le choix des membres. Cependant, nous vous rappelons que le thème "famille (rôle parental)" constitue la priorité d'action 93-94. Vous êtes donc invitées à traiter de ce sujet le plus tôt possible dans l'année afin de nous faire part de vos actions (formulaire de la page 138 à compléter).

Immédiatement après le sommaire, vous retrouverez une liste de suggestions d'activités d'accueil à la réunion mensuelle. Elles vous aideront à varier vos activités d'accueil et à développer le sentiment d'appartenance dans votre groupe local.

Suit un questionnaire d'évaluation du dossier. Nous ne saurions trop insister pour que vous le complétiez **d'ici le 15 mars 1994** et le retourniez à votre responsable régionale du CPEA. Ce sont vos commentaires qui nous permettront d'apporter des modifications afin que le contenu du dossier réponde à vos besoins. N'hésitez pas!

**BONNE CHANCE!  
BONNE ANNÉE AFEAS!  
FAITES-NOUS PART DE VOS  
ACTIONS!**

## SOMMAIRE GLOBAL

SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ACCUEIL ..... III

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU DOSSIER ..... IV

### SUJETS D'ÉTUDES

(Vous retrouverez au début de chaque sujet d'étude des sommaires plus détaillés)

LES ROUAGES D'UNE MUNICIPALITÉ ..... 1

LA RÉFORME DE LA SANTÉ ..... 37

LES FEMMES ET LES LOISIRS ..... 75

LA FAMILLE-RÔLE PARENTAL ..... 107

### ART ET CULTURE (Section couleur à la fin)

DU FOLKLORE À LA CHANSON QUÉBÉCOISE ..... 2

TRUCS DE DÉPANNAGE ..... 10

DENTELLES / DENTELLES DE BRUGES ..... 18

LA MODE SELON TON STYLE ..... 26

## SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ACCUEIL À LA RÉUNION MENSUELLE

Mosaïque-photos de femmes impliquées dans ma localité ou région immédiate (montée le soir même par les membres).

Présentation sous forme de mémo, signet, carte d'affaires ou autres de nos ressources AFEAS: secrétariat régional, conseil d'administration régional, responsables locales...

Décorer salle de fleurs sauvages naturelles, de branches d'arbres ou arbustes bourgeonnants.

Accueillir avec "poignées de mains" et "mercis". Ex: merci pour ton humour, les idées que tu défends, ta présence même silencieuse.

Photographie groupe (photo-souvenirs à celles qui en veulent) (pas seulement le conseil d'administration).

Chaque membre apporte la carte d'affaire d'une ressource locale (Ex: maison de jeunes, grand-mères caresses...). Afficher au mur.

Chacune apporte une recette de remède grand-mère.

Pensée écrite pour chaque membre à l'arrivée.

Offrir une tisane ou boisson décongestionnante (l'hiver surtout).

Porter un vêtement ou un morceau de couleur rouge (St-Valentin).

Chaque membre apporte une photo d'elle (dans sa jeunesse ou en bas âge). On organise un petit exercice de reconnaissance.

Remettre à l'arrivée à chaque participante une photo ou image représentant une scène de violence (sujet priorité d'action).

Varié le comité d'accueil (nouvelles personnes chaque mois).

Remettre à chacune un "test" recueilli dans une revue comme Femme+ et le compléter durant un moment déterminé dans la soirée. Le test peut être lié au sujet "les loisirs et les femmes".

Chanter notre chanson AFEAS avec cassette et paroles.

Période d'Halloween: chaque membre doit être coiffée d'un chapeau (ancien, original ou autre).

### FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU DOSSIER D'ÉTUDE

Le comité provincial du programme d'étude et d'action (CPEA) a besoin de votre collaboration afin d'évaluer le présent dossier. Pour ce faire, nous apprécierions que la responsable locale du CPEA complète ce formulaire et le retourne à sa responsable régionale du CPEA **pour le 15 mars 1994**. Merci à l'avance de votre précieuse collaboration!

AFEAS de: \_\_\_\_\_

Nombre de membres: \_\_\_\_\_ Nombre d'abonnements au dossier: \_\_\_\_\_

Nom de la responsable: \_\_\_\_\_

1- Avez-vous pris connaissance du dossier d'étude? \_\_\_\_\_

Avez-vous aimé la présentation des sujets d'étude? \_\_\_\_\_

Avez-vous utilisé l'information qu'ils contiennent? \_\_\_\_\_

Avez-vous utilisé la grille d'activités proposées? \_\_\_\_\_

L'activité d'une heure ou celle de deux heures? \_\_\_\_\_

Y a-t-il des améliorations à apporter? \_\_\_\_\_ Si oui, donnez vos suggestions.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2- **Sujets d'étude.** Avez-vous étudié les 4 sujets d'étude pour l'année? \_\_\_\_\_

De quelle façon ont-ils été présentés? (ex: conférencier, sketch, etc...)

- Réforme santé: \_\_\_\_\_

- Rouages municipalité: \_\_\_\_\_

- Loisirs et femmes: \_\_\_\_\_

- Famille-rôle parental: \_\_\_\_\_

Parmi les 4 dossiers mentionnés ci-haut, lequel a été le plus apprécié? Pourquoi?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

3- Avez-vous eu des assemblées avec la population? Autres secteurs? Autres Organismes? \_

Si oui, nommez-les: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

4- Quelles ont été vos recherches pour actualiser ou adapter les sujets d'étude à votre milieu?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

5- Quelle évaluation faites-vous des articles traitant des sujets d'étude:

- Dans la revue Femmes d'ici: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

- Dans le bulletin régional: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

6- Pour donner suite aux sujets d'étude, quelles actions avez-vous entreprises? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Avez-vous présenté l'une d'elles au concours Prix Azilda Marchand? \_\_\_\_\_

7- Avez-vous préparé une ou des propositions suite aux sujets d'étude? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

8- Vos réussites en tant que comité: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Vos difficultés en tant que comité: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Vos commentaires ou suggestions: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# Dossier d'étude

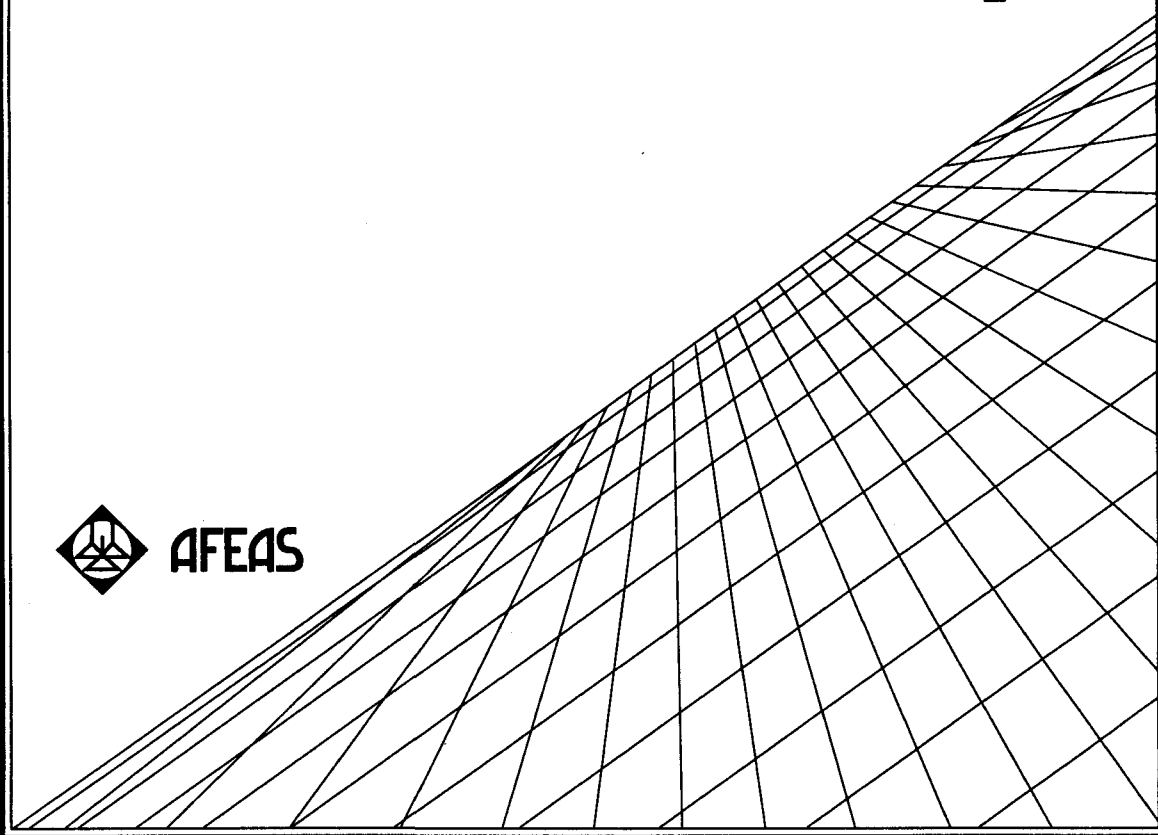
1993-1994

Les rouages  
d'une municipalité

**Femmes et vie municipale**



AFEAS





# Sommaire

Introduction au projet Femmes et vie municipale .....	1
1. Les municipalités .....	2
2. Les municipalités régionales de comtés .....	6
3. Les organismes centraux .....	8
4. Le conseil municipal .....	10
5. Distinctions entre un règlement et une résolution .....	14
6. La participation des citoyens et citoyennes .....	18
7. Action .....	23
Le réseau AFEAS .....	24
Le financement d'une campagne électorale .....	24
Statistiques sur les femmes en politique municipale .....	25
Annexe 1 Champs de compétences des municipalités .....	26
Annexe 2 Contenu de la loi sur les cités et villes .....	28
Annexe 3 Lieux de participation .....	29
Annexe 4 Tableau du système municipal au Québec .....	33
Bibliographie .....	34

## INTRODUCTION

### Projet "Femmes et vie municipale"

Ce dossier vous est présenté dans le cadre du projet "Femmes et vie municipale". Ce projet a pour but d'amener une participation plus active des femmes dans tous les secteurs de la vie municipale. Il veut aider les femmes à mieux comprendre la notion d'égalité dans les structures décisionnelles, les politiques et les programmes municipaux.

Un comité "Femmes et vie municipale" a été mis sur pied en septembre 1992 pour élaborer les outils nécessaires à ce projet. Il était composé de : Gilberte Faucher, responsable, Lise Paquette et Pierrette Duperron, adjointes. Julie Hardy et Michelle Houle-Ouellet ont coordonné le projet.

#### Les outils

Ce comité a élaboré pour vous un dépliant informatif, qui sert en même temps d'invitation à une rencontre-échange, une bande-vidéo et un guide d'accompagnement à l'intention des animatrices de ces rencontres-échanges. Enfin, un dossier d'information, élaboré conjointement par le CPEA et le comité Femmes et vie municipale, ainsi qu'un article dans la revue Femmes d'ici, complètent la documentation. Soulignons que ce projet a été rendu possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État, programme promotion de la femme.

Le guide d'animation, de quinze pages, aide l'animatrice à mieux connaître l'AFEAS et à diriger avec succès les échanges qui suivront le visionnement de la bande vidéo. Celle-ci, qui dure 10 minutes, est divisée en trois courtes mises en scène. Après chacune d'elles, l'animatrice peut faire une pause afin de suggérer un sujet de discussion aux spectatrices, comme elle peut attendre la fin du visionnement. Des suggestions de questions et d'ateliers sont mentionnées dans le guide.

Le dossier que vous avez entre les mains ne contient pas de grille d'activités, puisque l'activité consiste en un visionnement de la bande vidéo et à des échanges. Ce dossier se veut donc tout simplement un complément d'information sur les rouages d'une municipalité, à l'usage des animatrices ou de toute membre désireuse d'en connaître davantage. Il est un outil de premier ordre pour toute citoyenne désireuse de s'impliquer activement dans sa municipalité.

Le CPEA est composé de : Johanne Fecteau, responsable, Raymonde Bouchard, Simone Gérin-Lajoie, Rita Villeneuve, adjointes, Yolande Haines, secrétaire et votre rédactrice, Louise Dubuc.

## 1. LES MUNICIPALITÉS

La Loi québécoise reconnaît actuellement deux niveaux d'organisation municipale : les niveaux local et régional. Le Québec compte environ 1 500 municipalités locales qui sont regroupées en 95 municipalités régionales de comté, et trois communautés urbaines. De plus, on retrouve plus d'une centaine de territoires non organisés qui ne possèdent aucune structure municipale locale. Il existe aussi des organisations gouvernementales relevant directement du ministre des affaires municipales.

### 1.1 Les municipalités locales

Les municipalités locales ont comme rôle d'organiser, pour les habitants de leur territoire, des services adaptés à leurs besoins et ce, en fonction de leur capacité financière. Ces services peuvent toucher, entre autres, l'environnement, le transport, les loisirs, la prévention des incendies, etc.

Pour remplir ce rôle, les municipalités locales disposent de pouvoirs généraux, grâce à deux lois : le Code municipal ou la Loi sur les cités et villes, dépendant de leur statut, comme nous le verrons plus loin. A cela s'ajoutent d'autres pouvoirs émanant de lois telles que la Loi sur la fiscalité municipale et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

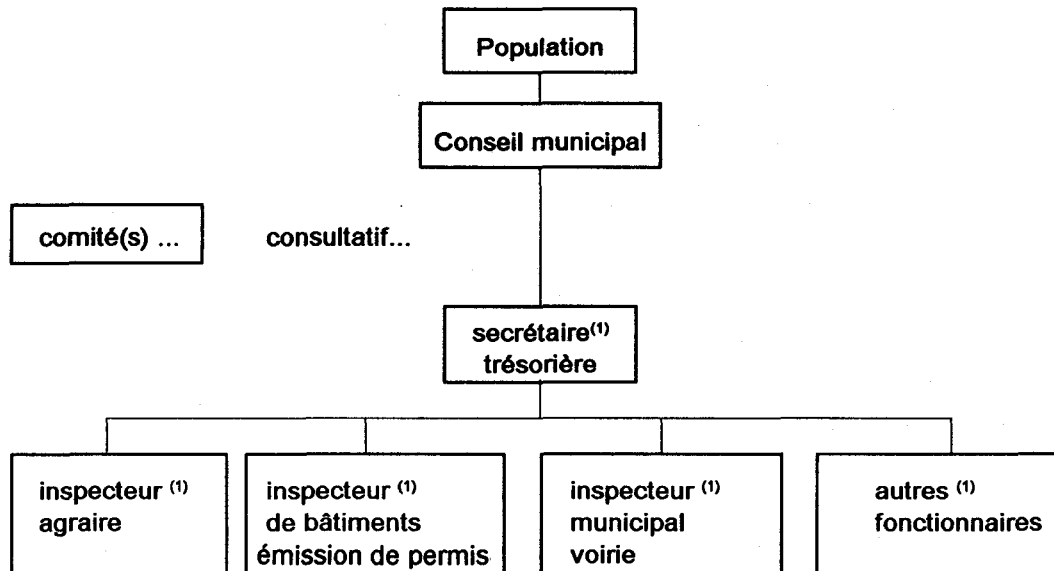
#### Définition du terme "municipalité"

Dans le langage courant, ce mot fait référence à la fois au territoire, à la personne morale et aux personnes qui l'administrent. Au plan légal, le terme municipalité désigne "une personne morale de droit public formée des habitants et des contribuables de son territoire".

### 1.2 Les municipalités régies par le Code municipal

Le Code municipal est la loi qui régit les villages et les municipalités rurales. Ce dernier terme englobe, à lui seul, les paroisses, les parties de paroisses, les cantons, les parties de cantons, les cantons-unis et les municipalités sans désignation. Toutefois, certains villages et municipalités rurales peuvent détenir des pouvoirs particuliers qui leur sont conférés par des lois spéciales.

## Organigramme d'une municipalité rurale



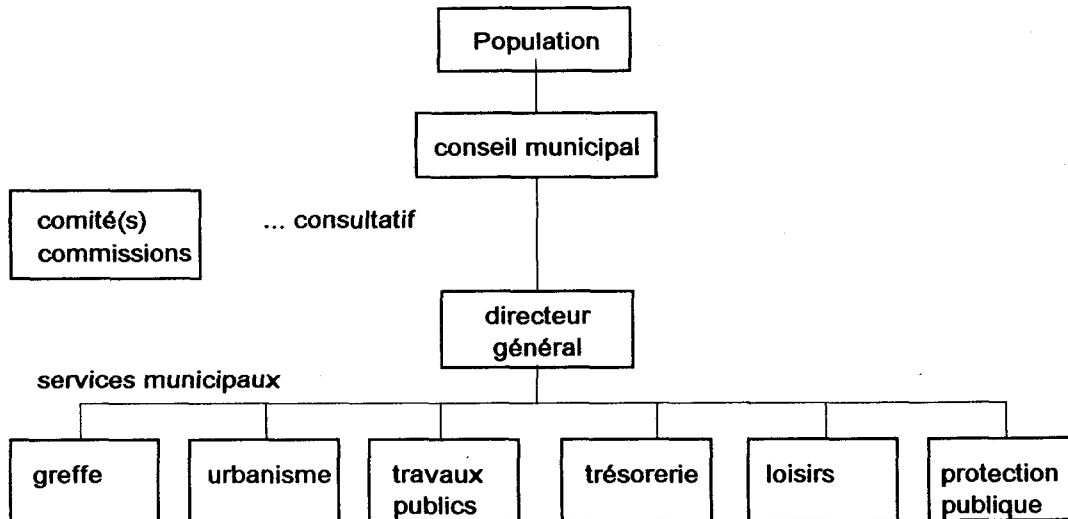
(1) une même personne peut cumuler plusieurs de ces fonctions dans une municipalité peu peuleuse.

### 1.3 Les municipalités régies par la Loi sur les cités et villes

La Loi sur les cités et villes s'applique, comme son nom l'indique, à des municipalités qui ont le statut de cité ou de ville et ce, à l'exception des villes de Québec et Montréal. En effet, ces dernières ont, à cause de leur situation très particulière, des chartes qui les régissent et qui deviennent en quelque sorte leur loi maîtresse.

D'autres cités et villes peuvent également détenir des pouvoirs particuliers qui leur sont conférés par des lois spéciales, généralement appelées chartes. Ces pouvoirs particuliers s'ajoutent à ceux qui sont déjà prévus par la Loi sur les cités et villes.

## Organigramme d'une municipalité urbaine



N.B.: Le ministère des Affaires municipales prépare en ce moment une refonte des Lois sur les cités et villes et du Code municipal. Dans quelques années, toutes les municipalités, cités et villes, seront régies par la même loi : le Code des municipalités.

### 1.4 Les autres municipalités locales

En plus des municipalités qui sont régies par le Code municipal ou la Loi sur les cités et villes, il existe des municipalités qui possèdent des pouvoirs généraux et spéciaux leur permettant de répondre aux besoins spécifiques de leur collectivité. Il s'agit des municipalités régies par l'une des lois suivantes:

- la Loi sur les villages cris et le village Naskapi;
- la Loi sur les villages nordiques et l'administration régionale Kativik.

## 1.5 Les communautés urbaines

Il en existe trois au Québec:

- ➔ la communauté urbaine de Montréal;
- ➔ la communauté urbaine de Québec;
- ➔ la communauté urbaine de l'Outaouais

Ces communautés regroupent au-delà d'une cinquantaine de municipalités régies par la Loi sur les cités et villes et par le Code municipal. Leurs objectifs sont de coordonner le développement et l'aménagement et de gérer les services à caractère régional, en concertation avec les municipalités qui en sont membres et dans l'intérêt de ces dernières.

Les communautés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par leur constitution respective et ce, dans différents champs de compétences tels que l'aménagement, le transport en commun, l'assainissement des eaux et l'évaluation foncière des propriétés.

Ces communautés comportent deux niveaux décisionnels : un conseil et un comité exécutif. Les administrateurs qui siègent au conseil des différentes communautés y sont délégués par le conseil de chaque municipalité membre, au prorata de sa population. Ils n'y sont pas élus directement par la population.

## 2. LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC)

Il existe au Québec 95 municipalités régionales de comté créées en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ces MRC excluent les territoires des communautés urbaines de Québec, Montréal, de l'Outaouais, de l'administration régionale Kativik, des municipalités de la Baie-James ainsi que celle de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent.

Les municipalités régionales de comté succèdent aux anciennes "corporations de comté" avec la différence qu'elles regroupent au sein d'une même structure intermunicipale, les municipalités régies par le Code municipal et par la Loi sur les cités et villes. De ce fait, les MRC sont régies par certains articles du Code municipal touchant les corporations de comté. Les MRC sont généralement administrées par un conseil composé du maire de chaque municipalité membre ainsi que des autres représentants mentionnés dans les lettres patentes.

Leur rôle fondamental se rattache à l'un des premiers objectifs de la Loi : l'élaboration et l'adoption d'un schéma d'aménagement pour leur territoire. Elles peuvent également jouer un rôle important en matière d'évaluation foncière, de gestion des déchets et de fourniture de services municipaux dans les municipalités de leur territoire.

### 2.1 Le Conseil

La MRC est une corporation ayant juridiction sur un territoire défini par des lettres patentes. Le conseil de la MRC doit exercer lui-même les pouvoirs qui lui sont attribués et ne peut les déléguer que dans les cas où la Loi le permet. Le conseil de la MRC se compose du maire de chaque municipalité locale faisant partie de la MRC et, s'il y a lieu, des autres représentants. Ceux-ci sont des conseillers nommés par le conseil de la municipalité locale. Par ailleurs, lorsqu'un maire d'une municipalité locale a été nommé préfet de la MRC, il peut désigner un conseiller pour le remplacer à titre de représentant de la municipalité.

### 2.2 Le préfet

Le préfet est le chef du conseil de la MRC. Il est élu au scrutin. Seuls les maires et mairesses sont éligibles à ce poste. Son mandat est de deux ans, pourvu qu'il reste maire de sa municipalité.

## 2.3 Les comités

Le conseil de la MRC peut constituer des comités consultatifs qui ont le pouvoir d'examiner ou d'étudier une question quelconque. Ces comités sont composés d'autant de membres qu'il juge convenable. Les comités rendent compte de leurs travaux par des rapports qui n'ont d'effet que s'ils sont adoptés par le conseil.

## 2.4 Champs de compétence des MRC

La MRC, comme toute municipalité, détient des pouvoirs généraux tels que, par exemple, acquérir des biens meubles et immeubles pour des fins municipales, transiger dans les limites de ses attributions, poursuivre en justice, etc. Pour une liste exhaustive de ses compétences, il faudrait consulter le document rapporté en bibliographie.



### 3. LES ORGANISMES CENTRAUX

#### 3.1 Le ministère des Affaires municipales

Le ministère des Affaires municipales a été créé en 1918, à la demande de nombreux conseils municipaux, pour venir en aide aux municipalités en matière d'administration et de comptabilité. Jusqu'à tout récemment, le ministère avait pour principale mission la surveillance et le contrôle des institutions municipales. La Loi a été remplacée en 1984 pour tenir compte de l'évolution de la gestion gouvernementale. Ainsi qu'il apparaît dans les dernières réformes législatives touchant les questions municipales, la transformation des relations entre le Ministère et les municipalités en une relation entre deux niveaux d'institutions se poursuit progressivement.

La mission du ministère se définit maintenant dans une dynamique où l'on considère les municipalités comme des instances politiques décentralisées et responsables. Elle s'oriente vers une réduction relative des contrôles, de la surveillance et de l'aide financière, compensée par un accroissement de l'aide institutionnelle, de l'information, de la formation et par une représentation régionale.

En décembre 1984, l'ensemble des responsabilités relatives à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme étaient conférées au ministère des affaires municipales. Mentionnons aussi que, depuis décembre 1985, la responsabilité de l'élaboration des politiques et programmes en matière d'habitation revient au ministre des Affaires municipales. Celui-ci est également responsable de la Société d'habitation du Québec, le Bureau de révision de l'évaluation foncière, la Société d'aménagement de l'Outaouais et la Société de développement de la Baie-James.

#### 3.2 La Commission municipale du Québec

La Commission municipale du Québec est composée de 15 membres dont un président et trois vice-présidents et exerce des pouvoirs administratifs et quasi judiciaires.

#### 3.3 Le Bureau de révision de l'évaluation foncière

Ce bureau est un organisme gouvernemental spécialement chargé d'entendre les plaintes des contribuables à l'égard des rôles d'évaluation foncière et des rôles de valeur locative. C'est un tribunal. Ses membres sont nommés par le gouvernement et exercent des fonctions judiciaires.

### 3.4 La Société d'habitation du Québec

Relevant du ministre des Affaires municipales, la Société d'habitation du Québec assume l'ensemble des activités gouvernementales en matière d'habitation. A ce titre, la Société assure le développement et la mise en oeuvre de programmes de construction, d'acquisition, d'aménagement, de restauration et d'administration d'habitations. Elle a aussi le mandat de faciliter aux citoyens l'accession à la propriété immobilière et de mettre à la disposition des citoyens à faible revenu des logements à loyer modique.

### 3.5 La Régie du logement

Cet organisme relève également du ministre des Affaires municipales. Sa juridiction couvre tous les cas des lieux loués à des fins résidentielles : logements, chambres, maisons mobiles, terrains destinés à l'installation d'une maison mobile ainsi que les services, accessoires et dépendances. La Régie du logement joue un rôle important en matière de logement locatif.

## 4. LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil représente la municipalité et en administre les affaires. Il est un administrateur ayant des pouvoirs qu'il peut exercer dans des champs de compétences précis. A ce titre, il assume les droits et les devoirs dévolus par la loi. Le rôle du conseil consiste à s'assurer que les services offerts par la municipalité répondent aux besoins de la collectivité. Concrètement, le conseil pourra intervenir pour protéger la vie des citoyens, aménager le territoire et pour fournir des services tels que l'aqueduc, l'éclairage, les égouts et l'enlèvement de la neige.

Le conseil doit, dans cette optique, s'inspirer de règles de saine gestion qui respectent les pouvoirs qui lui sont conférés par des lois. Ces règles de saine gestion pourraient sommairement s'énoncer de la façon suivante:

- ➔ identifier les besoins de l'ensemble des contribuables;
- ➔ planifier les activités de la municipalité en identifiant les objectifs et les moyens pour les réaliser;
- ➔ choisir les services susceptibles de profiter au plus grand nombre de contribuables possibles;
- ➔ répartir les services proportionnellement à la contribution financière exigée des contribuables;
- ➔ utiliser rationnellement les services de la municipalité.

### 4.1 Les principales responsabilités du maire ou de la mairesse

- ➔ présider les assemblées du conseil
- ➔ signer les procès-verbaux, les chèques, les règlements...
- ➔ agir à titre de juge de paix;
- ➔ veiller à l'exécution des règlements et résolutions;
- ➔ s'assurer que les recettes sont perçues et dépensées comme prévu;
- ➔ communiquer au conseil toute information ou recommandation jugée d'intérêt public;
- ➔ pouvoir de surveillance, d'enquête et de contrôle sur l'administration de la municipalité et sur les fonctionnaires;
- ➔ voter, s'il le veut;
- ➔ produire une déclaration d'intérêts pécuniaires;
- ➔ exercer un droit de veto;
- ➔ dans un cas de force majeure, décréter toute dépense nécessaire ou octroyer un contrat.

## 4.2 Principales responsabilités des conseillers et conseillères

- ➔ veiller à l'administration de la municipalité;
- ➔ assister aux assemblées du conseil;
- ➔ voter aux assemblées du conseil, sauf s'il y a un intérêt personnel;
- ➔ produire une déclaration d'intérêts pécuniaires;
- ➔ siéger, s'il y a lieu, à un ou des comités du conseil;
- ➔ agir à titre de juge de paix;
- ➔ assumer le rôle de maire suppléant.

## 4.3 Les assemblées du conseil

Les élus ne peuvent prendre des décisions qu'en assemblée dûment convoquée et tenue dans les règles (sauf en cas de force majeure). Toutes les assemblées sont publiques et doivent comprendre une période de questions pour les personnes présentes.

### Assemblées ordinaires :

Tous les sujets reliés à l'administration municipale peuvent y être traités. Elles ont lieu au moins une fois par mois, au jour fixé par le règlement (habituellement le premier lundi).

### Assemblées spéciales :

Seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation peuvent y être traités, sauf si les membres en décident autrement, s'ils sont tous présents.

### Assemblée sur le budget :

Toutes les municipalités doivent, entre le 15 novembre et le 31 décembre, tenir une assemblée du conseil portant exclusivement sur le budget.

### Procédures d'assemblée :

La loi ne précise pas de cadre de procédures pour les assemblées des conseils municipaux. Le conseil peut, par règlement, adopter des procédures d'assemblée. Ce règlement ne doit pas viser à restreindre la participation des membres du conseil.

### Quorum :

Le quorum est constitué de la majorité des membres du conseil, c'est-à-dire de plus de la moitié des membres.

### Ajournement :

Toute assemblée peut être ajournée et poursuivie plus tard le même jour ou à une date ultérieure.

### Période de questions :

- Toutes les assemblées comprennent une période de questions.
- La participation du public est limitée à cette période.
- Le conseil peut, par règlement, prescrire la durée de cette période, le moment où elle a lieu et la procédure à suivre pour poser une question. Les municipalités dont le conseil se compose de plus de 20 conseillers peuvent obliger les personnes présentes à poser leurs questions par écrit, contrairement aux autres municipalités où la période de questions est orale.
- Le président ou un autre membre du conseil n'est pas tenu de répondre sur le champ, s'il ne dispose pas de l'information requise.

## 4.4 Les comités et commissions

Le conseil n'est tenu par aucune loi de créer de comités ou commissions. Il est libre d'en faire ou pas. Cependant, s'il adopte, par règlement, la création d'un comité, il s'oblige lui-même à en créer un. Les municipalités peuvent ainsi, de leur propre chef, avoir un certain nombre de comités ou commissions obligatoires. Bon nombre de municipalités se dotent ainsi d'un comité d'urbanisme.

## 4.5 Prise de décision

- Les décisions du conseil prennent la forme de résolutions ou de règlements.
- Les résolutions et règlements peuvent être présentés par tous les membres du conseil et ne nécessitent pas d'être appuyés sauf si le règlement de régie interne le prévoit.
- Sauf exception, les décisions sont prises à la majorité des membres présents, s'il y a quorum.
- Lorsque les voix sont également partagées, la décision est considérée comme négative.
- Le maire peut refuser d'approuver et de signer des documents découlants de décisions du conseil.
- Le veto est levé si le conseil adopte de nouveau à la majorité absolue les résolutions ou règlements que le maire a refusé d'approuver.

- **Le conseil n'est pas tenu de publier les projets de règlements, il n'y a aucune période de consultation prévue par la loi, sauf en ce qui concerne les projets d'aménagement. Il n'existe aucun droit de revendication non plus. La seule façon pour une citoyenne de contester un règlement, est d'assister assidûment aux réunions du conseil pour savoir ce qui se passe et ainsi pouvoir intervenir à temps.**

## 5. DISTINCTIONS ENTRE UN RÈGLEMENT ET UNE RÉOLUTION

Les décisions du conseil prennent la forme de résolutions ou de règlements. Tout membre du conseil peut faire des propositions : celles-ci n'ont pas besoin d'être appuyées, sauf si le règlement de régie interne le prévoit. Sauf exception, les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

### 5.1 La résolution

La résolution est utilisée lorsque la loi le prévoit ou lorsqu'un règlement n'est pas exigé. La résolution est adoptée au cours d'une assemblée du conseil, sur proposition d'un membre du conseil. Généralement, elle ne requiert aucune approbation spéciale, sauf si la loi l'exige expressément. La résolution est signée par le maire et inscrite dans le Livre des délibérations. Si le maire refuse de l'approuver et de la signer, elle doit être soumise de nouveau à la considération du conseil. Toutefois, toute décision prise par résolution peut l'être également par règlement.

### 5.2 Le règlement

Lorsque la loi l'exige, le conseil doit obligatoirement prendre sa décision sous forme de règlement. Celui-ci est soumis à des procédures d'adoption, d'approbation, de consultation (dans certains cas) et d'entrée en vigueur.

### 5.3 Avis de motion

Tout règlement, sous peine de nullité, doit être précédé d'un avis de motion donné lors d'une session du conseil et indiquant l'objet du règlement. Cependant, cet avis, dans le cas d'une modification à un règlement de zonage, doit prévoir de plus l'objet de la modification. Un tel avis permet d'informer les membres du conseil et la population qu'incessamment, un projet de règlement sera présenté pour étude.

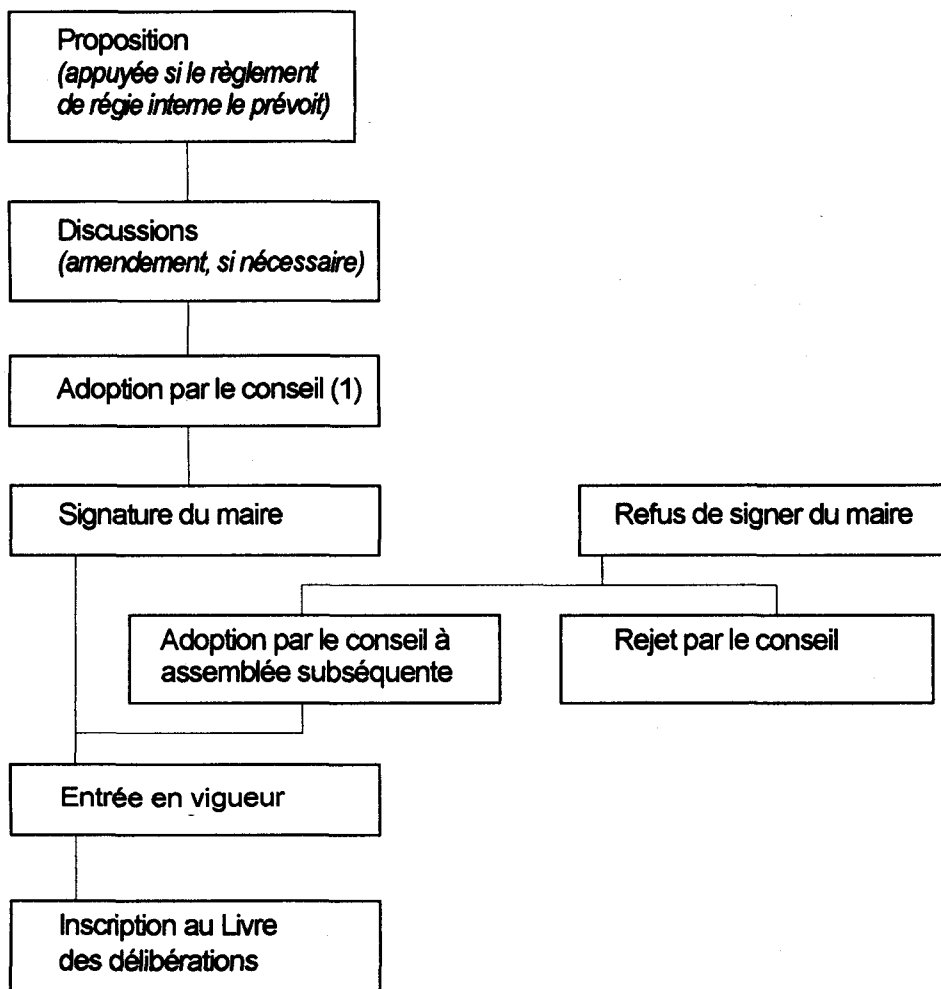
### 5.4 Adoption

Un règlement doit, sous peine de nullité, être lu et adopté à une session du conseil. Cette session doit avoir lieu après celle de la présentation de l'avis de motion et être tenue à une date ultérieure.

<b>Étapes</b>	<b>Règlement</b>	<b>Résolutions</b>
<b>Objet</b>	Le règlement est utilisé: - si la loi l'indique (ex: emprunt, construction)	La résolution est utilisée: - si la loi l'indique - ou - lorsqu'un règlement n'est pas exigé (ex: nomination des fonctionnaires, programme triennal d'immobilisations)
<b>Avis de motion</b>	Un avis de motion expliquant l'objet du règlement doit être donné par un membre du conseil à une assemblée antérieure, tenue à un jour antérieur .	Aucun avis de motion n'est requis
<b>Adoption et approbation</b>	Adoption par le conseil, approbation et signature du maire et du secrétaire trésorier et approbations supplémentaires lorsque ces dernières sont requises par les lois (ex: règlement d'emprunt).	Adoption par le conseil, approbation et signature du maire. Aucune autre approbation n'est requise, sauf quelques rares exceptions (ex: engagement de crédit de plus de 3 ans).
<b>Publication</b>	Pour que le règlement entre en vigueur, son adoption doit être rendue publique par un avis publié de la façon prescrite par la loi.	Aucune publication n'est requise
<b>Entrée en vigueur</b>	Un règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public, sauf exception.	Une résolution entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil, sous réserve de l'exercice du droit de veto par le maire.

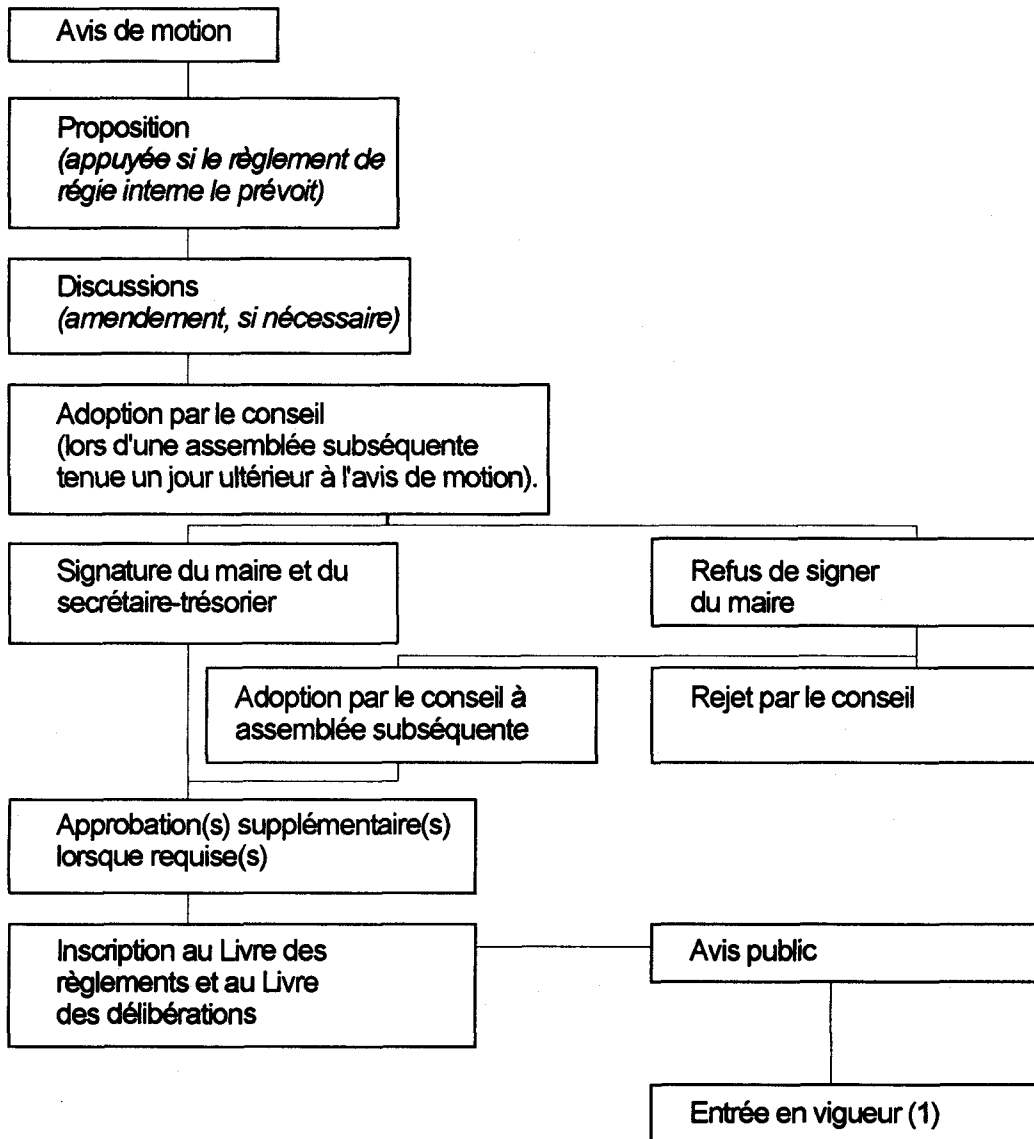


## 5.6 L'acheminement d'une résolution



(1) aucune autre approbation que celle du conseil n'est requise, sauf quelques rares exceptions

## 5.7 L'acheminement d'un règlement



(1) dès l'avis public, sauf exception

## 6. LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET CITOYENNES

De plus en plus, la participation des citoyennes prend de l'importance dans l'exercice de la démocratie. Le palier municipal, parce qu'il est plus près de nous et parce que ses décisions ont des effets sur notre vie quotidienne, est le lieu par excellence d'intervention pour des membres de l'AFEAS. Assister aux assemblées municipales nous permet de savoir ce qui s'en vient et d'intervenir au bon moment. Les assemblées budgétaires sont très importantes aussi pour savoir comment est dépensé l'argent des citoyennes. C'est la seule et unique façon de ne pas se faire passer un "sapin".

Au-delà des questions aux assemblées du conseil, des avis publics sur des règlements, de l'information sur le budget et des consultations obligatoires, une dynamique d'échanges s'est instaurée au cours de la dernière décennie entre les élus, les fonctionnaires municipaux et les citoyennes sur l'ensemble des activités de la municipalité, généralement avec la collaboration des médias.

Pour être efficace dans sa gestion, la municipalité doit de plus en plus faire appel à la communication avec les citoyennes. Les décisions du conseil doivent être bien comprises et acceptées par le personnel qui, à son tour, aura à en informer le public et les faire respecter.

Mais cette toute nouvelle forme de gestion municipale exige des habiletés nouvelles chez les élus et les fonctionnaires municipaux; elle demande une bonne communication entre les citoyennes et leur municipalité.

### 6.1 L'information aux citoyennes

Pour assurer une information minimale aux citoyennes, le loi oblige les municipalités à les renseigner sur certains sujets, à certaines périodes et selon certaines modalités. Les lois récentes touchant le domaine municipal ont clairement fait ressortir l'importance qu'accorde le gouvernement à l'information aux citoyennes. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, par exemple, comporte plusieurs exigences à cet égard.

Outre l'obligation d'assurer une période de questions lors des assemblées du conseil, les lois prévoient que les municipalités doivent produire certains avis publics et diffuser certains documents. De plus, elles peuvent utiliser d'autres moyens d'informations qu'elles jugent pertinents pour informer les citoyennes. Par ailleurs, les municipalités sont soumises aux dispositions légales sur l'accès aux documents des organismes publics.

## 6.2 Les avis publics

Des avis publics doivent être donnés par la municipalité à certaines occasions, notamment pour annoncer:

- ➔ la tenue de l'assemblée portant sur le budget;
- ➔ le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur;
- ➔ le dépôt du rôle d'évaluation;
- ➔ tout règlement adopté par le conseil;
- ➔ l'ouverture d'un registre pour demander la tenue d'un scrutin référendaire;
- ➔ la vente de gré à gré de biens appartenant à la municipalité;
- ➔ les élections municipales;
- ➔ l'adoption d'un règlement sur la rémunération des membres du conseil.

Noter que la publication des "avis de règlements", sauf en matière d'aménagement, se fait une fois le règlement adopté. Pour pouvoir contester un avis de règlement, il faut suivre de près les assemblées du conseil pour intervenir avant l'adoption.

Un avis public doit être affiché obligatoirement aux endroits suivants:

- à deux endroits différents de la municipalité identifiés par une résolution du conseil;  
ou
- s'il y a absence d'une telle décision;
  - ♦ le règlement doit être affiché sur ou près de la porte principale d'au moins un bâtiment destiné au culte;
  - ♦ et à un autre endroit public de la municipalité.

Toutefois, qu'il y ait ou non résolution, l'avis doit être sur ou près de la porte principale d'une église catholique, s'il y en a une dans la municipalité.

## 6.2 La diffusion de certains documents

La loi oblige aussi les municipalités à diffuser certains documents afin d'informer les citoyennes de leur territoire. Ainsi, elles doivent notamment diffuser:

- ➔ annuellement, avant l'adoption du budget, le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité;
- ➔ après l'adoption du budget, un document explicatif sur le budget adopté;
- ➔ avant l'assemblée obligatoire de consultation sur le plan d'urbanisme, un résumé de ce plan;
- ➔ après l'entrée en vigueur de ce plan, un résumé de celui-ci.

### 6.3 Les autres moyens d'information

La municipalité est tenue par la loi de faire ce minimum, mais elle est invitée à en faire davantage, en utilisant différents moyens adaptés à leur propre contexte. Elles pourront ainsi compter sur des citoyennes mieux informées, donc plus enclines à respecter la réglementation en vigueur et à participer à la réalisation d'activités. Pour ce faire, les moyens ne manquent pas et le choix de ces moyens est relié en grande partie aux objectifs poursuivis et aux contraintes de toutes sortes auxquelles doivent faire face les municipalités. A titre d'exemple, voici quelques moyens:

- ♦ conférence de presse;
- ♦ affichage;
- ♦ mise sur pied d'un centre de documentation;
- ♦ télévision communautaire;
- ♦ communiqué de presse;
- ♦ utilisation du temps d'antenne à la radio locale;
- ♦ dépliant explicatif sur des règlements ou des politiques;
- ♦ publication d'un guide du citoyen.

### 6.4 L'accès du public aux documents de la municipalité

Les lois municipales stipulent que les procès-verbaux des réunions du conseil, les livres de compte, les pièces justificatives, de même que tous les documents faisant partie des archives de la municipalité peuvent être consultés par toute personne qui en fait la demande. Les municipalités sont également soumises aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics, qui rend accessibles au public des documents internes non nécessairement versés aux archives.

### 6.5 Comment participer

La forme la plus simple de participation de la citoyenne à la vie municipale est l'exercice de son droit de vote tous les quatre ans pour élire les membres du conseil. Entre les élections, la citoyenne peut cependant s'impliquer de diverses façons, soit dans le fonctionnement des services municipaux (bénévole en loisirs, pompier volontaire, etc.), soit pour exprimer son opinion sur des sujets discutés par le conseil. Par ailleurs, certaines décisions du conseil doivent recevoir obligatoirement l'approbation des citoyennes. Enfin, les citoyennes ont certains recours pour contester des décisions du conseil (voir 2.4).

## 6.6 L'implication des bénévoles

Les bénévoles représentent une source précieuse d'effectifs pour la réalisation de plusieurs activités de la municipalité. Pour assurer leur satisfaction et l'efficacité de leur travail, la municipalité doit prévoir comment les employer. Elle doit définir précisément les fonctions qu'ils auront à exercer et leur complémentarité par rapport au personnel salarié.

### La consultation :

Les citoyennes peuvent désirer faire connaître leur avis sur des projets du conseil, s'exprimer sur leur pertinence et suggérer qu'on leur apporte des améliorations. Le conseil a intérêt à entendre et à prendre en considération les commentaires formulés par les citoyennes afin de mieux répondre à leurs attentes. Certaines lois, notamment la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, rendent d'ailleurs obligatoire un processus de consultation avant ou après certaines prises de décision.

La consultation peut prendre plusieurs formes, notamment les rencontres publiques, les comités consultatifs (tel le comité consultatif d'urbanisme) et les référendums consultatifs.

### La consultation obligatoire :

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit qu'une municipalité doit consulter la population avant:

- ➔ l'adoption ou la modification du plan d'urbanisme;
- ➔ l'adoption ou la modification des règlements d'urbanisme.

De plus, avant d'accorder une dérogation mineure aux règlements de zonage et de lotissement, le conseil d'une municipalité doit avoir mis sur pied et consulté un comité consultatif d'urbanisme.

### La consultation facultative :

Le conseil municipal peut consulter la population ou des intervenants spécifiques lorsqu'il le désire. Il peut alors tenir des rencontres publiques ou constituer des comités de travail ou des commissions, lesquels peuvent aussi tenir des audiences publiques. Il peut aussi tenir un référendum consultatif sur une question de sa compétence, sans que les résultats lient le conseil.

### L'approbation des décisions du conseil :

Certaines décisions du conseil doivent être approuvées par les personnes habiles à voter. Il s'agit principalement des règlements de zonage et de lotissement, qui doivent faire l'objet de référendums.

**Les recours en justice et les demandes d'enquêtes :**

Les citoyennes ont le droit de contester les décisions du conseil. La loi prévoit certains moyens dont les plus importants sont les recours en justice et les demandes d'enquête. En effet, toute citoyenne peut s'adresser aux tribunaux pour obtenir l'annulation de décisions et règlements municipaux et ce, en tenant compte des modalités prévues par la loi.

Une citoyenne qui a de sérieuses raisons de croire qu'il y a des irrégularités au sein de l'administration municipale, peut demander qu'une enquête soit tenue. Dix (10) contribuables et plus peuvent demander par écrit au conseil qu'il y ait vérification des comptes de la municipalité pour les cinq dernières années.

## 7. ACTION

“L’importance du palier municipal est souvent sous-estimée. C’est le palier où le pourcentage de la participation électorale est le plus faible”. (...) “Pourtant, de l’avis de toutes les élues rencontrées, il s’agit d’un niveau décisionnel important, que les femmes devraient particulièrement viser. Il s’agit peut-être du niveau politique le plus intéressant, explique Mme Joncas-Adenot. C’est celui qui est le plus près de la population. Les décisions qui s’y prennent ont un impact presque immédiat, mesurable, et touchent directement le milieu de vie, qu’il s’agisse d’urbanisme, de services culturels et sportifs, de mesures liées au transport et à l’habitation, etc. Beaucoup de décisions ont une incidence directe sur la vie du noyau familial. En outre, non seulement constitue-t-il un palier politique plus accessible pour les femmes actuellement, mais il peut être leur porte d’entrée en politique”.

“La vie politique municipale est le théâtre de jeux de pouvoir nombreux. Entrepreneurs, industriels, commerçants, etc., bref l’ensemble des pouvoirs économiques y exercent une influence de premier plan. Traditionnellement, les politiciens se sont d’abord intéressés au développement du commerce, de l’industrie et des grands services. “Il y a cependant un changement de valeurs qui s’amorce, note Mme Joncas-Adenot; on commence à penser un peu moins au développement à tout prix et un peu plus à ce qu’on appelle la “qualité de vie”. Les femmes seraient peut-être davantage sensibles à cette vision politique.”

### Les groupes AFEAS ont des dossiers à leur mesure au sein de leur municipalité:

“Les femmes sont souvent cheffes de famille et bénéficiaires de l’aide sociale. Les femmes âgées sont pauvres et isolées. Quels effets ont sur elles les politiques municipales de rénovation, de développement de quartier, de construction de HLM, ou d’aide aux coopératives d’habitation? La très grande majorité des femmes utilisent le transport en commun. Le service est-il adéquat? Y aurait-il des mesures à envisager, par exemple, à l’intention des femmes isolées dans les banlieues, pour ce qui est des horaires, des coûts ou des services en dehors des heures de pointe? En termes d’aménagement de quartier, comment sont répartis les espaces de loisirs, les parcs? Les horaires de services conviennent-ils aux femmes à la maison, à celles qui travaillent? La ville octroie des permis de garderie, de maison d’accueil, etc. Facilite-t-elle les choses en terme de zonage, de normes ou même de cession de locaux? La ville peut aussi réglementer l’étalage de matériel pornographique. Le fait-elle? Fait-elle respecter ses réglementations? Comment par exemple, penser l’aménagement de la ville en tenant compte du fait que les femmes travaillent de plus en plus à l’extérieur et qu’elles doivent en plus se déplacer pour mener les enfants à la garderie et faire les courses?” (1)



## Le réseau AFEAS

Toute personne qui veut se présenter, à quelque niveau politique que ce soit, a besoin d'appui. Les femmes n'échappent pas à la règle. Le problème, pour la majorité d'entre elles, provient de la faiblesse de leur réseau d'appuis. En effet, sauf celles qui font carrière ou qui s'impliquent depuis longtemps, elles ne savent souvent même pas qu'il leur faut des appuis.

Mais tout d'abord, qu'est-ce qu'un réseau? Le réseau est un bassin de personnes qui ont confiance en nous : elles nous ont vu à l'oeuvre, elles savent de quoi nous sommes capables, d'où l'importance, avant de briguer un poste, d'avoir piloté et mené jusqu'au bout quelques dossiers (mener jusqu'au bout un dossier ne veut pas nécessairement dire une victoire, mais au moins d'avoir fait tout ce qu'il fallait, d'avoir assuré un suivi). Ces personnes formeront les assises de notre campagne. A ce sujet, il faut bien comprendre que l'on n'appuie pas n'importe qui sous prétexte que l'on connaît cette personne.

Le réseau AFEAS, ce n'est pas notre AFEAS locale ou régionale, mais les personnes qui la composent. Ce n'est pas la même chose. On ne peut demander à notre AFEAS d'appuyer notre candidature de façon officielle. Mais, on peut demander à ses membres de le faire. Ceci ne se fait pas au cours d'une assemblée mensuelle de l'AFEAS. Des rencontres informelles, des appels téléphoniques conviennent mieux.

Il est tout à fait permis de mentionner dans sa campagne électorale notre appartenance à un groupe AFEAS et même le rôle que l'on a pu jouer dans différents dossiers. Une de nos membres occupe un poste à la municipalité? Appuyez-la si c'est possible. Une autre veut se présenter et vous avez confiance en elle? Allez-y! Il est temps que les femmes se servent elles aussi de leurs réseaux. Les hommes en ont et ne se gênent pas pour les utiliser. Ils font même souvent partie d'organisations et d'associations dans le seul but d'y chercher des appuis. Il n'y a pas de mal à ça, notre système fonctionne ainsi.

## Le financement d'une campagne électorale

Se présenter aux élections municipales, que ce soit au poste de mairesse ou de conseillère, entraîne des frais qui sont déboursés par la personne qui se présente ou par son parti, le cas échéant. Les personnes qui se présentent dans une municipalité comptant plus de 20 000 habitants doivent suivre la "Loi sur les élections". On peut se procurer un exemplaire de cette loi aux publications du Québec. Pour ce qui est des municipalités de moins de 20 000 habitants, les personnes qui s'y présentent sont libres de leurs dépenses. Pour avoir une idée du montant à déboursier dans votre municipalité, il est peut-être souhaitable d'en parler avec un fonctionnaire de votre municipalité, ou encore une conseillère ou un conseiller de vos amis.

## Statistiques sur les femmes en politique municipale

Année	Mairesse		Conseillères	
	nombre	%	nombre	%
1980	21	1,5	339	3,6
1983	43	2,8	712	7,6
1987	81	5,4	1 325	14,2
1990	97	6,6	1 622	18,3
1991	112	7,5	1 701	18,3

A titre de comparaison, les femmes représentent:

- 18,4%des députés à l'Assemblée nationale (Québec)
- 20,0%des ministres au Conseil des ministres
- 17,3%des députés à la Chambre des communes
- 07,4%des élus à la mairie
- 18,3%des conseillers municipaux

## Annexe 1

Cela vous est-il déjà arrivé de vous faire répondre que votre projet ne relevait pas de la compétence de votre municipalité? Vérifiez donc!

A noter que ce tableau exclut les champs de compétences dévolus par les chartes et les lois spéciales (communautés urbaines, villages nordiques).

### Champs de compétences des municipalités

#### Environnement

- eau potable
- fosses septiques
- nuisances
- politiques MENVIQ
- protection des rives et du littoral

#### Finances

- adjudication de contrats
- budget
- évaluation foncière et locative
- financement municipal (emprunts)
- taxes: imposition, perception, recouvrement
- soumissions

#### Fonctions administratives générales

- acquisition de biens meubles et immeubles
- action en justice
- garde en archives
- bureau municipal
- comités
- communication et administration
- cour municipale
- élections et référendum
- engagement par contrat
- ententes intermunicipales
- expropriation
- gestion du personnel
- recensement

#### Hygiène du milieu

- approvisionnement en eau
- égouts sanitaires et pluviaux
- cueillette et élimination des déchets
- marché public
- nuisances publiques
- protection des cours d'eau
- salubrité des logements
- traitement des eaux usées

#### Loisir et culture

- bibliothèque
- entente de services avec des organismes scolaires ou religieux
- expositions et foires
- activités de loisirs
- parcs et terrains de jeu

#### Organisation territoriale

- annexion
- ententes intermunicipales
- rattachement à une autre MRC
- regroupement

#### Protection des biens et des personnes

- décence et bonnes moeurs
- protection contre l'incendie
- mesures d'urgence
- police
- surveillance des animaux

### **Santé et bien-être**

- inspection des aliments
- oeuvres de charité
- protection des non-fumeurs
- service de garde à l'enfance
- soutien à la famille

### **Transport**

- aéroport
- circulation, stationnement
- transport en commun
- travaux publics
- voies et places publiques

### **Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- biens culturels
- démolition
- éclairage
- habitation
- plan, règlements d'urbanisme (construction, lotissement et zonage)
- programme de revitalisation
- promotion industrielle et commerciale

## Annexe 2

### Contenu de la Loi sur les cités et villes

Objets		articles
• Définitions des termes; limites territoriales	1	à 46.3
• Conseil municipal; comité exécutif; commissions du conseil; pouvoirs, droits et obligations du maire et des conseillers	47	à 70.10
• Devoirs des officiers de la corporation municipale	71	à 114.1
• Élections municipales	115	à 337
• Avis municipaux; séances du conseil municipal et leurs procédures	318	à 348
• Attributions du conseil municipal	349	à 409
• Procédures d'adoption des résolutions et règlements	410	à 472
• Adoption du budget; taxes; permis; emprunts; fonds de roulement	473	à 569
• Expropriation; adjudication de contrats	570	à 573
• Recouvrement des amendes; poursuites contre les municipalités	574	à 604
• Cour municipale et dispositions générales d'application	605	à 662

### Contenu du Code municipal

Objets		articles
• Définitions; limites territoriales	1	à 78
• Conseil local; conseil MRC; procédures d'assemblées	79	à 164
• Devoirs des officiers	165	à 267
• Élections municipales	268	à 414
• Avis municipaux; procédures d'adoption de résolutions et de règlement	415	à 489
• Attributions du conseil municipal et la procédure d'adoption des règlements	490	à 588
• Cassation des règlements; résolutions; effets non-réclamés; rachat des rentes constituées; fonds de pension	689	à 711
• Chemins; ponts et cours d'eau	712	à 933
• Exécution de travaux municipaux; contrats et soumissions;	934	à 953
• Adoption du budget; gestion des revenus et dépenses; vérification des comptes	954	à 972
• Taxes et permis	973	à 1 000
• Rôle de perception; perception des taxes	1 000	à 1 060
• Emprunts	1 061	à 1 094
• Expropriation	1 097	à 1 104
• Recouvrement des amendes; exécution des jugements rendus contre la corporation	1 105	à 1 134

## Annexe 3

### Lieux de participation

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie municipale, mais où? Voici une liste des comités de 60 municipalités qui ont bien voulu répondre à notre enquête. Cela peut vous donner une idée...

	Municipalité
<b>1- municipalités de 0 à 6,900 habitants (29)</b>	
1- comité consultatif en urbanisme :	22
2- office municipal d'habitation :	12
3- commission consultative des loisirs :	8
4- comité de la bibliothèque municipale :	7
5- comité de protection civile municipale :	5
6- société de développement économique :	5
7- comité de protection de l'environnement :	4
8- comité pour l'organisation du service d'incendie :	4
9- comité d'embellissement :	3
10- comité de l'aréna :	3
11- commission sports et plein air :	3
12- comité de toponymie :	3
13- corporation d'admissibilité au transport adapté :	3
14- corporation de développement touristique :	3
15- comité établissements scolaires :	2
16- comité loisirs et culture :	2
17- comité d'administration de l'office municipal d'habitation :	2
18- corporation de promotion industrielle et commerciale :	2
19- comité d'entraide :	1
20- comité d'aide au développement de la collectivité :	1
21- comité de circulation :	1
22- comité de surveillance du site d'enfouissement :	1
23- comité maisons fleuries :	1
24- comité des travaux publics et hygiène :	1
25- comité de biens culturels :	1
26- comité culturel :	1
27- commission de développement économique et touristique :	1
28- commission d'affaires sociales et d'organismes communautaires :	1
29- commission du fonds de pension :	1
30- corporation de développement :	1
31- corporation de développement économique et industriel :	1
32- corporation de la maison des jeunes :	1

33- corporation du festival aérien :	1
34- organisation de sécurité civile municipale :	1
35- comité de défense du barrage de Gabelle :	1
36- comité de développement du parc de la gorge de la rivière Coaticook :	1
37- comité de gestion de la rivière Ste-Anne:	1
38- comité de journal municipal de St-Paulin :	1
39- comité de promotion de réalisation d'un édifice multi-services :	1
40- comité du musée Beaulne :	1
41- comité finances-budget :	1
42- comité jumelage :	1
43- comité Québec en fête :	1
44- comité ressources humaines :	1
45- comité sur l'utilisation de l'eau potable :	1
46- comité vérification :	1
47- corporation de développement Mékinac des Cheneaux :	1
48- corporation du salon de la littérature :	1
49- corporation du stade centenaire :	1
50- fondation de la ville de Mont-Joli :	1
51- municipalité régionale de Comté de Mékinac :	1

## 2- municipalités de 7,300 à 19,600 habitants (16)

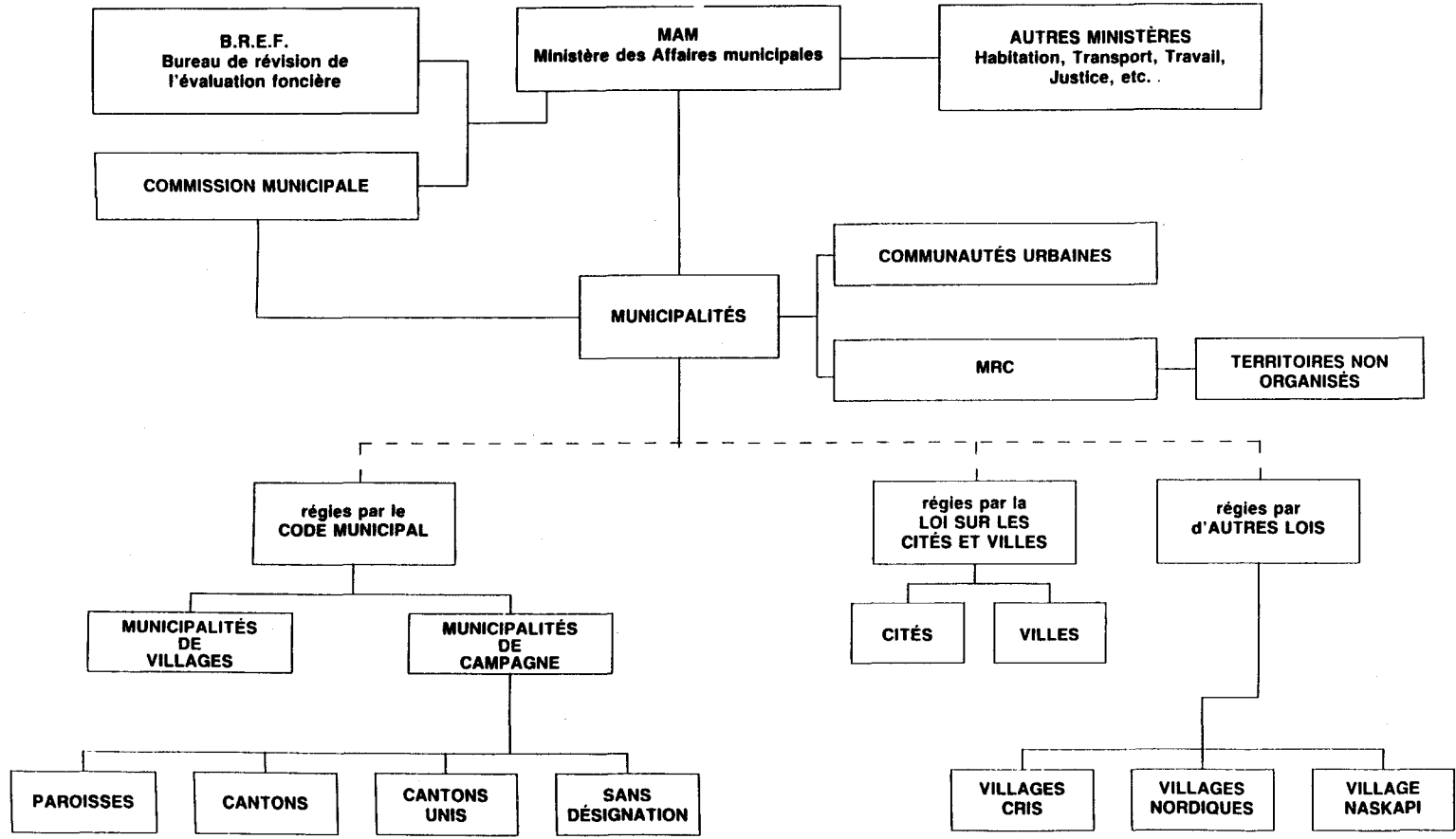
1- comité consultatif en urbanisme :	16
2- office municipal d'habitation :	5
3- commission consultative des loisirs :	4
4- comité de protection civile municipale :	3
5- comité de circulation :	2
6- comité d'embellissement :	2
7- comité de l'office municipal d'habitation :	2
8- comité de l'aéroport :	2
9- corporation de développement :	2
10- comité chargé de l'évaluation de projets de politique familiale :	1
11- comité d'aide au développement de la collectivité :	1
12- comité de protection de l'environnement :	1
13- comité d'éthique :	1
14- commission consultative du tourisme :	1
15- commission de la famille :	1
16- commission des services à la communauté :	1
17- commission socio-culturelle :	1
18- commission du travail :	1
19- commission sports et plein air :	1

20- conseil d'administration de l'office municipal d'habitation :	1
21- corporation de développement touristique :	1
22- corporation de développement économique et industriel :	1
23- commission de l'arbre :	1
24- SIDAC :	1
<b>3- municipalités de 21,200 à 1,030,900 habitants (15)</b>	
1- comité consultatif en urbanisme :	12
2- office municipal d'habitation :	8
3- société de développement économique :	5
4- comité de protection de l'environnement :	4
5- comité de circulation :	3
6- comité d'embellissement :	2
7- comité ville en santé :	2
8- comité consultatif sur la culture :	2
9- comité de protection civile municipale :	2
10- comité de transport :	2
11- comité de toponymie :	2
12- commission d'orientation familiale :	2
13- commission d'affaires sociales et organismes communautaires :	2
14- commission de l'office municipal d'habitation :	2
15- corporation de développement touristique :	2
16- comité ville en santé :	2
17- SIDAC :	2
18- comité de surveillance du site d'enfouissement :	1
19- comité de la bibliothèque municipale :	1
20- commission consultative des loisirs :	1
21- commission consultative du tourisme :	1
22- commission de la famille :	1
23- commission de la culture et du développement communautaire :	1
24- commission de l'environnement et des travaux publics :	1
25- commission d'échanges et de coopération :	1
26- commission du fonds de pension :	1
27- commission de régime de retraite :	1
28- commission de l'administration et de la qualité des services :	1
29- commission sports et plein air :	1
30- conseil d'administration :	1
31- conseil économique :	1
32- corporation d'admissibilité au transport adapté :	1
33- corporation d'aménagement des espaces verts :	1
34- corporation de développement économique et industriel :	1



35- corporation des tennis :	1
36- corporation du village de sécurité routière :	1
37- office du tourisme et des congrès :	1
38- comité action famille Bas St-Laurent :	1
39- comité ad hoc pour la protection du Lac à l'anguille :	1
40- comité de travail pour les travaux relatifs au parcours du cerf :	1
41- comité intermunicipal sur la tarification :	1
42- comité de l'ordre du mérite :	1
43- comité finances-budget :	1
44- comité sur la fête des fêtes :	1
45- comité sur les mesures d'urgence :	1
46- commission de développement du port de Rimouski-est :	1
47- commission du patrimoine :	1
48- corporation de développement économique des Bois-Francs :	1

# Tableau du système municipal au Québec



Annexe 4

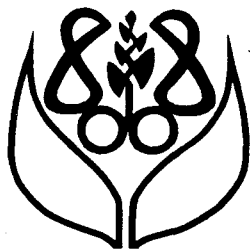
## BIBLIOGRAPHIE

- L'information présentée dans ce dossier provient du Manuel de formation "*Être élu, un nouveau défi*", édition 1992, Les Publications du Québec, ministère des Affaires municipales.
  
- "*La fonction d'élu municipal*", École nationale d'administration politique, cahier de l'étudiant.

### Partie action

- (1) Nicole Campeau, dossier "*Prendre le pouvoir ... municipal*", La Gazette des femmes, vol. 4, no. 3.

*Le reste de l'information contenu dans la partie action provient des recherches effectuées par le comité "Femmes et vie municipale" de l'AFEAS.*



**Concours**  
**Prix Azilda Marchand**

L'action sociale... c'est le coeur de l'AFEAS...  
Passons à l'action!  
Pour bâtir une action sociale,  
consultez le dossier d'étude de juin 1991;  
il a été fait pour répondre à toutes vos questions!

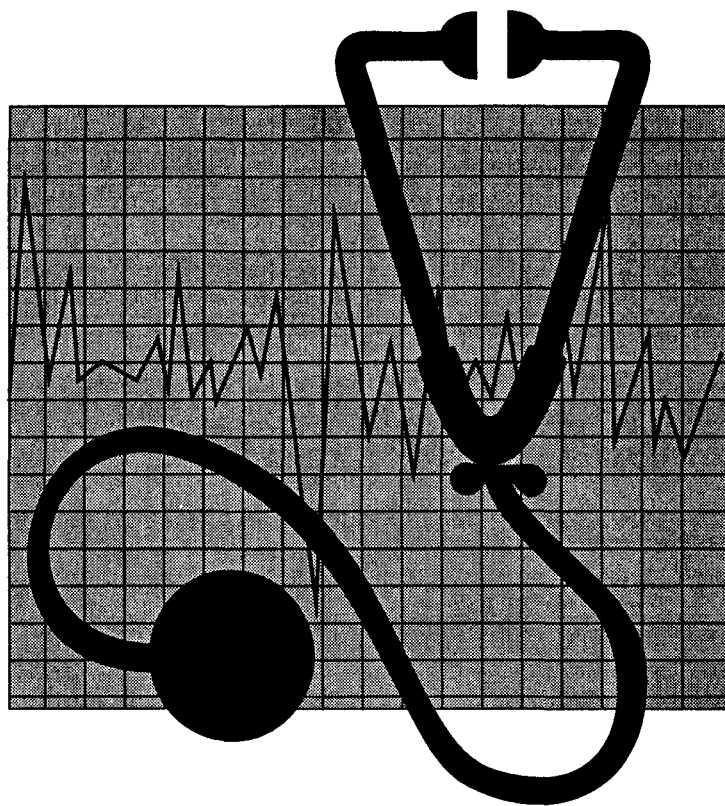
Comité provincial du Prix Azilda Marchand

# Dossier d'étude

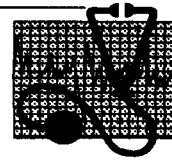
1993-1994

La réforme de la santé

*Ma santé, à quel prix?*



AFEAS



# Pourquoi une réforme de la santé et des services sociaux

Ce n'est un secret pour personne, la population du Québec vieillit. De plus en plus de gens atteignent l'âge de la retraite. Il en reste de moins en moins pour payer les impôts. Qui dit vieillissement de la population dit augmentation de la demande en matière de santé et de services sociaux. Ce qui fait qu'il y a de moins en moins d'argent pour soigner de plus en plus de gens. Comme si ce n'était pas assez, les progrès technologiques et pharmaceutiques font en sorte que soigner coûte de plus en plus cher.

D'un autre côté, le budget québécois pour la santé et les services sociaux est actuellement de 13 milliards de dollars, pour une enveloppe globale de 40 milliards. Nous dépensons davantage pour la santé que 90% des pays du monde. Certains pays, tout en dépensant moins, ont des services adéquats, des urgences qui ne sont pas engorgées, des listes d'attente en chirurgie inexistantes, des régions bien desservies.

Un constat s'impose : on devrait en avoir plus pour notre argent. De quelle façon? En gérant mieux, paraît-il. Le gouvernement a donc entrepris une réforme. Il sabre peu dans les services, même si ce peu est encore trop à nos yeux. Par contre, il fait le grand ménage côté administration et gestion. Comment entend-il s'y prendre? En confiant les rênes à ceux qui utilisent les services, à ceux qui paient : aux citoyens et citoyennes. Tout le succès de la réforme repose donc sur nos épaules. Depuis le temps que l'on se plaint de ne pas être consultées! Sauf que la population saura-t-elle s'impliquer, innover? Après 25 ans de soins dépersonnalisés, où nous en sommes venus à considérer que notre santé était l'affaire des autres, c'est tout un virage.

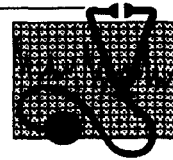
La réforme de la santé veut faire en sorte que chaque dollar soit utilisé au maximum, et que chaque citoyen, indépendamment de la région où il habite ou son niveau de revenu, soit desservi directement. Il devient responsable des soins : citoyen consommateur, citoyen décideur, citoyen payeur, pour reprendre les mots du ministre.

De plus, le ministère a compris ce que bien des groupes de pression lui répètent depuis des années : il est temps d'axer les services davantage sur la prévention des problèmes que dans la guérison.

On retrouve quatre stratégies fondamentales dans la restructuration des services de santé : la prévention et la promotion de la santé; le renforcement de l'autonomie des personnes et des réseaux naturels des communautés; la coopération entre les différents secteurs et le maintien

## La réforme de la santé

---



d'un système public fort. Ces stratégies ont été développées en réponse à des lacunes importantes identifiées dans le système actuel de santé et de services sociaux. Elles reposent sur les trois convictions suivantes:

- La santé et le bien-être résultent d'une interaction constante entre l'individu et son milieu.
- Le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être reposent sur un partage équilibré des responsabilités entre les individus, les familles, les milieux de vie, les pouvoirs publics et l'ensemble des secteurs d'activité de la vie collective.
- La santé et le bien-être de la population représentent un investissement pour la société.

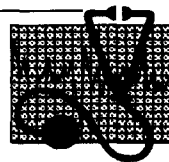
Cela fait des années et des années que l'AFEAS parle de l'importance de la prévention, du fait que les femmes doivent prendre leur santé en charge, de la surmédicalisation dont elles font l'objet. Les objectifs de la réforme de la santé et des services sociaux, axés sur la prise en charge de sa santé et la prévention, ne peuvent donc que plaire à l'AFEAS.

Nous vous présentons donc les grandes orientations de la réforme et ses objectifs. Nous nous attarderons à ceux qui touchent la santé des femmes de façon spécifique. Puis, nous vous parlerons d'action, car bonne nouvelle entre toutes, les citoyennes auront plus que jamais leur mot à dire dans la gestion du système de santé et de services sociaux, à condition, évidemment, qu'elles prennent les places qui leur sont offertes.

A toutes, je souhaite une bonne étude et tout l'allant qu'il faut pour s'impliquer!

**Louise Dubuc**

**rédactrice pour le CPEA composé de : Johanne Fecteau, responsable, Raymonde Bouchard, Simonne Gérin-Lajoie et Rita Villeneuve, adjointes.**



## Les objectifs de la réforme

Le ministre Côté propose dix-neuf objectifs devant être atteints en l'an 2 002. Ces dix-neuf objectifs sont répartis en cinq groupes. Ceux dont le numéro apparaît en caractère gras concernent spécifiquement les femmes et seront étudiés plus loin. Notez que pour chaque objectif, des grandes lignes de recherche sont énoncées. Nous ne nous sommes pas attardées à les décrire pour ne pas alourdir ce document.

### D'ici l'an 2 002

#### L'adaptation sociale

- 1- Diminuer les cas d'abus sexuel, de violence et de négligence à l'endroit des enfants, et atténuer les conséquences de ces problèmes.
- 2- Réduire les troubles de comportements les plus graves chez les enfants, les adolescents et les adolescentes.
- 3- Diminuer la prévalence(\*) et la gravité de la délinquance.
- 4- Diminuer les cas de violence faite aux femmes en milieu familial.
- 5- Prévenir l'itinérance et, particulièrement à Montréal et Québec, atténuer ses conséquences et favoriser la réinsertion sociale des itinérants.
- 6- Réduire de 15% la consommation d'alcool, de 10% la consommation de médicaments psychotropes chez les personnes âgées et chez les bénéficiaires de l'aide de dernier recours et augmenter le nombre de personnes qui ne consommeront jamais de drogues illégales.

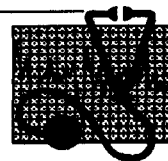
---

(\*) nombre de cas enregistré dans une population déterminée.



# La réforme de la santé

---



## La santé physique

- 7- Réduire à moins de 5% les naissances prématurées et à moins de 4% les naissances de bébés de poids insuffisant, et diminuer l'incidence des anomalies congénitales ou génétiques.
- 8- Réduire de 30% la mortalité par maladie cardio-vasculaire.
- 9- Stabiliser le taux de mortalité par cancer du poumon et réduire de 15% la mortalité par cancer du sein.
- 10- Réduire de 20% la mortalité et la morbidité (\*) dues aux traumatismes qui surviennent sur la route, à domicile, au travail et lors d'activités récréatives ou sportives.
- 11- Réduire la prévalence des maux de dos de 10% et diminuer la durée de l'incapacité liée à l'arthrite et aux rhumatismes.
- 12- Réduire de 10% la mortalité par maladie du système respiratoire.

## La santé publique

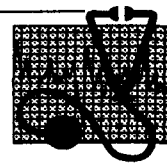
- 13- Réduire l'incidence du virus du sida et des maladies transmissibles sexuellement ainsi que leurs complications, et stabiliser les infections résistant aux antibiotiques classiques.
- 14- Éliminer la rougeole, la rubéole, la diphtérie, le tétanos, les oreillons et la poliomyélite, et réduire la coqueluche et l'*haemophilus influenza* (de type B) à moins de 100 et 50 cas par année.
- 15- Réduire de 50% le nombre moyen de dents cariées, absentes ou obturées chez les enfants de 6 à 12 ans et abaisser à moins de 5% le taux d'absence de dents chez les adultes de 35 à 44 ans.

---

(\*) état maladif

# La réforme de la santé

---



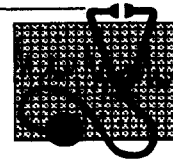
## La santé mentale

- 16- Diminuer les problèmes de santé mentale.
- 17- Réduire de 15% le nombre de suicides et de tentatives de suicide.

## L'intégration sociale

- 18- Éliminer les obstacles à l'intégration sociale des personnes âgées.
- 19- Diminuer les situations qui entraînent un handicap pour les personnes ayant des incapacités quelles que soient l'origine et la nature de ces incapacités.





## Étude des objectifs qui concernent les femmes

### *Objectif 4*

### Diminuer les cas de violence faite aux femmes en milieu familial

#### 4.1 État de la situation

L'objectif de diminuer la violence faite aux femmes en milieu familial devrait se traduire par une baisse de 10% du nombre de cas. Pour plus d'information à ce sujet, consulter le dossier sur la violence conjugale de l'AFEAS de l'année 1992-1993.

#### 4.2 Ce que le gouvernement entend faire

Malgré tous les efforts déployés, le manque de concertation doit toutefois être relevé, en particulier entre le ministre de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice et le ministère de la Sécurité publique. Cette situation limite l'efficacité des interventions auprès des victimes et des agresseurs et se traduit par des lacunes quant à l'accueil et l'accompagnement des femmes dans le processus judiciaire, point sur lequel le Québec se compare moins bien aux autres pays. Dans les milieux d'intervention, on constate que l'action combinée des mesures sociales et judiciaires constitue une condition essentielle d'efficacité.

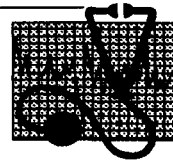
La prévention et le dépistage représentent un autre aspect pour lequel le Québec fait mauvaise figure. Par exemple, en dépit de certains progrès, peu de médecins savent dépister les femmes victimes de violence conjugale alors qu'ils sont de loin les mieux placés pour agir à cet égard. La sensibilisation et la formation des médecins devraient donc être considérées comme prioritaires.

#### ◆ *Se concerter davantage pour être plus efficace*

- ◆ Harmoniser l'action des différents ministères pour mieux protéger et soutenir les victimes à l'intérieur de la démarche judiciaire.

# La réforme de la santé

---



- ♦ Examiner l'ensemble des politiques et des programmes ayant un impact négatif sur les femmes qui décident de quitter leur conjoint et les aider à améliorer leur situation sociale et économique.
- ♦ Assurer la protection des victimes et la cohérence des interventions auprès de toutes les personnes touchées (victimes, agresseurs, enfants témoins de violence) au moyen des tables régionales, ainsi que par la mise en place d'une approche "intégrée".

## ◆ *Sensibiliser les personnes intervenantes et la population*

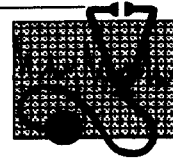
- ♦ Sensibiliser en priorité et former le personnel du réseau de la santé et des services sociaux, en particulier les médecins, et celui du secteur judiciaire.
- ♦ Poursuivre la sensibilisation de l'ensemble de la population pour atteindre le "point de tolérance zéro", comme on tente de le faire par exemple, avec l'alcool au volant.

## ◆ *Soutenir plus adéquatement le réseau communautaire.*

- ♦ Assurer un financement suffisant aux organismes communautaires qui interviennent auprès des femmes victimes de violence : maisons d'hébergement, centres pour femmes, centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.
- ♦ Reconnaître de façon officielle les ressources pour conjoints violents, tant dans le réseau judiciaire que dans le réseau social.

### 4.3 Ce que l'AFEAS demande

Depuis 1978, l'AFEAS a adopté plusieurs recommandations au sujet de la violence conjugale. C'est en 1984 qu'elle demandait au ministre des Affaires sociales d'établir une politique globale de fonctionnement et un mode de financement pour l'ensemble des maisons d'hébergement. Elle demandait aussi une politique d'aide pour les femmes violentées.



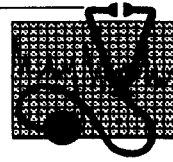
En 1987, l'AFEAS considérait que les subventions n'étaient pas assez généreuses pour couvrir les besoins des maisons; elle demandait donc que l'État augmente sa contribution à chacune des maisons d'hébergement pour femmes et enfants violentés.

En 1988, nous demandions que dès la première plainte, des services d'aide psychologique soient offerts aux personnes violentes, qu'ils soient obligatoires et qu'un suivi suffisant soit assuré pour empêcher toute récidive. Il était aussi demandé que les antécédents judiciaires des personnes violentes soient pris en compte. Des peines sévères, selon les membres de l'AFEAS, devraient être imposées aux personnes reconnues coupables de violence conjugale. L'Association s'intéressait aussi à la protection des victimes et au fait que celles-ci ne devraient pas être obligées de quitter leur demeure; ce serait plutôt à l'homme de quitter les lieux. Nous voulions aussi que la campagne publicitaire contre la violence soit maintenue afin d'entraîner un véritable changement de mentalité.

#### 4.4 Commentaires du Conseil du statut de la femme

"Le Conseil constate qu'on assiste depuis quelques années à un glissement de langage, glissement auquel n'échappe pas le MSSS dans sa politique, relativement au terme violence conjugale que l'on qualifie de plus en plus de violence familiale."(1) "L'approche familiale esquivé les causes de la violence exercées à l'égard des femmes et biaise les interventions, affirme la présidente, Marie Lavigne. En transférant ainsi la responsabilité des actes violents à tous les membres de la famille, on risque de culpabiliser la femme victime et d'accorder davantage de priorité au maintien de la famille plutôt qu'à la sécurité et à l'intégrité des femmes."(2)

"Afin d'améliorer les services aux femmes victimes de violence, le Conseil recommande que l'on reconnaisse les services offerts par les maisons d'hébergement et les CALACS comme des services essentiels. De plus, il est important d'associer les intervenantes des maisons d'hébergement, en raison de leur expertise, à l'élaboration du programme de traitement des conjoints violents". (3)



## 4.5 Ce que d'autres groupes en pensent

Marie-Claude Chalifour, co-directrice de l'Auberge Camiclaou de Chambly, ne conteste pas l'orientation générale du document, mais elle s'interroge sérieusement sur certaines voies d'action. La concertation, par exemple. "Je veux bien, mais comment réussira-t-on à motiver les policiers et les avocats à en savoir plus sur la violence conjugale? Pour l'instant, ce sont toujours les mêmes qui s'informent. Il faudrait absolument prévoir des cours complets dans leur programme d'études". Et la reconnaissance formelle des ressources pour conjoints violents? "Oui, c'est une urgence! Les listes d'attente s'allongent. Les hommes qui sont prêts à y avoir recours se butent souvent à un répondeur; on perd le momentum".

L'objectif de réduire les cas de violence conjugale de 10% est-il réaliste? "Ce serait merveilleux, je veux bien rêver... on verra", répond Jacinthe Huard, coordonnatrice de la Jonction pour Elles à Lévis. On mise sur un changement culturel profond, mais il ne faut pas non plus oublier l'après : les femmes qui quittent un conjoint violent ressentent le manque tragique de ressources psychologiques, juridiques..." (4)

### *Objectif 5*

Prévenir l'itinérance, atténuer ses conséquences et favoriser la réinsertion sociale des itinérants.

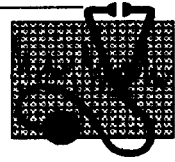
## 5.1 État de la situation

L'itinérance est un véritable problème social qui a pris place au Québec. Il touche un grand nombre d'individus et connaît une croissance considérable. Il s'étend à des populations autrefois peu touchées : les femmes et les jeunes. Il n'est pas facile de quantifier le nombre de personnes sans abri au Québec, faute de définition. Toutefois, sur la base d'une année, on évalue qu'il y aurait à Montréal entre 10 000 et 15 000 personnes qui n'ont pas, à un moment ou un autre, de domicile pour dormir.

Les trois-quarts des personnes sans-abri ont une maladie physique quelconque. Les problèmes de santé les plus souvent mentionnés sont les maladies du système circulatoire et du système respiratoire. La prévalence du sida y est particulièrement élevée. La présence de maladies mentales sévères, parmi les itinérants de Montréal, est importante : environ 40% souffrent d'une maladie mentale, dont 10% d'un trouble sévère comme la schizophrénie. Mais peu d'itinérants bénéficient d'un suivi médical; beaucoup rencontrent des obstacles d'accessibilité aux services sociaux et aux services de santé.

# La réforme de la santé

---



## ⇒ Facteurs explicatifs

La pauvreté et les problèmes liés au logement constituent les causes socio-économiques de l'itinérance. Parmi les facteurs qui se révèlent déterminants, on relève le manque de cohésion familiale, l'éclatement de la famille, l'augmentation du taux de divorce, la séparation des enfants de leur famille (le placement), la faible scolarisation, le taux de chômage, la surconsommation de drogues ou d'alcool. Trois personnes sur quatre parmi la population itinérante de Montréal ont un trouble relié à la consommation de substances psychotropes : alcool et drogues, 44.5%; drogues uniquement, 9,9%.

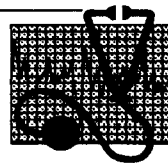
## ⇒ Les groupes les plus touchés

Les personnes qui risquent le plus de connaître l'itinérance sont:

- ♦ les jeunes, particulièrement ceux de 14 à 18 ans qui ont été l'objet de placement;
- ♦ les femmes en difficulté, en particulier celles qui sont victimes de violence conjugale;
- ♦ les personnes sortant d'une institution : prisonniers, déficients intellectuels, ex-psychiatisés.

## ⇒ Les femmes en difficulté

Le phénomène des femmes sans abri, même s'il est moins visible, n'est pas précisément nouveau. De tout temps, il y aurait eu à Montréal des femmes sans domicile fixe. Quand elles recevaient de l'aide sociale des organismes de charité, c'était sous une étiquette autre que celle de sans-abri ou d'itinérante : femme dans le besoin, mère célibataire, prostituée. Les femmes itinérantes sont plus jeunes que les hommes : 37,5 ans contre 42,8 ans pour les hommes. Elles ont eu accès au marché du travail dans une proportion moindre : 13% tiraient un revenu d'un emploi comparativement à 24% chez les hommes. La moitié des femmes (53,8%) ont des enfants, les hommes (29,7%). Si la majorité des itinérants masculins vivent seuls, on observe le contraire chez la femme qui fréquente les refuges pour femmes sans abri de Montréal. Un grand nombre de femmes (entre 30% et 50%) s'adressent aux refuges après avoir connu une rupture avec un conjoint, la violence conjugale, ou après avoir pris la décision de quitter un conjoint alcoolique ou toxicomane. L'évaluation de l'ampleur du phénomène de l'itinérance féminine se trouve donc compliquée par le fait qu'elle est liée en partie à la problématique des femmes victimes de violence.



## 5.2 Ce que le gouvernement entend faire

- ♦ Continuer à soutenir les ressources communautaires d'hébergement pour femmes en difficulté, en particulier pour les victimes de violence.
- ♦ Ne plus inciter les itinérantes à aller vivre à Montréal ou Québec en prévoyant des mesures de réinsertion sociale sur place.
- ♦ Offrir les logements sociaux partout où les besoins se font sentir.
- ♦ Améliorer l'accessibilité et la concertation des services sociaux et des services de santé offerts aux personnes itinérantes.
- ♦ Mener une véritable lutte à la toxicomanie et mieux coordonner les services de désintoxication, de logement et de santé mentale.

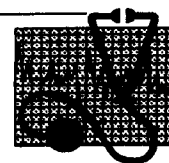
## 5.3 Positions de l'AFEAS

Nous n'avons aucune position à ce sujet.

## 5.4 Commentaires du CSF

"Les études révèlent que le nombre de femmes sans abri s'est accru de façon significative au cours des dernières années. De nombreux facteurs expliquent cette croissance : restructuration de l'économie, chômage, appauvrissement des femmes, processus de désinstitutionnalisation des malades psychiatriques, modification de la structure familiale. Le Conseil a analysé cette situation qui révèle que les femmes ont plus souvent un passé marqué par la violence et les abus sexuels et qu'elles sont davantage touchées par la maladie mentale. Le Conseil a recommandé que des actions soient entreprises pour freiner la croissance du nombre de femmes itinérantes : mesures de prévention, soutien adéquat aux ressources communautaires, mesures de support de court, moyen et long terme. Il recommande également que les ressources communautaires puissent compter, au sein des régions concernées, sur la complémentarité des ressources institutionnelles qui, trop souvent à l'heure actuelle, ne sont pas accessibles aux plus démunies de notre société".(5)





## 5.5 Ce que d'autres groupes en pensent

..."De plus en plus de femmes battues se réfugient dans l'itinérance. Le tir de la politique est juste dans ce secteur, concède Gérard Déry, responsable du programme au CLSC Basse-ville à Québec. Mais si l'on veut notamment améliorer l'accès aux services de santé et aux services sociaux, on doit encourager plus fortement les intervenants à se parler". Il cite l'exemple de la table d'échanges formée à Québec, qui a permis de faire connaître aux personnes itinérantes des médecins disposés à les recevoir au besoin.

Gervais Tremblay du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes reste un tantinet sceptique à la lecture du document. Il ne faudrait pas selon lui que le passé soit garant de l'avenir : "On veut créer des logements sociaux, réinsérer, mais il ne s'est pas fait grand-chose de ce côté dans les années passées, note le coordonnateur. D'ailleurs, on investit globalement moins d'argent qu'avant dans les solutions". Tout en appréciant le fait que la dignité des personnes itinérantes soit très clairement reconnue, Gervais Tremblay trouve qu'on ne parle pas assez de prévention : "C'est plus de "plasters" qu'une vraie politique", conclut-il. (6)

### *Objectif 7*

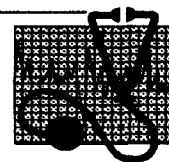
Réduire à moins de 5% les naissances prématurées...

#### 7.1 État de la situation

Les mères pauvres, peu scolarisées et chef de famille monoparentale ont plus de risques de donner naissance à un bébé de poids insuffisant ou prématuré. Un enfant sur cinq au Québec naît de parents vivant sous le seuil de pauvreté.

En 1990, on enregistrait pour les mères ayant moins de onze années de scolarité, un taux de 7,7% de naissances de bébés de poids insuffisant et de 7,8% de naissances prématurées alors que chez celles qui avaient dix-sept années et plus de scolarité, le taux de naissance de bébés de poids insuffisant s'établissait à 4,2% et le taux de prématurés à 5,5%.

La très bonne performance du système québécois a amélioré de façon importante les chances de survie des nouveau-nés, mais le Québec affiche des retards notables dans la prévention de la prématurité et de l'insuffisance de poids à la naissance. En ce qui concerne le suivi de grossesse, peu d'interventions spécifiques sont menées dans le but d'identifier et de soutenir les femmes les plus susceptibles de donner naissance à un enfant prématuré.

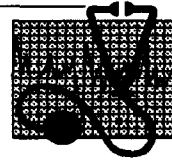


L'accès au diagnostic prénatal et aux conseils "génétiques", capital pour les parents porteurs d'une anomalie ou qui ont déjà eu un enfant né avec une anomalie grave, n'est pas toujours facile selon les régions du Québec. La plupart des parents confrontés avec un diagnostic prénatal d'anomalies graves optent pour l'interruption volontaire de grossesse. Mais en l'absence de diagnostic, la naissance comporte des implications individuelles ou familiales qui sont lourdes. Les enfants et leur famille manquent de soutien.

Actuellement, notre système de santé est plus apte à prodiguer des soins à des enfants nés avec des problèmes plutôt qu'à permettre à ces enfants de naître en santé. Le virage essentiel consiste donc à accentuer la prévention, sans sacrifier une génération d'enfants.

## 7.2 Ce que le gouvernement entend faire

- Diminuer la pauvreté et ses conséquences sur les jeunes familles. Il faut soutenir prioritairement les parents de milieux socio-économiques défavorisés par une approche individuelle intégrée et respectueuse de leurs valeurs. Offrir un soutien intense, continu et personnalisé, de façon à répondre le plus possible à un ensemble de besoins physiques, psychologiques, sociaux et matériels; les programmes doivent inclure un volet nutritionnel important inspiré de l'approche du Dispensaire diététique de Montréal.
- Poursuivre l'action visant à favoriser durant la grossesse une alimentation adéquate, la réduction du tabagisme, de la consommation d'alcool, de cocaïne et d'autres drogues illégales.
- S'assurer que les femmes enceintes disposent d'une information appropriée, afin qu'elles soient en mesure de reconnaître les signes précurseurs du travail prématuré.
- Améliorer la qualité du suivi prénatal de l'ensemble des futures mères en identifiant systématiquement les facteurs de risque et les signes précurseurs du travail prématuré et en repérant et en dirigeant vers le CLSC les familles à plus haut risque sur les plans psychosocial et nutritionnel.
- Plusieurs mesures sont aussi prévues pour diminuer l'incidence des anomalies congénitales et génétiques.



## 7.3 Positions de l'AFEAS

Nous n'avons pas de positions concernant la naissance de nouveau-nés prématurés, de faible poids ou avec des anomalies congénitales. L'AFEAS a entériné plusieurs recommandations concernant la périnatalité. Elle privilégie la pratique des sages-femmes. Leur approche préventive et le suivi particulier qu'elles assurent auprès de la femme enceinte jouent un rôle important dans la bonne santé du nouveau-né.

C'est pourquoi l'AFEAS souhaite que leur statut professionnel soit reconnu et que leurs services soient défrayés par la RAMQ.

L'AFEAS souhaite également que des cliniques de périnatalité voient le jour dans les CLSC et les hôpitaux. Elle suggère que des cours post-nataux soient organisés dans tous les hôpitaux.

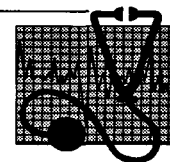
Enfin, l'AFEAS croit qu'une aide familiale pourrait permettre à la mère qui a d'autres enfants à la maison de se reposer un peu pour éviter de trop grandes tensions.

## 7.4 Commentaires du CSF

“L'objectif du gouvernement est trop restrictif. Il est à craindre, en effet, que des praticiens, voulant faire “baisser les statistiques”, utilisent des moyens technologiques extraordinaires auprès des nouveau-nés ou auprès des femmes enceintes (interventions intra-utérines, diagnostic pré-natal obligatoire, avortement sélectif) ou encore obligent les femmes à suivre des prescriptions médicales ou à subir des interventions chirurgicales pendant leur grossesse.

Le Conseil souhaite donc que le MSSS élargisse sa perspective de façon à prendre en considération l'ensemble des besoins des femmes en matière de périnatalité. A cet effet, il attend depuis quelques années déjà que le MSSS définissent une politique en cette matière, mettant de l'avant un ensemble de mesures visant la prévention, la démedicalisation des soins (par exemple, diminuer le recours aux techniques de diagnostic prénatal, la pratique des césariennes, etc.), l'humanisation des naissances, l'accréditation et l'intégration des sages-femmes et la diminution des interventions chirurgicales liées à l'accouchement.

Aux yeux du Conseil, cet objectif devrait donc être intégré dans le cadre d'une politique globale en matière de périnatalité, politique qui est également souhaitée par la Corporation professionnelle des médecins du Québec”.<sup>(7)</sup>



## 7.5 Ce que d'autres groupes en pensent

Pour Marie-Paule Duquette, directrice du Dispensaire diététique de Montréal, "c'est réalisable oui, mais pour y arriver on doit non seulement cibler les femmes défavorisées comme le préconise la politique, mais assurer aussi au besoin un suivi nutritionnel adapté à toutes les couches de la population, dans les cas de maigreur excessive par exemple. Par ailleurs, le fait qu'on souhaite réduire la pauvreté des jeunes familles mérite d'être souligné".<sup>(6)</sup>

### *Objectif 9*

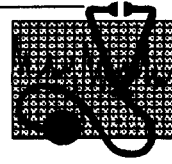
## Réduire de 15% la mortalité par cancer du sein

### 9.1 Le problème

Le cancer constitue la seconde cause de mortalité et de mortalité prématurée au Québec. Il est responsable de 30% des années potentielles de vies perdues. Chez les femmes, le cancer du sein occupe la première place, devançant légèrement les cancers du poumon et du côlon-rectum. La mortalité du cancer du sein a régressé de moins de 5% depuis 1970. La mortalité par cancer du sein est de 25% supérieure à celle de la Suède. Elle est la principale cause de décès chez les femmes de 35 à 54 ans.

### 9.2 Ce que le gouvernement entend faire

- Agir en priorité sur les facteurs de risque.
- Renforcer le dépistage précoce.
- Améliorer les services actuels de dépistage précoce du cancer du sein, en particulier chez les femmes de 50 à 69 ans. Il est en effet reconnu qu'un dépistage précoce (auto-examen, mammographie et examen médical tous les deux ans) réduit de façon très importante la mortalité par cancer du sein chez ce groupe.
- Mieux coordonner les activités de prévention, d'information, de dépistage, de traitement et de recherche; faire participer les groupes cibles à des activités de dépistage, suivre plus facilement l'évolution de la maladie dans la population, améliorer l'efficacité d'intervention.



- Examiner la pertinence et l'efficacité des divers soins et leur impact sur la qualité de vie et la durée de vie des personnes; encourager la formation d'équipes multidisciplinaires qualifiées dans les soins palliatifs. Soutenir davantage des associations bénévoles et les groupes d'entraide de ce réseau.

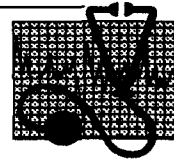
## 9.3 Ce que l'AFEAS demande

- Que des moyens audio-visuels et pratiques soient utilisés pour démontrer aux femmes comment faire l'auto-examen des seins.
- Que des cliniques de dépistage du cancer soient accessibles, sans intermédiaires, à toutes les femmes qui désirent ces examens. Ces cliniques de dépistage du cancer de l'utérus et du sein devraient se retrouver dans les D.S.C., les hôpitaux et les CLSC.
- Que des cliniques ambulantes de dépistage du cancer soient créées selon le modèle des "roulottes anti-tuberculose" et circulent sur le territoire du Québec pour desservir toute la population.

## 9.4 Ce que d'autres groupes en pensent

"Le gouvernement a bien fait ses classes et il faut l'en féliciter", soutient Rosemonde Mandeville, chercheuse reconnue dans la lutte au cancer du sein. "On met l'accent sur la prévention, c'est excellent, très avant-gardiste. La promotion active est indispensable, on ne doit pas lésiner : tables rondes, séminaires... Par ailleurs, on mise sur le dépistage précoce chez les 50-69 ans; je pense qu'il faudrait en fait parler de dépistage systématique à partir de 50 ans. Le Québec est en retard sur ce plan". Son de cloche plus grinçant du côté du Regroupement des centres de santé des femmes : "Le gouvernement n'est pas cohérent, soutient Joyanne Marcotte. Il table sur la prévention et en même temps, pour sauver de l'argent, il songe à restreindre aux 50 ans et plus le libre accès à des mesures préventives comme la mammographie. C'est inacceptable! Un grand nombre de cancers du sein sont découverts bien avant cet âge."<sup>(9)</sup>

Le Regroupement des centres de santé des femmes du Québec et Breast cancer action à Montréal, interpellent le Ministre Côté : "Combien d'entre nous devons encore mourir du cancer?" Ces groupes réclament que le ministère continue d'assumer le coût des mammographies et examens complémentaires pour toutes les femmes qui en font la demande, quels que soient leur âge et les facteurs de risque.<sup>(10)</sup>



## *Objectif 13*

### Le sida et les maladies transmissibles sexuellement

#### 13.1 Le problème

Si certaines formes de MTS ont régressé ces dernières années, l'ampleur de certaines autres reste importante : la chlamydie, les condylomes et, dans une moindre mesure, la gonorrhée et l'hépatite B. Certaines formes de MTS résistant aux antibiotiques usuels sont apparues récemment et se développent rapidement.

Les conséquences des MTS sont nombreuses, principalement celles de la chlamydie, asymptomatique chez plus de 60% des femmes infectées. Les salpingites, les infections pelviennes, les grossesses ectopiques qui découlent des MTS constituent une cause importante d'infertilité.

Le virus de l'hépatite B se transmet également par contact sexuel et par l'échange d'aiguilles et de seringues souillées. Il y aurait actuellement 30 000 personnes porteuses du virus au Québec. Le Québec est la seconde province canadienne la plus touchée par le sida avec un total de 1 841 cas cumulatifs diagnostiqués au 15 janvier 1992; 90% des personnes atteintes sont des hommes.

Au Québec, l'épidémie se caractérise par sa fréquence élevée dans la population hétérosexuelle et celle qui utilise des drogues injectables. En conséquence, la proportion de femmes et d'enfants infectés est supérieure à celle que l'on relève dans le reste du Canada. La plupart se retrouve dans l'île de Montréal.

Pour l'ensemble des MTS, les taux de cas déclarés sont nettement plus importants dans l'agglomération de Montréal, sur la Côte-Nord et chez les autochtones du Nord.

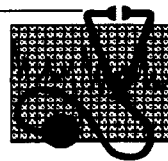
#### 13.2 Ce que le gouvernement entend faire

##### ⇒ *Renforcer les activités éducatives*

- ♦ Maintenir les campagnes médiatiques en mettant davantage l'accent sur les comportements à risque. Ces campagnes doivent, comme par le passé, viser toutes les MTS, incluant le sida, et prévenir les réactions négatives à l'endroit des personnes séropositives ou sidéennes.

## La réforme de la santé

---



- ♦ Orienter l'éducation sexuelle dans les écoles sur le développement des connaissances et sur l'adoption d'attitudes et de comportements sains et responsables.

- ♦ Éviter de mettre uniquement l'accent sur la protection contre les MTS.

- ♦ Mettre en place des cliniques-jeunesses mobiles d'intervention.

### ⇒ Renforcer les activités diagnostic et de dépistage

- ♦ Implanter des protocoles diagnostiques accessibles aux personnes à risque.

- ♦ Implanter et évaluer un programme de dépistage pour la gonorrhée, la syphilis et la chlamydie.

- ♦ Élaborer un programme standardisé.

### ⇒ Renforcer les activités préventives

- ♦ Installer des distributrices de condoms dans les écoles secondaires, dans les cégeps et collèges.

- ♦ Prévoir un plan de vaccination contre l'hépatite B en ciblant mieux la clientèle.

- ♦ Consolider l'action directe auprès des personnes utilisatrices de drogues injectables.

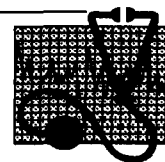
### ⇒ Améliorer la qualité de vie des personnes séropositives ou sidéennes et adapter les services à leurs besoins.

- ♦ Supporter les groupes communautaires et travailler plus étroitement avec eux.

- ♦ Accroître les services psychosociaux ainsi que l'accessibilité à des résidences spécialisées et à des services à domicile adaptés aux personnes atteintes du sida.

- ♦ Faciliter l'accès aux médicaments en améliorant les processus de cheminement et d'élaboration des dossiers dans le cadre des programmes d'exception de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

- ♦ Coordonner les interventions dans la lutte contre le sida.



## 13.3 Positions de l'AFEAS

Nous avons plusieurs recommandations sur le sujet. Elles demandent, entre autres, l'augmentation des budgets pour généraliser les tests servant à dépister les MTS, en particulier la chlamydia; l'instauration de cliniques de dépistage des MTS; de l'aide aux CLSC pour qu'ils puissent offrir un programme complet sur les MTS incluant l'information, l'éducation, le dépistage et la relance des contacts; que des sommes substantielles soient allouées pour la recherche sur la prévention et la guérison des MTS; que le gouvernement fasse de la publicité sur les conséquences des MTS.

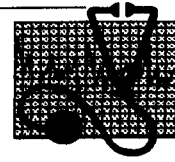
## 13.4 Commentaires du CSF

"Le CSF recommande au Ministère de faire de la lutte à l'infertilité des femmes une des priorités du système de santé au cours des prochaines années. Il recommande que des cliniques de prévention, de dépistage et de traitement des MTS soient accessibles dans toutes les régions du Québec. En ce qui concerne le sida, il s'inquiète particulièrement des dangers que courent les femmes toxicomanes. Il recommande que des mesures soient prises en vue de prévenir la transmission du virus du sida par le sperme du donneur lors de l'insémination artificielle."<sup>(11)</sup>

## 13.5 Ce que les autres groupes en pensent

Pour Lise Fontaine, porte-parole du Centre de dépistage anonyme SOC de Sherbrooke, "les femmes semblent oubliées dans les voies d'action concernant le sida. Pourtant, le lien femmes-pauvreté-sida a été clairement prouvé. Le Centre québécois de lutte contre le sida nous demande explicitement de travailler auprès des femmes comme groupe à risque... pendant que la politique n'avance aucune action spécifique pour elles". Cette lacune serait d'autant plus inquiétante que, comme le souligne Clément Fontaine, coordonnateur par intérim à Miels Québec, "le diagnostic se fait trop tard; les médecins n'ont pas encore suffisamment le réflexe-sida en ce qui touche les femmes". L'organisme se dit cependant satisfait des lignes directrices du document, mais reste perplexe devant la proposition de faciliter l'accès aux médicaments extrêmement chers.<sup>(12)</sup>





## Objectif 16

### Diminuer les problèmes de santé mentale

#### 16.1 État de la situation

Une personne sur cinq connaîtra un problème de santé mentale au cours de sa vie. Les problèmes psychologiques sévères diffèrent selon l'âge et le sexe. La dépression et la "grande nervosité et l'irritabilité" affectent surtout les femmes de 25 à 64 ans.

Les personnes qui vivent seules, celles qui sont peu scolarisées, qui ne travaillent pas à l'extérieur, les personnes âgées, les réfugiées et les immigrants privés d'un soutien dans leur groupe d'origine se révèlent les plus vulnérables.

La détresse psychologique est plus élevée chez les femmes. Elle est également deux fois plus fréquente chez les personnes défavorisées que chez celles qui jugent leur revenu suffisant.

La consommation de médicaments psychotropes est presque deux fois plus élevée chez les femmes. Les médecins prescrivent davantage de médicaments, surtout des tranquillisants, aux personnes âgées et aux femmes. Plusieurs d'entre elles font de plus un usage abusif de substances multiples. Selon des recherches récentes, les personnes âgées et les femmes de 35 à 64 ans sont plus susceptibles d'abuser de médicaments psychotropes.

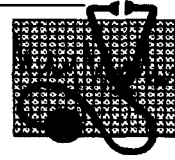
#### 16.2 Ce que le gouvernement entend faire

La politique de santé mentale met l'accent sur l'amélioration des services destinés aux personnes ayant un problème important de santé mentale. Elle prévoit une série de mesures qui se fondent sur les grandes orientations suivantes : la primauté de la personne, la qualité des services, l'équité, la recherche de solutions dans le milieu de vie des personnes et le partenariat. Il faut par ailleurs:

- Améliorer l'accès aux services pour les personnes qui cumulent des situations difficiles et adapter ces services aux conditions de vie des populations à desservir.
- Accroître les efforts d'intégration dans le milieu et mieux répondre aux besoins et réadaptation.

# La réforme de la santé

---



- Préciser les objectifs à poursuivre et clarifier les responsabilités et les contributions en prévention et en promotion de la santé mentale, en incitant les communautés et les personnes à développer leurs propres solutions.

## Agir en priorité sur les conditions de vie

- Intégrer toutes les actions de prévention et de promotion de la santé mentale aux autres politiques sociales.
- Soutenir les communautés locales, reconnaître leur potentiel et favoriser leur participation aux décisions.

## 16.3 Ce que l'AFEAS demande

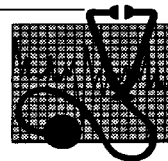
“Que la Corporation professionnelle des médecins sensibilise ses membres et les étudiants en médecine au phénomène de diagnostic hâtif de dépression nerveuse chez les femmes”.

## 16.4 Commentaires du Conseil du statut de la femme

“Le CSF rappelle que les femmes présentent un taux de détresse psychologique plus élevé que les hommes. Par ailleurs, les études démontrent que les femmes entretiennent une double relation avec les problèmes de santé mentale : d'une part, elles sont, par leur situation sociale, plus sujettes au stress et aux troubles émotifs et psychologiques, d'autre part, ce sont elles qui sont appelées à assurer les soins et la garde d'enfants et d'adultes qui présentent des problèmes de santé mentale. Le Conseil souhaite donc que le MSSS accorde une attention particulière aux femmes dans la mise en oeuvre de sa politique de santé mentale. Il souhaite que soient étudiées:

- ♦ l'influence des conditions de vie des femmes sur leur santé mentale;
- ♦ les alternatives à la médication de la santé mentale;
- ♦ l'évaluation des pratiques de prescription de psychotropes aux femmes.”<sup>(13)</sup>





## *Objectif 17*

Réduire de 15% le nombre de suicides et de tentatives de suicide

### 17.1 État de la situation

La problématique du suicide englobe les idées suicidaires, les tentatives de suicide et les suicides comme tels. Le suicide est la troisième cause de mortalité prématurée au Québec. Pour chaque suicide réussi, il y aurait, selon une estimation conservatrice, 50 tentatives de suicide. Dix pour cent des gens avouent avoir pensé à se suicider au cours de leur vie.

Les facteurs associés au suicide sont nombreux. On constate que le taux de suicide est le plus élevé chez les gens séparés ou divorcés et le plus bas chez les gens mariés. La relation entre le suicide et l'isolement social a maintes fois été démontrée.

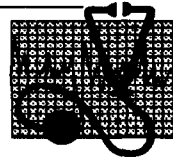
Le chômage est également associé au suicide. Les maladies chroniques seraient un principal facteur de risque chez tous les groupes d'âge, mais particulièrement chez les personnes âgées.

Chez les femmes, les taux de suicide les plus élevés se retrouvent entre 35 et 54 ans.

Au Québec, malgré les efforts qui se font, la prévention est insuffisante : soutien à la famille, lutte au décrochage scolaire et à la toxicomanie, amélioration des conditions de vie.

### 17.2 Ce que le gouvernement entend faire

- Améliorer les capacités psychosociales des individus et des familles.
- Prévenir les crises familiales
  - ◆ en favorisant l'engagement du père;
  - ◆ en soutenant les familles en difficulté;
  - ◆ en prévenant les abus et la violence familiale.
- Adopter une approche sociale de prévention du suicide
  - ◆ en intégrant la prévention du suicide aux objectifs de promotion en santé mentale;
  - ◆ en décourageant le sensationnalisme qui accompagne souvent les cas de suicide.



- ♦ en réduisant l'accessibilité aux instruments de suicide, notamment les armes à feu et les médicaments.
- Améliorer l'intervention lors de situations de crise
- ♦ en sensibilisant les parents, les éducateurs et éducatrices et les intervenants de première ligne à la problématique du suicide.
  - ♦ en favorisant le soutien des jeunes en appuyant les centres de prévention du suicide et les programmes en milieu scolaire; services de consultation téléphonique, programmes d'entraide ou d'aide par les pairs.

## 17.3 Position de l'AFEAS

Nous n'avons aucune position là-dessus, mais c'est un sujet qui intéresse beaucoup nos membres, d'après les sondages sur les choix de sujets d'étude.

## *Objectif 18*

Éliminer les obstacles à l'intégration sociale des personnes âgées

### 18.1 État de la situation

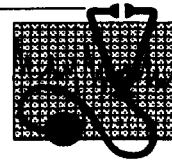
Malgré une amélioration importante des mesures de sécurité du revenu, une partie des aînés vivent encore dans une situation de dépendance financière. Bien que le revenu de l'ensemble des personnes âgées vivant seules ait augmenté depuis une quinzaine d'années, 57% des femmes âgées se retrouvent encore sous le seuil de la pauvreté.

Le rapport du Groupe d'experts sur les personnes aînées, intitulé "Vers un nouvel équilibre des âges", a dégagé sept (7) problèmes qui affectent particulièrement ce groupe:

- ♦ la dépression et ses conséquences;
- ♦ le suicide;
- ♦ la consommation de médicaments, et particulièrement de psychotropes;
- ♦ les problèmes d'alcoolisme et leurs conséquences;

# La réforme de la santé

---



- ♦ les abus et la négligence;
- ♦ les problèmes de mémoire et de compréhension réversibles et leurs conséquences;
- ♦ les situations de handicap liées aux pertes auditives et visuelles.

La majorité des personnes âgées sont en bonne santé et, en dépit de problèmes temporaires ou permanents de santé, 65% à 70% d'entre elles demeurent autonomes et n'ont besoin d'aucun service particulier.

Ce n'est pas le vieillissement en soi, mais plutôt le vieillissement mal préparé, au niveau individuel comme à l'échelle de la collectivité, qui peut transformer la vieillesse en fardeau. Le problème majeur provient en réalité de l'attitude de la société à l'endroit des personnes vieillissantes et du manque d'adaptation du milieu aux besoins particuliers des aînés.

L'isolement, la dépendance sociale et l'insatisfaction causée par la perte de tout rôle social sont étroitement liés à l'exclusion sociale des personnes âgées. Dans cette perspective, la retraite occupe une place fondamentale : une retraite forcée, inadaptée ou mal préparée peut jouer un rôle déclencheur ou accélérateur dans l'apparition de problèmes de santé physiques ou psychiques.

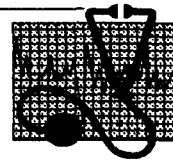
Les femmes se retrouvent encore souvent seules, isolées, et ont à subir plus de deuils et de pertes de toutes sortes. Elles sont également plus pauvres. Les personnes très âgées, dont la majeure partie sont des femmes, voient leurs risques d'éprouver des problèmes de santé chroniques augmenter considérablement. La moitié des aînés de 75 à 84 ans déclarent une incapacité. Après 85 ans, cette proportion atteint 77%.

## 18.2 Ce que le gouvernement entend faire

- Adapter la société au vieillissement de la population
  - ♦ Mettre en place un environnement socio-économique favorisant le maintien de l'intégration sociale des aînés.
  - ♦ Privilégier l'approche intersectorielle dans l'action en faveur des personnes âgées.
  - ♦ Pour une action efficace, plusieurs secteurs d'activités doivent travailler en collaboration; la sécurité du revenu, l'habitation, la sécurité publique, le transport, la santé et les services sociaux.

# La réforme de la santé

---



- ♦ Favoriser l'accès à un logement adéquat qui offre la possibilité d'échanges avec les autres générations, à des moyens de transport adaptés, diversifiés, accessibles, et mettre en place des conditions favorisant la mobilité des personnes âgées.
  - ♦ Réduire les obstacles au maintien de l'intégration sociale des aînés.
  - ♦ Diminuer la pauvreté des femmes seules en poursuivant la bonification des mesures de soutien de revenu.
- Le gouvernement entend aussi:
- ♦ réorganiser les services, pour les personnes âgées qui éprouvent des problèmes chroniques, de façon à mettre à contribution l'ensemble des ressources pour assurer l'intégration des aînés à leur communauté et pour leur permettre de demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu de vie habituel.

Une telle réorganisation exige non seulement des services de maintien à domicile suffisants, mais également une gamme de services qui s'inscrivent tous dans une perspective de maintien de l'intégration sociale des aînés et ceci, quel que soit leur milieu de vie.

➤ Il veut aussi:

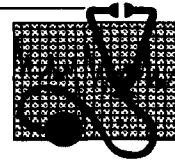
- ♦ favoriser la participation des aînés dans les actions de prévention et de promotion de la santé et du bien-être, tant lors de leur élaboration que lors de leur implantation, particulièrement pour les sept problèmes qui affectent le plus les personnes âgées.

## 18.3 Ce que l'AFEAS demande

Nos positions concernent surtout l'aspect financier de la vie des femmes âgées, notamment toute la question des régimes de retraite privés et publics.

## 18.4 Commentaires du CSF:

"Il faudrait, selon le Conseil, accorder une attention spéciale aux caractéristiques et aux conditions de vie des femmes âgées pour leur permettre d'acquérir ou d'accroître leur autonomie et de briser leur isolement."<sup>(14)</sup>



## 18.5 Ce que d'autres groupes en pensent

"La Fédération des clubs de l'âge d'or est relativement heureuse des propositions : "On réserve un objectif aux personnes âgées sans les "ghettoïser" comme des extra-terrestres" commente la directrice des programmes, Martine Langlois. "On semble tellement être préoccupé par la situation des femmes âgées. C'est parfait, mais comment y arrivera-t-on? On vient par exemple, de confirmer la vocation de "porte d'entrée du système" des CLSC au détriment de leur action communautaire. Comment prévenir sans ressources, sans argent neuf? Comment se fera l'intégration de cette politique avec la réforme et le financement?" Voilà la question." (15)

## Éléments de réflexion

"Soulignons qu'une place dans un hôpital coûte annuellement 44 600\$; cette place ne coûte que 25 000\$ en Centre d'hébergement. Fournir 15 heures par semaine de soins à domicile à une personne âgée ne coûte que 8 000\$ environ par année. Au Québec, actuellement, on institutionnalise 50% de plus que les autres provinces."<sup>(16)</sup>

Il en coûte 200\$ par mois pour aider des gens à rester chez eux en toute sécurité, alors qu'il en coûte 200\$ par jour pour les parquer en institution."<sup>(17)</sup>

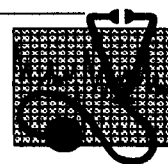
## Conclusion

"Qu'est-ce que la réforme va donner de plus au citoyen? Des droits reconnus par chaque établissement dans un code d'éthique, des comités de malades ou d'usagers plus présents et mieux financés, des mécanismes de traitement des plaintes plus transparents et plus crédibles, des services adaptés aux besoins et surtout près du milieu, une plus grande représentation sur tous les conseils d'administration et une meilleure information. (...) Parmi les plus satisfaits de cette réforme, il y a les organismes communautaires qui sont enfin reconnus. Après des batailles acharnées, ils auront un véritable statut dans la loi et un financement assuré. Le ministère leur accordera 100 millions d'ici 5 ans".<sup>(18)</sup>

Notons que les stratégies développées par le gouvernement rejoignent certaines critiques faites par le CSF et l'AFEAS, entre autres. En effet, le grand défi à relever pour le système est d'agir sur la cause des problèmes plutôt que d'essayer de faire disparaître les conséquences.

## La réforme de la santé

---



L'AFEAS, qui prône depuis longtemps la prise en charge de sa santé par la personne et reproche depuis des années au système de soins et de services sociaux d'être axé sur le "curatif" plutôt que le "préventif", ne peut qu'être d'accord. Que l'on se rappelle la brochure publiée en 1983 : "Ma santé, j'm'en occupe!". Ce titre illustre bien notre position, qui n'a pas changé depuis. Nous ne pouvons que tomber d'accord avec une réforme qui ne veut plus de "bénéficiaires" mais des individus, des familles et des milieux de vie qui seront les premiers acteurs de leur propre santé et bien-être.

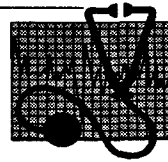
Pour le CSF, le défi apparaît considérable, si on tient compte des écarts qui persistent et des types de rapport qui existent entre les femmes et le système de santé à l'heure actuelle. Notons particulièrement la surmédicalisation de la fonction reproductive des femmes : hystérectomies, ligatures de trompes, césariennes, tranquillisants pour la ménopause et traitements hormonaux, etc.

"Tout en constituant 51% de la population totale, les femmes représentent beaucoup plus que la moitié des personnes utilisatrices des soins de santé et de bien-être. Toutes les données indiquent, en effet, qu'elles sont de plus grandes utilisatrices de soins de santé que les hommes. Les femmes sont aussi de plus grandes consommatrices de médicaments. Louise Guyon souligne avec justesse que l'enquête Santé-Québec confirme avec certitude plusieurs réalités que nous savions de façon partielle.

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes avec un fardeau plus lourd de souffrance et d'incapacité - elles ont de meilleures habitudes de vie en général, mais lorsque celles-ci sont mauvaises, cela semble associé à de plus lourdes conséquences ou à des situations plus problématiques."<sup>(19)</sup>

***La femme a des besoins spécifiques en matière de santé et il serait temps qu'une politique globale la concernant voit le jour. Or, la réforme propose une approche morcelée, un découpage "artificiel" entre ses différents problèmes de santé qui ne peut que lui nuire lors des interventions médicales ou psycho-sociales.***

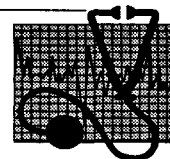




Une approche globale de la santé des femmes aurait pour priorité selon le CSF:

- ♦ la prévention de l'infertilité
- ♦ la maîtrise de la fécondité
- ♦ un encadrement strict des nouvelles technologies de la reproduction
- ♦ la périnatalité
- ♦ la ménopause
- ♦ la santé mentale des femmes
- ♦ la violence faite aux femmes
- ♦ les soins aux femmes âgées

La seule façon de s'assurer que nos besoins sont respectés est de s'impliquer. Or, comme il a été annoncé au début de ce dossier, une grande place est faite à la population. A nous de la prendre.



## Action

### La participation des femmes aux structures décisionnelles <sup>(20)</sup>

La réforme de la santé promet une décentralisation. Cette décentralisation comporte des enjeux importants pour les femmes du Québec. En effet, lorsque l'on fait le point sur les recommandations en matière de santé et de services sociaux formulées par le CSF, par les multiples comités interministériels et les divers groupements nationaux, on réalise que dans l'ensemble, ces recommandations sont restées "sur les tablettes".

Aussi, le CSF voit dans la démarche de régionalisation la possibilité, pour les femmes, d'exercer enfin un rôle déterminant dans l'orientation et l'évaluation des programmes et des services. Mais les femmes auront-elles vraiment une influence au sein des "régies régionales", et pourront-elles vraiment participer à la gestion des services de santé et des services sociaux?

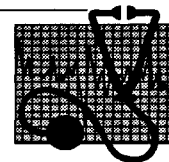
#### Les femmes peu présentes dans les structures décisionnelles

Cette réorganisation soulève toute la question de l'accès des femmes aux structures décisionnelles. L'organisation actuelle de notre société pose de multiples embûches à l'égalité des femmes et des hommes. Encore aujourd'hui, les femmes sont minoritaires dans l'ensemble des lieux décisionnels, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou administratifs. Il s'agit d'un problème ancien pour lequel des mesures innovatrices doivent être prises. La décentralisation s'inscrit dans ce sens et doit permettre la participation des usagères et des usagers.

Au cours des vingt dernières années, les mécanismes de participation aux diverses instances de santé et de services sociaux ont permis une certaine participation des femmes aux orientations et à la gestion des institutions. Mais la problématique de la santé des femmes s'est développée par le secteur communautaire et n'a pas pénétré ces instances décisionnelles.

#### La participation des femmes

La décentralisation envisagée par la réforme est fondée sur une participation accrue des bénéficiaires. Le ministère a même prévu que certains membres devraient provenir du groupe des personnes âgées ou des communautés culturelles.



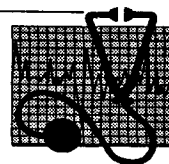
Le CSF est d'accord avec cela et il considère que la composition des conseils d'administration et des régies régionales devra aussi refléter la composition des clientèles formées de femmes et d'hommes.

On peut constater que les femmes se sont intégrées plus facilement dans les conseils d'administration des établissements dont le champ d'action est plus près de leur réalité quotidienne. Il est également possible que dans de vastes régions, les transports en commun déficients empêchent les femmes de participer aux c.a. des centres hospitaliers ou des centres de services sociaux dont le rayon d'action couvre l'ensemble d'une région administrative.

Il semblerait enfin que les responsabilités qui relèvent de conseils d'administration, tels ceux des centres hospitaliers, apparaissent aux femmes, à tort ou à raison, de nature abstraite, complexe ou difficile à comprendre, éloignées des réalités quotidiennes et peu attrayantes pour elles.

Étant donné que les nouvelles structures administratives envisagées, soit des c.a. unifiés, comporteront un regroupement d'établissements, il est à craindre que ce qui a fait obstacle à la participation des femmes dans le passé soit accentué dans l'avenir.

Le CSF considère qu'une présence égalitaire des femmes à ces nouvelles structures s'impose afin qu'elles reflètent la composition de la population et qu'elles visent à ce que les services de santé et les services sociaux répondent mieux à leurs besoins.



## Conclusion

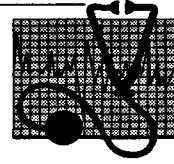
De l'avis du Conseil, la réforme représente pour les femmes un défi de taille et ce, pour plusieurs raisons:

- ⌘ elles sont les principales usagères des services de santé et des services sociaux;
- ⌘ elles sont également en grand nombre parmi les professionnelles de la santé;
- ⌘ elles ont, par leur condition sociale, économique et biologique des besoins spécifiques en matière de santé et de bien-être;
- ⌘ elles ont, au cours des dernières années, mis sur pied et dispensé des services alternatifs destinés à répondre à leurs besoins spécifiques;
- ⌘ elles ne sont pas représentées proportionnellement à leur nombre dans les structures décisionnelles qui régissent le système de santé et de services sociaux.

Aux yeux du Conseil, la restructuration qui s'annonce permet d'espérer que les conditions seront mises en place pour une approche plus globale de la santé. Les modifications apportées au réseau de la santé et des services sociaux, notamment par la création d'un palier régional, ouvrent la voie à une participation plus large de la population. Dans le même sens, le document d'orientation présente une ouverture nouvelle au dynamisme des organismes communautaires, particulièrement pour les groupes de services qui se sont développés pour offrir des solutions de rechange aux carences du système.

Le Conseil réitère donc ses priorités en matière de santé des femmes et considère que le ministère de la santé et des services sociaux devrait respecter les conditions essentielles qui en permettront la réalisation dans la cadre de la réforme qu'il a entrepris.

Pour savoir où et comment prendre sa place dans cette régionalisation, il vous est recommandé de vous procurer le Guide de soutien que le Conseil du statut de la femme a produit. Pour savoir exactement les nouvelles instances décisionnelles que le gouvernement a créé et les remaniements nombreux qu'il a fait dans la gestion des établissements et des budgets, il faut vous procurer le document suivant : Une réforme axée sur le citoyen, Ministère de la santé et des services sociaux, Québec, 1990.



## Explication des activités

### Activité 1 Présentation

L'animatrice présente le déroulement des activités tandis que la responsable du sujet du mois présente le dossier d'étude et son contenu.

### Activité 1 Exposé

La responsable du sujet du mois, à partir de l'introduction du dossier, présente pourquoi le Ministère de la santé et des services sociaux a entrepris une telle réforme.

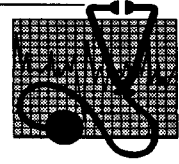
### Activité 3 Forum

Dans ce dossier, on retrouve 8 objectifs de la réforme qui concernent les femmes de façon spécifique. Quatre responsables se partagent les sujets, les lisent puis présentent les positions et commentaires de l'AFEAS, du CSF et d'autres groupes tels que reproduits dans ce dossier. Elles suscitent ensuite questions et commentaires. Veuillez noter que ce dossier a été réalisé en février 1993, pour répondre aux souhaits des membres d'obtenir leur documentation au plus tôt. Des développements ont pu survenir depuis ce temps. Il est indispensable qu'une recherche préalable soit entreprise avant la présentation pour s'assurer que vous avez bien tous les renseignements en main.

Ce forum peut se vivre simplement, avec les membres de l'assemblée ou atteindre une certaine envergure en invitant des personnes ressources, la population ou d'autres groupes de votre communauté. Le temps alloué variera donc en fonction du genre de soirée que vous déciderez d'organiser.

### Activité 4 Action

La partie action est très importante dans ce dossier. Comme vous le verrez dans cette section, il y a une grande ouverture qui est faite à la population en ce qui a trait à la gestion de nos services de santé. Il faut encourager nos membres à s'impliquer. Noter que le Conseil du statut de la femme a produit un guide de soutien pour les femmes désireuses de s'impliquer en région. S'il y a un bureau du CSF pas trop loin, ce serait une bonne idée d'inviter une représentante pour expliquer aux membres de quelle façon elles peuvent obtenir un siège.



## Activité 5 Évaluation orale ou écrite

L'évaluation de toute activité est essentielle pour bien "coller" aux besoins et aspirations des membres, surtout ne l'escamotez pas! Lors de votre rapport à votre responsable régionale, n'oubliez pas d'identifier avec le titre et non plus le mois du dossier.

- Qu'est-ce qui vous a le plus intéressé dans ce dossier?
- Quelle participation avez-vous apportée aux activités?
- Quelle suite pourrait-on donner à ce dossier?

# Grille des activités

**THÈME: LA RÉFORME DE LA SANTÉ**

**Titre: "Ma santé, à quel prix?"**

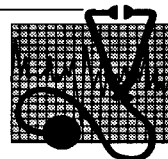
**Objectifs:**

- Expliquer en quoi consiste la réforme de la santé et en quoi elle touche spécifiquement les femmes.

TEMPS	SOUS-OBJECTIFS	ACTIVITÉS	INSTRUMENTS	RESSOURCES
05m.	Prendre connaissance du déroulement de la soirée.	1) Présentation du déroulement de la soirée Présenter le dossier d'étude	Dossier	Animatrice Responsable sujet du mois
05m.	Connaître le pourquoi de la réforme en général.	2) Exposé de la responsable de l'activité	Dossier	Responsable sujet du mois
30m.	Identifier les stratégies proposées qui sont spécifiques aux femmes et leurs conséquences sur leur santé.	3) Forum Quatre(4) membres se séparent les huit (8) objectifs, les lisent puis présentent l'information du dossier et suscitent les questions et commentaires.	Dossier d'étude	4 responsables
15m.	Formuler et entreprendre une action reliée au sujet du mois.	4) Action L'animatrice conclut le forum; il faut s'impliquer dans les processus décisionnels dans le domaine de la santé et des services sociaux. Qui? Comment? Où? Formuler des propositions si vous le jugez nécessaire.	Recherche dans le milieu pour répondre aux qui? comment? où?	Responsable Personnes-ressources
05m.	Identifier le degré de satisfaction des participantes.	5) Évaluation orale ou écrite des participantes		Animatrice et participantes

**N.B.: Si selon votre disponibilité, vous voulez prolonger l'activité, le forum peut facilement atteindre 2 heures.**

**A titre de suggestion : activité avec les membres seulement ou demander à des personnes-ressources de la population de s'impliquer ou inviter d'autres groupes de la communauté à participer au débat.**



## Bibliographie

(1), (3), (5), (7), (11), (13), (14), (20)

Commentaires et propositions du Conseil du statut de la femme, sur les orientations du Ministère de la santé et des services sociaux pour améliorer la santé et le bien-être au Québec, octobre 1989.

(2), (4), (6), (8), (9), (12), (15)

Danielle Stanton, "Dix ans pour se refaire une santé", *La Gazette des femmes*, nov.-déc., 1992, vol 14, no 4.

(10) Martha Gagnon, in *La Presse*, 23 juin 1992.

(16) Denis Lessard, in *La Presse*, 24 octobre 1990.

(17) Jeanne Desrocher, in *La Presse*, vendredi 8 juin 1990.

(18) Martha Gagnon, in *La Presse*, "La réforme Côté", 8 décembre 1990.

(19) Louise Guyon, "Les données sur les femmes dans l'enquête de Santé-Québec: informations nouvelles et pistes de recherche", conférence donnée à l'Université Laval, 31 mai 1989, texte non-publié, cité dans Commentaires et propositions du Conseil du statut de la femme, sur les orientations du Ministère de la santé et des services sociaux pour améliorer la santé et le bien-être au Québec, octobre 1989.

Dossier d'étude AFEAS 1992-1993, La violence conjugale.

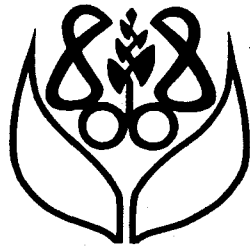
Mémoire présenté par l'AFEAS à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Michelle Houle-Ouellet, mars 1986.

La politique de la santé et du bien-être, Gouvernement du Québec, Ministère de la santé et des services sociaux, 1992, 192 pages.

Une réforme axée sur le citoyen, Gouvernement du Québec, Ministère de la santé et des services sociaux, 1990, 90 pages.

Une réforme axée sur le citoyen, plan d'implantation, Gouvernement du Québec, Ministère de la santé et des services sociaux, 33 pages, 1992.





**Concours**  
**Prix Azilda Marchand**

Pour notre pionnière, Madame Azilda Marchand,  
"l'action la plus importante est celle de contribuer  
à l'évolution des mentalités".

Comité provincial du Prix Azilda Marchand

# Dossier d'étude

1993-1994

Les loisirs et les femmes

**Bicylette... danse...  
lecture... bingo!**



AFEAS



## Sommaire

1. Introduction: les femmes et les loisirs .....	75
1.1 Les femmes et le sport; mentalités et coutumes .....	77
1.2 Le sport vu par les femmes .....	78
1.3 Milieu scolaire et éducation physique: une absence de modèles .....	78
1.4 La situation socio-économique et l'activité physique des femmes .....	79
1.5 L'activité physique dans les loisirs communautaires .....	79
1.6 Les sports et loisirs exclusivement féminins .....	80
1.7 L'intégration des filles et des femmes dans les sports "masculins" .....	81
2. Aperçu des loisirs préférés des femmes .....	83
3. Attitudes et besoins des Québécoises face au loisir .....	84
3.1 La femme et l'activité physique, sportive et de plein air .....	90
3.2 Activités artisanales ou artistiques .....	92
3.3 Activités de bénévolat .....	93
3.4 La pratique d'activités à l'extérieur du foyer .....	94
4. Action .....	97
4.1 La municipalité et les loisirs .....	97
4.2 Le sommet québécois du loisir .....	98
5. Explication des activités .....	101
6. Grille de planification des activités .....	103
7. Bibliographie .....	104



### 1- Introduction

## Les femmes et les loisirs <sup>(1)</sup>

Il est difficile de définir ce que sont les loisirs pour les femmes. Si on définit le "travail" comme un emploi rémunéré, alors les "loisirs" comprennent les activités menées en dehors des heures de travail. Ces divisions n'ont aucun sens lorsqu'on les applique aux femmes qui travaillent sans rémunération à la maison. En outre, les femmes qui travaillent à l'extérieur, et qui se voient confrontées à la "double journée", perçoivent leurs activités ménagères, accomplies seules au foyer, comme du "travail", alors qu'elles voient certains aspects de leur emploi extérieur comme un "loisir" en raison des rapports sociaux qu'elles y trouvent en compensation. Une femme au foyer avec des enfants d'âge préscolaire peut percevoir sa vie d'une manière positive parce qu'elle considère que travail et loisirs s'intègrent dans sa routine quotidienne.

Les conclusions voulant que les femmes mariées ayant un emploi rémunéré fassent moins de travaux ménagers et disposent davantage de temps de loisirs que celles n'ayant pas d'emploi rémunéré témoignent encore plus de la nature complexe du travail et des loisirs des femmes.

Quoiqu'il en soit, le principe de deux poids deux mesures au sein de la famille transpire dans la majorité des divisions sociales; les hommes considèrent qu'ils "méritent" leurs loisirs tant en vertu de leur travail à l'extérieur que de leur état de supériorité dans la société, alors que l'on considère que les femmes, du fait de leurs responsabilités familiales, se doivent de faire passer les besoins de loisirs des autres avant les leurs, ce qui montre le genre de soins et de sacrifices de soi on attend d'une femme qui est avant tout épouse et mère. Bon nombre d'activités féminines, appelées "loisirs" comme le tricot ou la promenade dans le parc avec les enfants, sont aussi utiles à la famille. Cette façon de considérer les loisirs féminins en dit long sur la place que notre société est prête à faire pour les loisirs des femmes.

Puisque la garde des enfants revient en premier lieu aux femmes, le fait qu'elles doivent être disponibles jour et nuit limite considérablement le temps que l'on peut réellement qualifier de temps libre. Certains responsables de programmes de loisirs communautaires destinés aux mères ayant de jeunes enfants ont adopté la solution de la garderie collective où les femmes assument à tour de rôle la garde des petits. Cette méthode comporte des avantages, mais elle renforce l'idée que le soin des enfants incombe aux femmes; il serait difficile d'envisager une situation parallèle où les hommes garderaient à tour de rôle les enfants pendant que les autres joueraient au hockey!



Il existe d'autres éléments d'oppression des femmes dans le domaine des loisirs :

- la sécurité économique des femmes qui est précaire,
- la socialisation des filles dans les écoles où on leur offre un éventail limité d'activités sportives et récréatives,
- la présentation des femmes dans des rôles traditionnels par les médias,
- la politique sociale de l'État qui accorde la primauté au rôle d'épouse et de mère,
- le pouvoir des hommes sur la sexualité féminine,
- le contrôle de la fonction reproductrice des femmes par le système de santé,
- les contraintes sur la liberté de mouvements des femmes lorsqu'elles ne sont pas accompagnées par des hommes.

Ces réalités féminines ont une grande portée sur la qualité et la nature des possibilités de sports et de loisirs qui sont offertes aux femmes.

Au lieu de dire que ce sont les femmes qui ne veulent pas de loisirs ou qui ne savent pas s'organiser, des Britanniques ont examiné le contexte global de la vie des femmes et ont déterminé que ce sont les contraintes que posent les heures de travail, les besoins économiques, les responsabilités familiales, la peur du viol, etc., ainsi que des infrastructures sportives et récréatives organisées par et pour des hommes qui sont responsables du manque de loisirs des femmes.

Et vous, qu'en pensez-vous? Comment ça va dans votre municipalité?

**Louise Dubuc**  
**agente d'information**

*pour le comité du CPEA composé de : Johanne Fecteau, responsable, Raymonde Bouchard, Simonne Gérin-Lajoie, Rita Villeneuve, Yolande Haines au secrétariat et moi-même en qualité d'adjointe et de rédactrice.*



### 1.1 Les femmes et le sport : mentalités et coutumes

Au tournant du siècle, la profession médicale, où il y avait une prédominance d'hommes et dans laquelle on recrutait un nombre appréciable de directeurs de sports dans les universités, a réagi à la participation grandissante des femmes au sport et à l'activité physique. Les médecins ont mis les femmes en garde contre la bicyclette, la course et les jeux supposément rudes, activités qui, selon eux, risquaient de bouleverser le cycle menstruel et d'endommager les organes reproducteurs.

Dans la même lancée, les éducateurs, les membres du clergé et d'autres gardiens de la moralité féminine se sont joints aux médecins pour mettre les filles et les jeunes femmes en garde contre la participation aux sports de compétition qui, selon eux, favorisaient l'acquisition de qualités "viriles" comme la hardiesse, l'indépendance et l'initiative. A la fin des années '20, le sport de compétition pour les filles et les femmes était donc suspendu dans la plupart des écoles et des universités.

Les femmes-cadres dans le domaine du sport étaient en partie responsables de cette interdiction, mais pour des raisons tout-à-fait différentes. Elles soutenaient en effet que les filles et les femmes étaient exploitées dans les sports de compétition contrôlés par les hommes et que l'accent était mis sur la concurrence et sur l'excellence sportive, ce qui limitait les possibilités de participation de la vaste majorité des femmes qui n'arrivaient pas à atteindre le haut niveau exigé.

Dans les années 30 et 40, d'autres inquiétudes ont surgi au sujet de la présence des femmes dans les sports dits "non-féminins". On a remis en question l'identité sexuelle des femmes qui prenaient du plaisir dans des entreprises depuis toujours réservées aux hommes comme les sports d'équipe, ou encore qui passaient leurs heures de loisirs entre elles.

Les femmes devaient exercer des sports solitaires, car la solidarité et l'esprit d'équipe étaient vues comme des qualités masculines. De même, s'il était normal que des hommes aient du plaisir entre eux, les femmes, n'étant pas supposé avoir les qualités requises pour cela, étaient donc des lesbiennes, puisqu'elles aimaient se retrouver entre elles.



### 1.2 Le sport vu par les femmes

La recherche a montré amplement que la plupart des filles et des femmes privilégient l'expérience sociale, l'amitié et le plaisir qu'elles prennent à l'activité physique et au sport, plutôt que la compétition et la victoire.

Les femmes apprécient le succès, mais avec certaines réserves, car elles se rendent compte que dans les sports compétitifs traditionnels, leur victoire se fait normalement aux dépens de la défaite de quelqu'un d'autre. Certains auteurs suggèrent que les femmes peuvent considérer la victoire comme une menace aux relations interpersonnelles.

L'existence d'une différence traditionnelle entre les sexes dans les jeux d'enfants de l'école élémentaire montrent que les garçons jouent à des jeux d'équipe compétitifs alors que les filles préfèrent des jeux non-structurés et faisant appel à l'imagination.

L'activité physique est bien entendu importante pour tous, mais la préférence des filles pour des activités impliquant la collaboration et la priorité qu'elles accordent à l'amitié ne doivent pas être sacrifiées aux valeurs des garçons, qui privilégient la compétitivité et l'agressivité. Or, c'est ce qui se passe le plus souvent. Chaque sexe peut apprendre quelque chose d'important de l'autre en ce qui concerne les valeurs et les attitudes dans les jeux. La nature du sport peut en être modifiée.

### 1.3 Milieu scolaire et éducation physique : une absence de modèles

L'école a peu d'influence sur l'initiation des filles aux sports. Bien que la participation des filles aux programmes de loisirs communautaires semble relativement stable au cours de l'adolescence, leur participation aux cours d'éducation physique à l'école chute de façon importante au secondaire.

Une étude menée à Ottawa (Quirouette 1983) souligne le faible nombre de modèles féminins - c'est-à-dire des monitrices d'éducation physique et des entraîneuses dans les programmes mixtes ou pour filles (4 à 12 années) - ce qui confirme que le sport et l'éducation physique dans les écoles demeurent un bastion masculin.



### 1.4 La situation socio-économique et l'activité physique des femmes

Les conditions matérielles des femmes influent beaucoup sur le choix du sport à pratiquer et sur la décision de participer ou non à une activité sportive. En effet, le coût des vêtements, de l'équipement sportif et des cours, de la location des installations, des déplacements et de la garde des enfants, peut dépasser les ressources financières de nombreuses femmes qui, de façon globale, gagnent 40% de moins que les hommes et dont un grand nombre sont des travailleuses au foyer non rémunérées. Ces facteurs expliquent en partie l'attrait des cours de conditionnement physique peu coûteux ou gratuits donnés dans des centres communautaires, où l'on offre souvent de garder les enfants et où les frais d'équipement et de déplacement sont minimales.

La notion de loisir pour les femmes se complique dans le cas de celle qui travaillent uniquement à la maison, où la ligne de démarcation entre "travail" et "loisir" est pratiquement imperceptible. Le fait d'avoir assez d'argent pour se payer des services de garderie et d'entretien ménager a un effet direct sur le nombre d'heures de loisirs. Il n'est pas surprenant que les femmes canadiennes estiment que le premier obstacle à l'accroissement de l'activité physique est le manque de temps.

L'attitude des membres de la famille à l'égard des loisirs, du sport et de l'activité physique pour les femmes est également modelée par la classe sociale et a des répercussions sur la participation sportive des femmes : si on estime que le comportement d'une épouse et mère doit être désintéressé et passif, on peut avoir tendance à limiter les activités de loisirs des femmes à la télévision et au bingo. La classe sociale et le sexe influent tous deux sur les valeurs attribuées à une activité physique pratiquée régulièrement pour se tenir en bonne forme physique et mentale.

### 1.5 L'activité physique dans les loisirs communautaires

Une étude sur des programmes offerts dans certaines villes canadiennes au cours de la période 1981-1984, a révélé que les services locaux des parcs et loisirs ne se montraient pas particulièrement attentifs aux besoins et intérêts divers des filles et des femmes : on a tendance à leur offrir une multitude de cours de conditionnement physique et de danse-exercice, souvent au détriment des sports et plus particulièrement des disciplines d'équipe. Le fait que certains centres de loisirs continuent encore d'offrir un programme de majorettes (et que l'activité





“meneuse de claques” était une des activités interscolaires pour les filles en Ontario aussi récemment qu’en 1982) témoignent de l’enracinement de la division traditionnelle des sexes dans les programmes de sports et de loisirs.

La situation du sport communautaire pour les filles jusqu’à l’âge d’environ 12 ans est plus prometteuse : des programmes mixtes de sport d’équipe au sein de ligues internes sont offerts dans certaines localités surtout dans les régions rurales où le faible nombre d’habitants rend l’établissement d’équipes et de ligues distinctes pour chacun des sexes peu pratique. Dans le cas particulier du hockey, les lignes directrices actuelles du Conseil féminin de l’Association canadienne de hockey amateur recommandent précisément l’intégration des filles dans les localités où il n’existe aucune possibilité équivalente pour elles.

### 1.6 Les sports et les loisirs exclusivement féminins

On appelle “sport et loisir exclusivement féminin” les programmes pour les femmes organisés par des femmes. L’organisation de bon nombre de ces programmes exclusivement féminins est fondée sur une philosophie qui diffère du modèle hiérarchique et compétitif qui caractérise la plupart des activités sportives et physiques définies par les hommes.

Voici quelques éléments de cette philosophie :

- ◆ procurer aux participantes un sentiment de sécurité;
- ◆ éviter les situations qui engendrent des rapports inégaux et peuvent saboter le but de la collaboration;
- ◆ offrir des choix aux participantes éventuelles;
- ◆ éviter une approche fondée sur la notion de succès ou d’échec;
- ◆ préconiser le partage des prises de décision et la mise en commun.

Le fait que les organisateurs et entraîneurs soient de sexe féminin comptent pour beaucoup dans l’atmosphère de ces activités. Bien que les programmes de plein air exclusivement féminins soient mieux organisés aux États-Unis, certains centres canadiens en offrent : on peut y faire du canoë, du camping, des randonnées pédestres, de l’escalade, etc. L’existence même de tels programmes remet en question la notion traditionnelle voulant que les femmes aient besoin de la direction, de la force et de la protection des hommes pour pratiquer ce genre d’activités. Selon un sondage mené auprès de femmes ayant participé à ces programmes, la principale motivation pour le choix d’activités exclusivement féminines était “l’absence de rôles imposés selon le sexe”, leur camaraderie, un meilleur sentiment d’égalité et une confiance en



soi supérieure. Dans les groupes mixtes, les hommes et les femmes ont tendance à suivre les modèles traditionnels de direction et de dépendance fondés sur le sexe plutôt que sur l'aptitude.

***En ce qui a trait aux sports d'équipe, les nouvelles ligues exclusivement féminines font face à un problème commun : les installations. Des études dans des grands centres urbains ont révélé qu'elles jouissaient de moins de temps de jeu, obtenaient moins de périodes aux heures de pointe et se voyaient attribuer des terrains de moins bonne qualité.***

### 1.7 L'intégration des filles et des femmes dans les sports "masculins"

Dans un monde où la domination de l'homme a toujours été forte, il semble peu probable qu'une femme ait réellement la possibilité de participer de façon comparable. En ce qui a trait aux sports d'équipe, par exemple, si les programmes dispensés aux femmes dans un établissement d'enseignement ou par une association sportive peuvent correspondre exactement à ceux qui sont prévus pour les hommes, il y a toujours le risque que la qualité de l'entraînement et de l'équipement, l'accès aux installations, le financement ou le parrainage ne soient pas les mêmes pour les deux sexes, étant donné l'importance donnée aux sports d'équipe masculins dans la plupart des écoles et des localités.

Pour résoudre ce problème, on pourrait prévoir les mêmes fonds, le même entraînement, les mêmes installations, etc., pour les filles et les femmes qui participent à un sport équivalent, ce qui permettrait d'exploiter les points forts qui sont propres à celles-ci. Mais le problème reste entier : non seulement cette activité a-t-elle peu de chances d'être vue comme un sport véritable, elle risque d'être considérée comme une version féminine diluée d'un sport masculin, auquel elle sera probablement comparée défavorablement.

Durant l'enfance, les différences dans les aptitudes physiques entre garçons et filles ne sont pas assez marquées pour justifier l'existence de programmes de sport distincts. Par contre, passé la puberté, peu de filles peuvent rivaliser avec les garçons dans les sports basés sur la force et l'endurance. Il y a d'autres sports, qui mettent l'accent davantage sur l'habileté, l'agilité, la coordination, la précision, la stratégie, où les filles ne sont pas désavantagées.

Il n'y a donc aucune raison valable de séparer les adultes dans ces sports. De même, n'importe quel sport de loisir pourrait tenir compte des différentes aptitudes des joueurs et joueuses, de



manière à ce que le jeu soit passionnant pour tout le monde; cela pourrait se faire, par exemple, en changeant les règles du jeu selon la taille, l'habileté ou l'expérience des participants et participantes.

L'intégration des filles aux sports masculins a comme avantage de donner à celles-ci l'accès à un appareil sportif qui est très perfectionné sur le plan des programmes professionnels et des possibilités de financement. Il est vrai que le système sportif est actuellement dominé par les hommes, mais le déséquilibre finirait par être corrigé si un programme d'action positive était mis en oeuvre pour qu'il y ait une représentation égale de femmes chez les entraîneurs, chez les officiels et dans l'administration.

On peut craindre cependant que l'intégration fasse en sorte que les femmes soient impuissantes à réaliser des changements de l'intérieur, comme on espère qu'elles puissent le faire. Elles n'auront alors d'autres choix que d'accepter le code sportif masculin traditionnel et de contribuer à un système qui, pour de nombreuses féministes, perpétue des valeurs patriarcales.



## 2- Aperçu des loisirs préférés des femmes <sup>(2)</sup>

Voici les faits saillants d'une enquête sur les comportements des Québécoises en matière d'activités culturelles (1989). Les résultats obtenus sont comparés avec une enquête semblable effectuée en 1979.

Le sport, étroitement associé à l'activité physique, est devenu en 1989, et de loin, l'activité préférée d'une majorité de femmes (71,4%). Cette augmentation, relativement importante en dix ans, - le pourcentage des femmes de 18 ans et plus s'adonnant à une activité physique a fait un bond de 11,4 points de pourcentage -, fait en sorte qu'aujourd'hui, la préférence affichée par les femmes rejoint presque celle des hommes.

La lecture demeure toujours la deuxième activité le plus souvent mentionnée par les femmes. Comme en 1979, il s'agit d'une activité où la préférence des femmes est très marquée par rapport à celle des hommes : 44,1% des femmes contre 25,7% des hommes.

Puis viennent les préférences à l'égard des médias et de la musique, des activités sociales et, plus loin derrière, celles pour le plein air et les sorties culturelles. Ces dernières accusent d'ailleurs une augmentation (de 7% à 14%), qu'on retrouve aussi chez les hommes. Pour les trois autres activités, on observe une relative stabilité. Mais, contrairement à l'activité physique, la préférence des femmes à l'égard des activités de plein air (camping, pique-nique, chasse et pêche, excursions dans la nature) ne s'est pas modifiées et, en conséquence, l'écart significatif avec les hommes s'est maintenu.

Enfin, la préférence des femmes en ce qui a trait aux activités reliées à la maison (bricolage, couture, tricot, cuisine ou jardinage) a beaucoup diminué pendant cette période. C'est ainsi que le pourcentage des femmes de 18 ans et plus privilégiant ce type d'activités est passé de 27,4% à 14,8%. Ce genre d'activités ne constitue donc plus une caractéristique des préférences féminines. Les conditions de vie nouvelles des femmes, et tout particulièrement leur rapport au travail rémunéré, pourraient être à l'origine de ce changement dans les préférences.

Une constatation générale concernant les deux préférences les plus marquées selon le sexe - la lecture chez les femmes et les activités de plein air chez les hommes - reste valable. La différence entre les femmes et les hommes demeure significative, peu importe le statut de travail, pendant que l'on observe, de façon générale, une grande similitude entre les femmes malgré des différences mineures liées à l'âge.



### 3- Attitudes et besoins des Québécoises face au loisir <sup>(3)</sup>

Les données qui suivent proviennent d'une enquête menée par le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche du gouvernement du Québec faite en 1988.

#### Sens du loisir

Les données qui vont suivre portent sur les attitudes et les besoins des femmes face au loisir. Le terme loisir est pris dans un sens très large et non pas seulement de loisirs organisés. Loisir peut prendre le sens de "temps libre" ou de "droit au loisir" selon les questions de l'enquête. L'enquête s'est limitée à trois grandes catégories d'activités : les activités physiques, sportives ou de plein air; les activités artisanales ou artistiques; les activités de bénévolat.

La situation des femmes face au loisir varie beaucoup selon l'âge d'abord, l'occupation et les responsabilités familiales. Le degré de scolarisation et le revenu sont déterminants comme éléments d'un style de vie qui peut être plus ou moins axé sur les loisirs. Cependant, ces deux variables sont très reliées à l'âge de même qu'à l'évolution sociale et économique de notre société. Les femmes au foyer ont plus de temps libre pendant toute la semaine, alors que celles qui travaillent ont d'autres avantages face à leurs loisirs.

#### Activités physiques, sportives ou de plein air

Les Québécoises sont très convaincues (87%) de l'importance de faire de l'activité physique, sportive ou de plein air et l'on constate que les incitations les plus efficaces sont reliées au bien-être et au plaisir. Les femmes plus âgées sont plus limitées par différentes contraintes, viennent ensuite les mères d'enfants d'âge préscolaire. Même si 45% pensent faire de l'activité physique suffisamment, 72% veulent en faire davantage. Plus on fait de l'activité physique, plus on a la conviction que cette habitude est importante et plus on a le goût d'en faire.

Soixante pour cent des Québécoises disent faire de l'activité physique, sportive ou de plein air. Selon l'âge, on observe que les 20 à 24 ans disent en faire un peu moins (64%) que les 25 à 34 ans (69%). Ensuite, cela décroît avec l'âge jusqu'à 44% pour le groupe des 60 ans et plus. Selon l'occupation, ce sont les étudiantes qui en font le plus (72%), les femmes avec des enfants d'âge scolaire (66%) et aussi celles qui demeurent en régions rurales (65%).



### Activités artisanales ou artistiques

Les motifs qui incitent surtout les femmes à participer aux activités artisanales ou artistiques sont : de faire quelque chose à son goût, de créer quelque chose de personnel et de développer ses habiletés. Exception faite du manque de temps, le coût trop élevé des activités constitue la contrainte la plus importante. Dans ce secteur d'activités, les femmes les plus touchées par les contraintes sont celles dont le revenu est minimal, celles de scolarité de niveau primaire et celles ayant des enfants d'âge préscolaire.

Pour les activités artisanales et artistiques, 40% des femmes se sont dites actives. La pratique de ces activités est plus répandue chez les femmes d'âge moyen, elle est la moins forte chez les plus jeunes. Les femmes les plus dynamiques dans ce secteur sont celles de scolarité collégiale qui demeurent au foyer ou qui travaillent à temps partiel.

### Activités de bénévolat

Les activités de bénévolat touchent un peu moins de femmes dans l'ensemble, mais elles suscitent passablement d'intérêt. Le désir de rendre service et celui de travailler pour une cause sont les incitations les plus valables. Le manque de temps constitue l'empêchement majeur, puis viennent diverses raisons reliées à l'opportunité de faire du bénévolat ou d'y être initiée. Les femmes les plus susceptibles d'être actives dans ce secteur sont celles dont les enfants sont d'âge scolaire, entre 35 et 59 ans de scolarité de niveau collégial.

### Autonomie face à ses loisirs

Les femmes qui ont une attitude plus positive de prise en charge d'elles-mêmes vis-à-vis leurs loisirs en général, sont les femmes qui font le plus d'activités physiques, sportives ou de plein air, qui sont plus scolarisées et ont un revenu supérieur.

### Contraintes extérieures

Les horaires des activités de loisir ne conviennent pas à la moitié des femmes et presque autant ont des problèmes de transport. Chez celles qui ont de jeunes enfants, la difficulté de faire garder les enfants est sérieuse et le problème du transport est beaucoup plus important dans leur cas.



### Participation des femmes aux activités de loisir

Traditionnellement, les femmes ont plutôt été initiées aux loisirs socio-culturels et aux activités de bénévolat, mais rarement aux activités physiques, sportives ou de plein air. Ces dernières étaient même souvent découragées et perçues comme dévalorisantes.

Aujourd'hui, les loisirs de tout genre deviennent de plus en plus importants pour tout le monde, en raison du rôle positif qu'on leur reconnaît pour le bien-être, la qualité de vie, de même que la santé physique et mentale des gens, notions auxquelles se rattachent des coûts sociaux qui ne peuvent laisser les gouvernements indifférents. Surtout dans le cas des activités physiques sportives ou de plein air, pour lesquelles la majorité des femmes n'a pas développé un goût ni des habitudes saines, il est d'autant plus important de faire un effort pour les amener à participer davantage.

### Contraintes à la pratique d'activités de loisir

Les résultats varient beaucoup d'une catégorie de femmes à l'autre. Signalons que si le manque de temps augmente avec la scolarité et le revenu, il diminue avec l'âge. Aussi, cette contrainte est très liée à l'occupation chez les femmes qui travaillent à l'extérieur à plein temps, elle est mentionnée par 75% d'entre elles, chez les étudiantes à plein temps, cela atteint 88%. Les femmes au foyer en parlent dans 30% des cas. Les raisons de santé augmentent avec l'âge; une femme sur deux de 60 ans et plus les mentionnent (50%).

Le manque d'argent (moyenne 12%) est beaucoup plus important pour celles dont le revenu est inférieur à 10 000\$, soit 22%. Cette raison est particulièrement importante pour les femmes séparées ou divorcées, soit 29% dans leur cas.

La difficulté à faire garder les enfants touche surtout, on s'en doute, les mères de jeunes enfants; 29% des jeunes mères en parlent.

### Pourquoi les femmes abandonnent-elles leurs activités de loisir?

Tout d'abord, on remarque que 9% des femmes abandonnent très souvent ou souvent la pratique d'activités qu'elles ont commencées. Les femmes qui sont responsables d'une personne âgée, malade ou handicapée y sont contraintes plus souvent : 14%



Quant à la persévérance, celle-ci augmente de façon étonnante avec l'âge. 39% des 20 à 24 ans disent ne jamais abandonner tandis que pour les 60 ans et plus, la proportion atteint 73%.

Aux femmes actives en loisir qui admettaient parfois abandonner la pratique d'activités de loisir, on a présenté une liste de raisons plausibles d'abandon, en leur demandant d'en choisir deux. Voici comment se présentent leurs mentions.

On voit que deux raisons prédominent. Quant au manque de temps, il est mentionné davantage par les femmes qui travaillent à l'extérieur à plein temps (53%), les étudiantes à temps partiel (52%), les allophones (53%) et anglophones (52%), aussi par les femmes d'une scolarité universitaire et dont le revenu dépasse 50 000\$ (47% dans ces deux cas).

Le manque d'intérêt est évoqué surtout par les étudiantes (34%), les jeunes de 20 à 24 ans (31%) et les femmes des régions semi-urbaines (31%)

Le fait que la pratique exige trop d'efforts est une cause d'abandon beaucoup plus fréquente chez les femmes âgées de 60 ans et plus.

La difficultés à faire garder les enfants est plus manifeste, comme cause d'abandon, chez les mères ayant des enfants d'âge préscolaire, 25% dans leur cas comparé à une moyenne de 8%.

### Qu'est-ce qui donnerait le goût de participer à des loisirs?

- |  |     |
|--|-----|
| ♦ Disposer de plus temps libre   | 12% |
| ♦ Avoir une meilleure santé  | 8%  |
| ♦ Activités moins coûteuses/avoir plus d'argent                                      | 5%  |
| ♦ Avoir la possibilité de rencontrer des gens/être en groupe                         | 4%  |
| ♦ Pouvoir s'adonner plus souvent à de nouvelles activités/avoir un horaire différent | 3%  |
| ♦ Pouvoir être accompagnées du conjoint, des enfants ou d'autres personnes           | 2%  |
| ♦ Disposer de plus d'informations  | 2%  |
| ♦ Avoir des activités à proximité de la maison                                       | 2%  |
| ♦ Avoir plus de facilité pour le transport   | 2%  |
| ♦ Plus de garderies  | 2%  |
| ♦ Meilleure organisation/plus d'équipements de loisir                                | 2%  |
| ♦ Avoir des activités sur lieu de travail  | 1%  |
| ♦ Sans opinion   | 6%  |





Les femmes qui travaillent ou étudient à temps plein, de même que les femmes plus scolarisées et celles qui ont le revenu le plus élevé mentionnent, deux fois plus souvent que la moyenne, le fait d'avoir plus de temps, comme une incitation importante.

### Facteurs influençant le choix des activités de loisir

L'accès aux loisirs dépend de divers facteurs, à la fois du style de vie personnel comme de celui de la société où la personne vit. En ce sens, les femmes, traditionnellement, ont moins été amenées à rechercher des loisirs d'une façon dynamique, juste pour leur propre plaisir, pour voir des amies, pour l'amour du jeu, etc. Leurs responsabilités familiales et domestiques laissant peu de temps tout à fait libre, alors les activités de loisir avaient des fonctions utilitaires et économiques (ex: tricot, bénévolat). Dans le domaine des activités physiques, sportives ou de plein air, peu de femmes ont eu la chance d'y être initiées et de développer ce goût avant les années '70. Depuis lors, la situation s'est modifiée surtout grâce aux nouveaux programmes scolaires d'éducation physique.

Pour ces raisons, les femmes ont beaucoup à faire avant d'être convaincues de leur droit au loisir et d'être capables de se prendre en charge à ce niveau.

### Type d'activités de loisir préféré

- |   |     |
|---|-----|
| ♦ Activités libre selon le goût du moment | 57% |
| ♦ Activités organisées de façon régulière | 18% |
| ♦ Cours                                   | 21% |

Les femmes plus âgées sont moins attirées vers les activités libres que la moyenne, 50% dans leur cas, et davantage vers les activités organisées, 23%. Cette tendance provient probablement de leur disponibilité plus grande et de l'effet incitatif d'une activité régulière.

Les 20-24 ans préfèrent les cours "pour le plaisir" (26%). La préférence pour des activités libres selon le goût du moment est le plus marqué chez les étudiantes et les femmes qui travaillent à l'extérieur (64% et 60%). Comme cette préférence augmente avec le revenu, on peut supposer que la disponibilité des étudiantes et des femmes au travail étant moindre, cela les incite à préférer des activités libres.



### Femmes au foyer et femmes au travail, lesquelles sont les mieux placées pour les loisirs?

C'est un sujet qui pourrait faire l'objet d'un long débat. Dans l'enquête qui vous est livrée ici, on posait quelques questions à ce sujet à des répondantes...

*Laquelle des deux peut plus facilement s'organiser des activités de loisir à l'extérieur du foyer?*

- ♦ la femme au foyer est favorisée            48%
- ♦ la femme au travail                            17%
- ♦ les deux également                            28%
- ♦ ne sais pas                                        7%

Celles qui pensent que la femme travaillant à l'extérieur est avantagée sont surtout des célibataires, des femmes séparées ou divorcées, des étudiantes à plein temps et des jeunes femmes de 20 à 24 ans...

Pensez-vous qu'une femme qui gagne un salaire est mieux placée pour choisir ses loisirs?

- ♦ oui    58%
- ♦ non    32%
- ♦ ne sais pas                                        9%
- ♦ ne répond pas                                    1%

Près d'une femme sur dix pensent qu'un salaire favorise le choix de ses loisirs. Plus la répondante a un faible revenu, plus cette croyance augmente. Quoiqu'il en soit, avec l'âge, le doute s'installe de plus en plus. Les répondantes plus âgées sont d'accord que la femme avec salaire est plus favorisée. Avec l'expérience de la vie et du fait qu'en vieillissant de plus en plus de femmes prennent charge d'elles-mêmes financièrement, on évalue différemment l'importance du salaire.



### 3.1 La femme et l'activité physique, sportive ou de plein air <sup>(4)</sup>

Les habitudes d'activité physique chez les répondantes actives en loisir:

♦ une fois par semaine	57%
♦ deux à trois fois par mois	8%
♦ occasionnellement	29%
♦ jamais	5%
♦ sans opinion	1%

Par ailleurs, les femmes les moins représentées dans la classe "faisant de l'activité physique au moins une fois par semaine" sont:

♦ les veuves	42%
♦ celles de scolarité de niveau primaire	45%
♦ celles dont le revenu familial est inférieur à 10 000\$	48%
♦ celles de 60 ans et plus	48%

Toutes ces caractéristiques appartiennent surtout aux femmes âgées.

Certaines raisons peuvent expliquer pourquoi ce sont les étudiantes et les femmes d'un niveau de scolarité supérieur qui font davantage d'exercice physique : ce sont des femmes plus jeunes, qui ont été initiées à ces activités à l'école et qui ont profité ou profitent encore des installations sportives de leur milieu d'études et des avantages du milieu étudiant dans ce secteur.

#### Activités le plus souvent pratiquées

Activité	Mention			
	1 <sup>o</sup>	2 <sup>o</sup>	3 <sup>o</sup>	4 <sup>o</sup>
♦ Marche, course, jogging	37%	12%	8%	57%
♦ Ski de fond, alpin, patin	16%	13%	6%	35%
♦ Natation	8%	9%	6%	23%
♦ Bicyclette	3%	10%	8%	21%
♦ Conditionnement physique	9%	4%	2%	15%
♦ Danse aérobique, sociale, jazz	4%	3%	2%	9%

## Les femmes et les loisirs



♦ Tennis, badminton	3%	3%	3%	9%
♦ Golf	-	2%	1%	3%
♦ Quilles, curling	2%	1%	-	3%
♦ Volleyball, baseball	2%	1%	-	3%
♦ Chasse, pêche	-	-	2%	2%
♦ Fléchettes, pétanque, ping-pong	-	2%	-	2%
♦ Planche à voile, canot, bateau	-	1%	-	1%
♦ Pique-nique, camping	-	1%	-	1%
♦ Ski-doo, moto	1%	-	-	1%
♦ Glissade, raquettes	-	1%	-	1%
♦ Autres activités	4%	3%	5%	12%
♦ Sans opinion	6%	-	-	6%
♦ Ne se prononce pas	5%	34%	57%	

### Contraintes à la pratique d'activités physiques, sportives ou de plein air

♦ manque de temps	71%
♦ manque d'énergie	48%
♦ trop accaparée par les tâches familiales	46%
♦ le manque d'argent	44%
♦ parce que je n'ai pas le goût	29%
♦ le manque d'un compagnon ou compagne	34%
♦ mauvaise santé, handicap physique	25%
♦ absence d'encouragement des proches	18%
♦ peur de ne pas être capable de faire l'activité	18%
♦ peur de se blesser	17%
♦ ce n'est pas féminin	4%

### Incitations à la participation à des activités physiques, sportives ou de plein air

♦ pour se sentir mieux	92%
♦ pour être en meilleure condition physique	90%
♦ pour être moins stressée	84%
♦ pour avoir du plaisir	84%



♦ goût de s'initier	64%
♦ pour améliorer son apparence	64%
♦ avoir déjà pratiqué l'activité	57%
♦ possibilité de pratiquer avec ses enfants	54%
♦ pour être plus sûr de soi	53%
♦ pour rencontrer des gens	53%
♦ par goût du jeu	43%
♦ possibilité d'avoir un ou une partenaire	43%
♦ encouragement de ses proches	32%
♦ pour mieux se défendre en cas d'attaque	24%
♦ pour faire partie d'une équipe	15%
♦ pour être en compétition avec d'autres	7%

### 3.2 Activités artisanales ou artistiques <sup>(5)</sup>

Dans l'ensemble, 39% des femmes ont répondu faire de telles activités, mais la fréquence et l'assiduité de pratique varient considérablement. De ce groupe, pour ce qui est de la première activité mentionnée, le quart des répondantes s'adonnent à cette pratique, entre 1 à 3 fois par semaine, 6% le font plus souvent, quant aux autres c'est irrégulier.

Les femmes qui pratiquent le plus souvent ces activités se recrutent surtout parmi les femmes de 45 à 59 ans, suivi de près par celles de 60 ans et plus, qui habitent des régions rurales et qui sont au foyer. Les femmes qui en font le moins sont les femmes de 35 à 44 ans, les étudiantes, celles ayant des enfants en bas âge et celles dont le revenu familial excède 50 000\$.

#### Activités artisanales ou artistiques le plus souvent pratiquées

<b>Activités</b>	<b>total des mentions</b>
♦ tricot, crochet	24%
♦ couture, courtpointe	12%
♦ tissage, broderie	9%
♦ dessin, peinture, poésie, calligraphie	8%
♦ musique, chant	6%
♦ macramé, poterie, lampes papier de riz	5%
♦ autres activités	5%



### Contraintes à la pratique de ces activités

Les trois contraintes qui ressortent le plus sont le manque de temps (45%), le coût trop élevé (42%) et le manque d'intérêt (40%). L'éloignement des activités souhaitées (32%) et l'absence de cours de débutantes (27%) ou de perfectionnement (22%).

### Incitations à la pratique de ces activités

♦ pour faire quelque chose à son goût	82%
♦ pour se distraire	77%
♦ pour créer quelque chose de personnel	77%
♦ pour développer des habiletés	77%
♦ pour fabriquer des objets utiles ou décoratifs	57%
♦ pour faire une activité avec une autre personne	43%
♦ pour se faire un peu d'argent	13%

### 3.3 Activités de bénévolat <sup>(6)</sup>

30% des répondantes à cette enquête ont fait du bénévolat dans des organismes communautaires depuis un an.

Les personnes les plus susceptibles d'être bénévoles sont celles ayant des enfants d'âge scolaire (moins de 16 ans), celles âgées de 35 à 59 ans, de scolarité collégiale, vivant en régions rurales ou encore travailleuses au foyer. Les femmes qui en font le moins sont celles de scolarité primaire, qui sont âgées de 20 à 34 ans ou encore étudiantes.

### Contraintes à la participation

♦ demande trop de temps	48%
♦ pas intéressée	35%
♦ n'y ai jamais pensé	27%
♦ trop loin	27%



- ♦ connais pas de bénévoles avec qui travailler 24%
- ♦ ne sais pas s'y prendre pour faire partie d'un groupe de bénévoles 24%
- ♦ n'ai pas de préparation pour devenir bénévole 19%
- ♦ objection du conjoint 10%

### Incitatifs à la participation à ces activités

- ♦ pour rendre service 86%
- ♦ afin de travailler pour une cause 74%
- ♦ goût de jouer un rôle dans la communauté 68%
- ♦ pour rencontrer des gens 68%
- ♦ pour acquérir de l'expérience 64%
- ♦ pour diversifier ses activités 56%

### 3.4 La pratique d'activités à l'extérieur du foyer <sup>(7)</sup>

#### Contraintes

- ♦ horaires ne conviennent pas 53%
- ♦ absence de moyen de transport 42%
- ♦ difficulté de faire garder les enfants 33%
- ♦ absence de garderie là où se pratiquent les activités 29%
- ♦ absence d'endroits où se pratiquent les activités préférées 22%
- ♦ absence d'activités ou de cours dans le domaine préféré 18%

#### Activités ou cours jugés trop peu nombreux dans son milieu

- ♦ cours de natation 22%
- ♦ conditionnement physique 13%
- ♦ danse aérobique, sociale, ballez jazz 6%
- ♦ tennis, badminton, raquetball 6%



♦ volley-ball	2%
♦ judo	2%
♦ quilles	1%
♦ artisanat	9%
♦ peinture, dessin	5%
♦ couture	5%
♦ musique	5%
♦ cours de langue	2%
♦ cours de décoration intérieure	1%
♦ poterie	1%
♦ mécanique	1%
♦ ornithologie	1%
♦ menuiserie	1%

### Conclusion

On perçoit nettement que les femmes sont de plus en plus désireuses de faire des activités physiques, sportives ou de plein air. La demande pour des activités artisanales ou artistiques, même si elle est exprimée de manière plus discrète, est tout de même présente. Quant aux activités de bénévolat, dans la plupart des cas, cette participation vient davantage de l'initiative des femmes elles-mêmes, de l'incitation de l'entourage ou d'organismes intéressés.

Les femmes en général n'ont pas les mêmes attitudes que les hommes vis-à-vis les loisirs, en raison de leurs rôles très différents par le passé et encore maintenant. C'est pourquoi une attention particulière à leurs besoins est indiquée si on veut les inciter à participer davantage. Les intervenants en loisir se doivent d'ajuster leur offre et d'innover pour présenter de meilleurs services à la moitié de leur clientèle.

Quel que soit le type d'activités de loisir, un certain nombre de problèmes touchent particulièrement les femmes de sorte qu'on doit tenir compte et envisager des solutions permanentes dans certains cas.

Les femmes considèrent l'aspect social comme une composante intéressante des loisirs et elles préfèrent la pratique libre dans un peu plus de la moitié des cas.





### Pour tous les loisirs, on devrait:

- Proposer des horaires mieux adaptés aux clientèles féminines ciblées.
- Trouver des solutions locales pour résoudre le problème du transport.
- Offrir un service de garderie adéquat et généralisé ou sur demande.
- Mieux informer les femmes des programmes qui leur sont destinés et trouver des moyens de communication efficaces pour rejoindre la clientèle ciblée.
- Aménager une salle de rencontre pour socialiser après l'activité.
- Développer chez les femmes l'idée qu'elles ont droit aux loisirs.
- Favoriser un comportement plus autonome chez les femmes face à leurs loisirs.
- Valoriser l'aspect social des loisirs en groupe et le sens d'appartenance qu'ils aident à développer.
- Faire valoir les bienfaits concrets que retirent les femmes de chaque activité proposée.
- Offrir des activités familiales les samedis et dimanches après-midi surtout, soient pour des activités à faire ensemble, soit enfants et parents dans des groupes différents.
- S'assurer que les programmes offerts progressent de façon très graduelle et sont adaptés à la condition physique des participantes, particulièrement lorsque l'on vise les personnes âgées; rassurer celles-ci.
- Offrir des programmes d'activités physiques moins exigeants, surtout pour les débutantes.
- Inciter les femmes âgées du quartier à se rencontrer pour marcher, fixer un endroit et une heure chaque semaine. Inciter les femmes à former des clubs de marche plus organisés pour des randonnées plus ambitieuses, variées et peut-être en pleine nature.
- Dynamiser le secteur des activités artistiques et artisanales en offrant des activités qui sortent des sentiers battus.
- Offrir aux femmes de 35 à 59 ans des cours diversifiés en art pour développer leurs goûts, leurs talents et atténuer leur isolement. Considérer l'offre de cours d'art l'après-midi pendant la semaine pour les mères au foyer, avec service de garderie connexe.
- Développer bien davantage l'aspect social de la participation à des activités de groupe.



## 4- Action

Le CPEA, pour l'action de ce dossier, propose que les femmes examinent d'un oeil "féminin", pour ne pas dire féministe, les programmes de loisir de leur municipalité, les services offerts, etc.

Voir si les services offerts correspondent aux besoins des femmes, si ceux-ci sont traités équitablement, si on leur offre autre chose que les activités traditionnelles; les activités pour les femmes (et non pas strictement les "loisirs féminins") sont-elles les parents pauvres des services de loisirs de votre communauté? Si oui, que pourriez-vous faire pour changer cet ordre des choses? Si non, il y a sûrement place pour l'amélioration, voire la consolidation.

### 4.1 La municipalité et les loisirs

Voici les pouvoirs du conseil municipal en matière de loisirs et culture <sup>(6)</sup>. Les municipalités peuvent faire des règlements pour établir, maintenir et améliorer des centres de loisirs et des terrains de jeux, aménager et améliorer des parcs publics et les entretenir. Dans l'exercice de cette juridiction, une municipalité peut aussi par résolution:

- contribuer à la création, dans la municipalité et ailleurs, d'oeuvre de culture scientifique, artistique ou littéraire;
- aider à l'organisation de centres de loisirs et de lieux publics de sport et de récréation;
- fonder et maintenir ou aider à la fondation et au maintien d'organismes dont le but est d'organiser et de favoriser l'activité physique et culturelles par les résidants de la municipalité;
- accorder des subventions à des institutions, sociétés ou corporations vouées à la poursuite des fins ci-dessus mentionnées;
- confier à des institutions, sociétés ou corporations sans but lucratif l'organisation et la gestion, pour le compte de la municipalité, d'activités ou organismes de loisirs et de culture, et, à cette fin, passer avec elles des contrats et leur accorder les fonds nécessaires;



- avec l'autorisation préalable du ministre des Affaires municipales, se porter caution d'une institution, société ou corporation ayant pour objectif l'organisation d'un centre de loisirs ou d'un lieu public de sport ou de récréation, ou visant à organiser ou à favoriser l'activité physique et culturelle par les habitants de la municipalité;
- conclure des ententes intermunicipales.



Les municipalités ne sont pas obligées d'accorder un budget pour les loisirs. Mais si à l'intérieur des taxes foncières, il existe un poste budgétaire "loisirs", cet argent doit être dépensé pour ces loisirs.

Certaines municipalités ont adopté un règlement qui les oblige à affecter un certain pourcentage aux loisirs, d'autres non.

Avant toute chose donc, se renseigner sur le budget loisir de votre municipalité.

### 4.2 Le sommet québécois du loisir <sup>(9)</sup>

En 1986, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche entamait un processus de consultation et de concertation qui a réuni, dans le cadre d'une série de conférences sectorielles et thématiques ainsi que de colloques, les intervenants de divers secteurs et paliers d'intervention du monde du loisir québécois. Afin d'en arriver à un consensus sur diverses propositions, les délégués des trois grands partenaires du loisir au Québec, soit le milieu associatif et fédéré, le milieu municipal ainsi que le milieu gouvernemental, se sont rencontrés du 5 au 7 mars 1987, dans le cadre du Sommet Québécois du Loisir. Voici un résumé de certains points de discussion qui peuvent vous intéresser.

#### La structure d'accueil du loisir

L'ensemble des participants au Sommet se sont entendus pour que la municipalité soit la structure désignée pour réaliser, sur son territoire, une nouvelle attitude de coopération entre les intervenants. En ce sens, la municipalité devient la structure d'accueil des initiatives du milieu. Cette canalisation des efforts vers la municipalité permettra, entre autres, une utilisation



maximale de toutes les ressources disponibles sur le territoire municipal. On reconnaît, de plus, qu'il appartient aux municipalités d'identifier les priorités d'intervention, de développer et de consolider les différents secteurs de loisir sur leur territoire.

Tous les participants ont reconnu que l'organisation du loisir doit se faire avec et pour le citoyen. A partir des besoins des citoyens, les municipalités, sur la base du principe de l'autonomie locale, sont les responsables de la détermination de la nature, de la qualité et de la quantité de services en loisir.

Pour refléter les prises de positions précédentes, les participants ont entériné plusieurs propositions. En voici quelques-unes:

- ♦ que la "coopération" facilite non seulement la détermination des orientations communes, mais aussi la coordination et la canalisation par la municipalité des efforts et des aspirations de chacun vers les intervenants, les équipements et les ressources les plus aptes à offrir les services de loisir recherchés, afin d'assurer une utilisation maximale de toutes les ressources disponibles;
- ♦ que la municipalité soit responsable de la coordination des efforts de développement en matière de loisir sur son territoire;
- ♦ qu'il appartienne aux municipalités d'identifier les priorités d'intervention, de développer et de consolider les différents secteurs de loisir pratiqué sur leur territoire;
- ♦ qu'il soit reconnu que l'organisation du loisir se fasse avec et pour le citoyen et que c'est de lui que doivent émaner les initiations et l'expression des choix en matière de loisir;
- ♦ que l'état fasse connaître ses intentions sous forme de balises générales de façon à laisser place aux initiatives et aux solutions locales.

### La concertation des intervenants locaux

Pour mieux jouer le rôle de concertation des intervenants locaux, les participants ont demandé que les municipalités se dotent de politiques claires de reconnaissance et de soutien aux organismes locaux et que des mécanismes de concertation soient mis en place afin d'har-



niser les interventions du milieu municipal et du milieu associatif. Ils ont adopté, à cet effet, les propositions suivantes:

- ♦ que les municipalités se dotent de politiques claires de reconnaissance et de soutien aux organismes et groupes locaux;
- ♦ que le milieu municipal et le milieu associatif prennent l'initiative de mettre en place des mécanismes de communication et de concertation entre leurs porte-parole respectifs;
- ♦ que les municipalités reconnaissent l'apport des structures bénévoles dans le développement du loisir et soutiennent leurs interventions;
- ♦ que les municipalités associent les organismes bénévoles à l'identification des priorités de développement.

### Le suivi

Qu'est-il advenu de toutes ces belles recommandations? Un comité du "suivi du sommet" a été mis sur pied à l'issue de cette rencontre. Mais, comme ce Sommet a eu lieu il y a plusieurs années, de deux choses l'une : ou bien le suivi nécessaire a eu lieu et ces recommandations reflètent la réalité actuelle, ou bien, comme il arrive malheureusement trop souvent, ces belles intentions sont demeurées sur les tablettes!

Si le coeur vous en dit, vous pouvez peut-être effectuer une petite recherche là-dessus pour le bénéfice de votre Aféas locale et des membres de votre communauté. Vous pourriez alors vous procurer un exemplaire du document dont vous trouverez les références en annexe.

A ce "comité du suivi du sommet québécois du loisir", le milieu municipal était représenté par l'Union des municipalités du Québec et par l'Union des MRC. De plus, les unions s'étaient entendues afin de s'associer des représentants du milieu scolaire à la délégation du milieu municipal.

***Les loisirs des femmes, c'est leur affaire!***



## 5- Explication des activités

### **Activité 1**

Présentation des objectifs de la soirée et des activités prévues

### **Activité 2**

Jeux de comparaison

**Élément déclencheur :** Les participantes amènent de chez elles un objet représentant leur loisir préféré. Au tout début de l'assemblée, elles expliquent leur loisir préféré à tour de rôle à l'aide de l'objet apporté.

**Variante :** Lorsqu'elles entrent dans la salle, elles doivent écrire leurs activités de loisir sur un bout de papier et le mettre dans un panier. Au début de l'assemblée, chacune pige un papier et tente de deviner laquelle des participantes s'adonnent à ce loisir.

**Le temps de loisir :** En assemblée, les participantes doivent dire le temps qu'elles consacrent à leur loisir ou les obstacles qui font qu'elles n'en ont pas. Quelqu'une prend des notes. Puis, quand le tour de parole est terminé, l'animatrice présente ce qui est dit à ce sujet dans le dossier.

Les loisirs préférés des femmes? Les femmes répondent puis on consulte le dossier.

### **Activité 3**

Action

Tel que décrit dans le chapitre précédent, les AFEAS sont invitées à:

- vérifier si le pourcentage du budget octroyé pour les loisirs dans leur municipalité est bien utilisée;
- vérifier s'il y a du sexisme dans l'attribution des fonds pour les loisirs de leur municipalité. Qui décide?
- accorder du support aux femmes qui en ont besoin pour leur permettre de pratiquer leur loisir.



Si vous voulez organiser une activité de 2 heures, prévoyez une activité de loisir de groupe à l'intérieur ou à l'extérieur.

### **Activité 4** **Évaluation**

L'évaluation de toute activité est essentielle pour bien "coller" aux besoins et aspirations des membres, surtout ne l'escamotez pas! Lors de votre rapport à votre responsable régionale, n'oubliez pas d'identifier avec le titre et non plus le mois du dossier.

- Qu'est-ce qui vous a le plus intéressé dans le dossier?
- Quelle participation avez-vous apportée aux activités?
- Quelle suite pourrait-on donner à ce dossier?

## GRILLE DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

**THÈME: LES LOISIRS ET LES FEMMES**

**Titre: Les femmes et leurs loisirs**

**Objectif:**

**Identifier les places réservées aux loisirs des femmes**



AFEAS

TEMPS	SOUS-OBJECTIFS	ACTIVITÉS	INSTRUMENTS	RESSOURCES
05m.	Prendre connaissance du déroulement de la soirée.	1- Présentation du déroulement de la soirée Présenter le dossier d'étude	Dossier	Animatrice Responsable sujet du mois
35m.	Comparer la réalité du groupe avec celle des Québécoises en général.	2.1 Éléments déclencheur Jeux des comparaisons Faire le lien entre ce qui se vit dans la salle et les informations 1 et 2 du dossier.  2.2 Quel temps accordent-elles aux loisirs? Les femmes répondent puis on consulte le dossier.  2.3 Quels sont les loisirs préférés des femmes? Les femmes répondent puis on consulte le dossier.	Dossier  Dossier  Dossier	Toutes les participantes  Salle  Salle
15m.	Formuler et entreprendre une action reliée au sujet du mois.	3. Bilan des loisirs offerts par la municipalité Vérifier si le budget alloué pour les loisirs est bien utilisé. Quelles actions faut-il entreprendre pour rectifier la situation? Support à certaines femmes pour leur permettre de pratiquer leur loisir.	Recherche auprès de votre municipalité	Responsable activité  Les participantes et le CPEA
05m.	Identifier le degré de satisfaction des participantes.	4. Évaluation orale ou écrite des participantes.		Animatrice et participantes

Dossier d'étude / page 103

**N.B.: Si vous voulez organiser une activité de 2 heures, prévoyez une activité de loisir de groupe à l'intérieur ou à l'extérieur.**





## 7- Bibliographie

(1) **La femme, le sport et l'activité physique**, Recherche et bibliographie, par Helen Lenskyj, docteur en sociologie, deuxième édition, publié par le Gouvernement du Canada, ministère de la condition physique et sport amateur. (disponible en librairie).

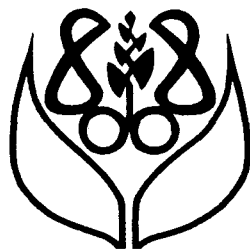
(2) **Le progrès d'une décennie en matière de participation culturelle 1979-1989**, Chiffres à l'appui, ministère des Affaires culturelles du Québec, volume VII, numéro 2, juin 1992, direction de la recherche et de la statistique.

(3), (4), (5), (6), (7)

**Attitudes et besoins des Québécoises face au loisir**, étude, Gouvernement du Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1988, étude réalisée par la firme IQOP.

(8) Session de formation sur l'administration municipale, "**Une fois élue**", ministère des Affaires municipales, Union des municipalités du Québec, 1991.

(9) **Sommet Québécois du loisir**, les propositions d'action adoptées par les partenaires, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, secrétariat de la conférence nationale du loisir, 1987.



**Concours**  
**Prix Azilda Marchand**

Vous avez entrepris une action sociale?

Allez-y... passez à l'étape suivante...

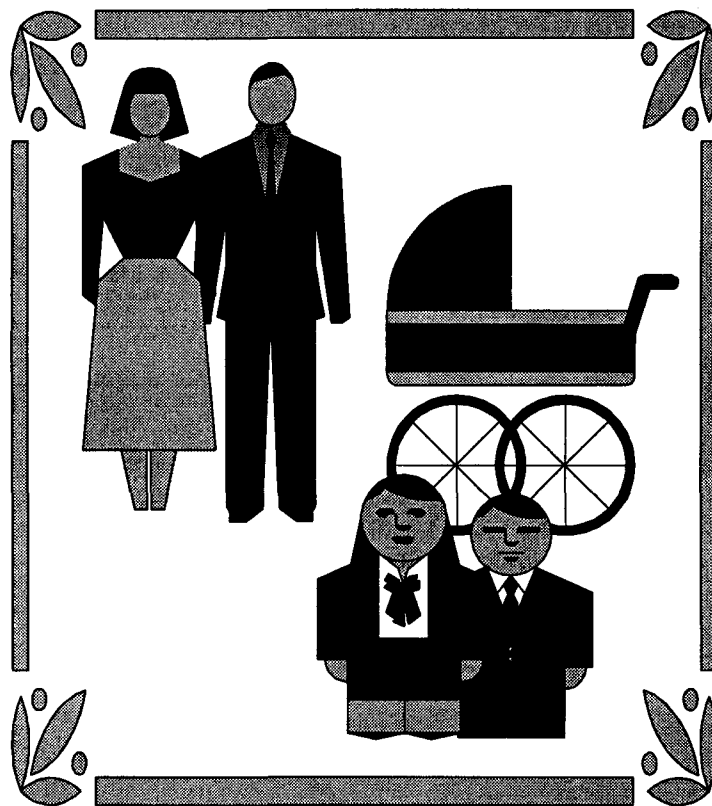
Présentez-la au concours P.A.M.!

Comité provincial du Prix Azilda Marchand

# Dossier d'étude

1993-1994

## La famille *Le rôle parental*



AFEAS



## Sommaire

1- Introduction .....	107
2- La violence; celle que l'on subit, celle que l'on fait subir .....	108
2.1 Qu'est-ce que la violence familiale? .....	108
2.2 L'enfance maltraitée .....	109
2.3 La violence télévisuelle .....	110
2.4 La violence verbale .....	111
2.5 La violence dans notre milieu .....	112
2.6 Les jeunes violents .....	113
2.7 Les jeunes qui tuent leurs parents .....	113
2.8 Criminalité juvénile: hausse de 20% .....	114
3- Les difficultés particulières rencontrées par les parents dans l'exercice de leur rôle .....	115
3.1 Les effets de la pauvreté sur la vie familiale .....	115
3.2 Les parents décrocheurs .....	116
3.3 Les enfants ont besoin de limites .....	117
3.4 Les enfants décrocheurs .....	120
3.5 La famille monoparentale .....	121
3.6 La famille recomposée .....	122
3.7 Être parents d'enfants handicapés .....	124
3.8 L'autorité parentale et l'obligation alimentaire .....	124
3.9 L'enfant avec des troubles du comportement .....	125
3.10 Convaincre les pères .....	126
4- Quand la communauté retrouve ses manches! .....	127
4.1 Les prêtres s'attaquent à la violence familiale .....	127
4.2 Des loisirs pacifiques .....	128
4.3 La Fondation de la visite .....	129
4.4 Le centre Mariebourg .....	129
4.5 La maison des enfants .....	130
4.6 Parents anonymes .....	131
4.7 Parentraide .....	131
4.8 Promouvoir des comportements pacifiques .....	132
4.9 Des services d'aide aux parents .....	133
5- Priorité d'action .....	134
6- Rapport d'activités de la priorité d'action .....	138
7- Bibliographie .....	139



## 1- Introduction

L'UNESCO a consacré 1994 l'année de la famille. Ça tombe bien! À l'AFEAS, on avait justement envie d'en parler! Nous ne sommes pas les seules, d'ailleurs. Depuis quelques années, de tous bords tous côtés, on entend le même son de cloche, qui pourrait se résumer ainsi : "Volons au secours de la famille". Les jeunes, les petits, les parents, tous ont besoin d'aide. Mais comment cela se fait-il? La famille semble souffrir d'essoufflement chronique et ce sont les enfants qui en font les frais. A cet égard, la violence de notre société envers ses enfants, de même que la violence de ceux-ci envers elle, en dit long sur le malaise.

Voici ce que Steve, 16 ans, a écrit au groupe de travail sur les jeunes auteurs du rapport "Un Québec fou de ses enfants":

*"J'aurais en résumé trois suggestions: 1) améliorer le système d'aide aux parents. Je m'explique : si l'enfant devient un si gros boulet aux pieds de ses parents et que ça les oblige à être tout le temps sur le stress (ex.: "Vite, une gardienne, où vas-tu manger, etc."), il y a des chances qu'ils pognent les nerfs. Mettre en place un système de garderie adéquat et bon marché, des cafétérias dans les écoles, etc... enlèverait aux parents un très gros poids de sur leurs épaules. 2) Expliquer à tous les gens c'est qui un enfant battu et comment on peut intervenir. 3) Le père doit se sentir aussi proche de son enfant que la mère. Il ne faut plus que les gars soient des étrangers à la famille qui ne font que rapporter de l'argent à la maison et qui punissent leurs enfants. Cette mentalité-là, il faut que ça cesse!"*

Et vous, quelles sont vos suggestions? Qu'est-ce que votre communauté pourrait faire, avec la municipalité, pour prévenir la violence, les mauvais traitements, sans attendre "après les gouvernements"?

Bonne soirée, bon travail!

**Louise Dubuc,**  
**agente d'information**

*pour le Comité programme d'étude et d'action composé de : Johanne Fecteau, responsable, ainsi que de Raymonde Bouchard, Simonne Gérin-Lajoie, Rita Villeneuve, adjointes et Yolande Haines, secrétaire.*



### 2- *La violence; celle que l'on subit, celle que l'on fait subir*

Notre priorité d'action cette année concerne la violence dans la famille. Par là, nous entendons toutes les formes possibles de violence, qui peuvent influencer l'atmosphère familiale. Ce peut être les vidéos que tous regardent en famille, la violence verbale, la violence psychologique, le fait de battre un enfant ou d'être soi-même victime. Notre société est de plus en plus violente, mais c'est à l'intérieur de chaque cellule familiale qu'il faut intervenir. En passant, il vaut mieux examiner ce qui se passe dans notre propre cour avant de jeter la pierre aux voisins.

#### 2.1 Qu'est-ce que la violence familiale <sup>(1)</sup>

La violence familiale représente un abus de pouvoir dans les rapports de confiance et de dépendance qui existent entre membres d'une même famille. Elle mine les droits fondamentaux des personnes en s'attaquant de préférence aux individus qui, en raison de leur sexe, de leur âge, de leur handicap ou de leur dépendance sont les plus exposés aux mauvais traitements.

La violence familiale est un grave problème social et criminel, qui peut causer la mort de ses victimes ou les handicaper. Elle peut consister en un meurtre, une agression physique ou sexuelle, ou en d'autres formes de comportement abusif, comme la violence psychologique, l'exploitation financière ou la négligence. La violence familiale entraîne des conséquences durables pour les victimes. Les principales victimes de la violence familiale sont les femmes, les enfants et les aînés. Dans bien des cas, les agresseurs sont des hommes.

On estime qu'une Canadienne sur dix au moins est agressée par son conjoint ou son partenaire. La violence conjugale est à l'origine de 60% des homicides ayant une femme pour victime. Vingt-cinq pour cent des filles et 10% des garçons sont sexuellement agressés avant l'âge de 16 ans et au moins 4% des personnes âgées sont victimes d'une forme de violence (...)

La violence familiale est un problème social. Elle est la manifestation de certaines attitudes telles que le sexisme, les préjugés à l'égard du troisième âge et la tolérance à l'égard de la violence. La violence familiale n'épargne aucun groupe social, aucun groupe socio-économique, aucune culture et aucune région géographique. (...)

Autrefois, la violence familiale et la violence conjugale étaient considérées comme des questions de caractère privé; nous reconnaissons aujourd'hui qu'elles sont d'intérêt public.



Nous savons que les conséquences de la violence familiale et de la violence conjugale sont graves et de portée considérable. Si l'on en croit les résultats de recherches, il est possible d'établir un lien entre la violence familiale subie dans l'enfance et les problèmes surgis ultérieurement : alcoolisme, toxicomanie, délinquance, suicide, prostitution juvénile, fugues, problèmes de santé mentale et violence criminelle. (...)

### 2.2 L'enfance maltraitée

"Les abus commis envers les enfants peuvent être de plusieurs ordres : abus physiques, abus sexuels et abus émotionnels. Les abus physiques comprennent les comportements de violence physique comme la raclée, l'immobilisation forcée, l'isolement excessif, les brûlures, les étouffements, l'utilisation d'une arme ou la menace d'en utiliser une, et d'autres formes de violence. Les abus sexuels font référence assez largement à un acte ou un jeu sexuel, de nature hétéro ou homosexuelle, entre un enfant et une ou des personnes en situation de pouvoir, dans le but de procurer un plaisir sexuel à l'enfant ou aux adultes impliqués. Selon cette définition, il peut y avoir attouchement ou non. Les abus émotionnels ont traités à toutes les formes de rejet, d'humiliation, d'insultes, de cruautés psychologiques, qui dévalorisent les enfants et meurtrissent l'image qu'ils se font d'eux-mêmes. Les formes de négligence sont multiples : négligence affective, négligence alimentaire, vestimentaire, de soins, d'encadrement, de stimulation. Elles peuvent aller jusqu'à l'abandon, au rejet ou au refus de pourvoir aux besoins de l'enfant." (2)

"Des estimations ont été faites à partir de résultats d'enquêtes. Un garçon sur trois et deux filles sur trois sont victimes d'actes sexuels imposés". (3)

Il n'existe pas de statistiques nationales sur les enfants maltraités. "Chaque province et territoire compile ses propres définitions. Il est difficile de s'assurer que les classifications sont compatibles d'une province à l'autre". (4)

"Les données disponibles dans les centres de services sociaux permettent d'établir qu'au 31 mars 1990, il y avait 9 345 enfants pris en charge par les Directeurs de la protection de la jeunesse pour négligence, 1 271 pour abus physique et 1 550 pour abus sexuels. Il s'agit ici des enfants dont la situation a été signalée et prise en charge par les services sociaux. On ne parle pas des signalements non-retenus, des enfants qui recourent aux services d'un CLSC ou d'un centre hospitalier en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, non plus, bien évidemment, de tous les cas qui sont dépistés mais non-déclarés. On est loin



également des 34% de filles et des 13% de garçons qui, selon certaines études, seraient abusées sexuellement avant l'âge de 18 ans." <sup>(5)</sup>

### 2.3 La violence télévisuelle <sup>(6)</sup>

- ◇ Nos enfants côtoient tous les jours la violence à la télévision sans que l'on puisse sentir une désapprobation collective et massive à l'égard de cette tapisserie de brutalité et de crimes.
- ◇ La plupart des parents n'ont aucun contrôle sur les vidéos que les jeunes louent, visionnent et revisionnent ad nauseam.
- ◇ Les bruits de casse, de bagarres, de tueries, de guerre, d'effroi, de panique émanant du téléviseur, constituent, pour plusieurs enfants, la bande sonore de leur environnement familial.

"Greenberg observait en 1980 qu'il y a en moyenne 9 épisodes violents à l'heure entre 20 et 21 heures et 12 épisodes violents entre 21 et 22 heures à un moment où les adultes sont les principaux consommateurs. Ce nombre déjà élevé d'actes violents double littéralement (plus de 21 à l'heure) dans les programmes pour enfants du samedi matin! Il faut toutefois réviser ces chiffres à la hausse. Signorelli notait en 1980 que le nombre d'actes violents dans les émissions pour enfants dépasse nettement le cap des 30 actes à l'heure depuis 1980 (une hausse de 50%). Il faut également souligner que la vente de jouets et de jeux de guerre a crû radicalement dans les années 80 et que le marketing intégré des émissions et des jouets de guerre (Ninja Turtles, G.I. Joe, Batman, etc.), rend maintenant de plus en plus facile pour les enfants une identification avec ces personnages. (...)

L'effet de scènes de violence sur l'état affectif des enfants a déjà fait l'objet de plusieurs recherches et les résultats conduisent de plus en plus à la conclusion que le surdosage a un effet nocif. Déjà, dès les années 70, Bandura (1975, 1979) constate l'impact de la violence télévisée chez les enfants d'âge préscolaire et conclut que ces émissions contribuent à rendre plus agressifs les comportements des enfants en réduisant leur inhibition en matière de violence. Dans une étude de milieu (famille, école), effectuée en 1984, Freedman observe une hausse des comportements agressifs chez les enfants des groupes assignés à regarder des émissions violentes. Van der Vout obtient en 1986 que plus les enfants consomment des émissions violentes et plus, d'une part, la violence leur paraît acceptable et plus, d'autre part, **ils en retirent du plaisir.**





(...) Huesman et ses collaborateurs ont effectué depuis trente ans une série d'études et concluent que la surconsommation d'émissions et de films violents chez les enfants de 8 ans est un facteur de prédiction des comportements agressifs et un facteur de prédiction des actes criminels chez les adultes de trente ans!

(...) L'Américain Psychological Association recommande aux parents de jouer un rôle plus actif dans la gestion des émissions télévisées consommées par les enfants. Il est notamment suggéré aux parents de regarder au moins quelques-unes de ces émissions avec les enfants pour se rendre compte de la situation, de discuter avec les enfants des valeurs véhiculées, de restreindre l'accès à certains programmes trop violents, d'encourager les enfants à regarder des émissions où les personnages coopèrent, s'entraident, s'aiment, et, en bout de ligne, de favoriser l'éclosion d'autres activités familiales que la télévision.

## 24 La violence verbale

Des milliers d'enfants sont psychologiquement "aplatis", mais n'apparaissent nulle part dans les statistiques. Ils subissent les sarcasmes de leurs parents ou d'autres adultes significatifs, endurent les pires humiliations verbales, sont littéralement coupés de toute parole affectueuse et de toute expérience sociale valorisante avec un adulte important pour eux. D'autres sont quotidiennement terrorisés par des menaces répétées et en viennent à croire que l'univers est peuplé de personnes hostiles. Ces enfants vivent fréquemment avec un ou des parents alcooliques; ils ne crient pas, ne portent pas plainte et, très souvent, aiment profondément leurs parents. Ils pensent qu'ils ne méritent pas leur affection. Ils perdent le sens de leur propre valeur, deviennent nerveux et irritables en présence d'autres adultes. Ils arrivent à la conviction profonde que les adultes ne les comprennent pas et ne les aimeront jamais.

Ces enfants ne portent pas de marques au corps. Ils en ont de profondes au coeur et se retrouvent parmi nos jeunes désespérés, rebelles ou suicidaires. On ne peut les dénombrer facilement, mais les enquêtes montrent que les parents avouent assez candidement l'usage de mots durs, blessants et dégradants envers leurs enfants. Comme si les mots ne comptaient pas!"<sup>(8)</sup>

Sans détruire systématiquement ses enfants, combien de parents traitent-ils parfois, sous l'effet de la colère, leurs enfants d'épithètes tels que : niaisieux, concombre, imbécile, stupide, épais, sans dessein, tête de linotte, nono, bon-à-rien, etc.? Ne se souviennent-ils pas à quel point ces



mots les blessaient eux-même quand ils étaient enfants? Et les : "j'veais l'tuer s'il continue", "j'veais l'étrangler"... Stop!!! Pensons un peu : ce sont des menaces de mots!

Il y a aussi les flèches empoisonnées, d'apparence innocente, qui sont si cruelles qu'elles laissent des marques pour longtemps. Du genre : "T'en fais pas, mon fils, si ton nez grossit encore, on le fera opérer", alors que l'adolescent trouvait son nez normal... Ou encore : "Je ne peux pas croire que c'est toi qui a fait ça!", à sa fille toute fière de sa création.

### 2.5 La violence dans notre milieu <sup>(9)</sup>

- ♦ (...) La criminalité sous toutes ses formes a augmenté de 16% en 1991 sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec, ce qui représente la plus importante augmentation du taux de criminalité depuis 1980, selon le rapport annuel de la SQ.
- ♦ Le taux de crimes avec violence a grimpé de plus de 50% au Canada au cours des années 80-90, selon une étude de Statistique Canada couvrant la période de 1962 à 1990.
- ♦ La fréquence des agressions sexuelles s'est accrue de 144% entre 1981 et 1990 tandis que les autres formes d'agressions ont augmenté de 57% durant la même période, selon le même document de l'agence fédérale.
- ♦ Les agressions dans le métro de Montréal (crimes violents, viols, meurtres, coups de poings et bousculades), ont augmenté de 21% pour les neuf premiers mois de 1992, selon l'analyste de la Coordination du transport en commun de la STCUM.
- ♦ Les vols qualifiés ou vols à main armée se sont accrus de 10,1% sur le territoire de la CUM au cours des cinq premiers mois de 1992 en raison, notamment, d'une hausse de 30% dans la partie est de l'île. Et les projections pour l'année entière font état de 3 500 voies de fait graves, une hausse de plus de 1 000 par rapport à 1989.
- ♦ 300 000 femmes, soit une sur dix, sont victimes de violence conjugale au Québec chaque année, selon un rapport préparé par le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain.
- ♦ Les vols à l'étalage constituent 54,2% des pertes de 500 millions de dollars subies par les commerçants durant un an, selon un sondage que vient de réaliser le Conseil québécois du commerce de détail. (...)



### 2.6 Les jeunes violents

On dit d'un jeune qu'il est violent lorsqu'il a recours à l'usage de la force pour arriver à ses fins, que cette force soit dirigée vers autrui ou ses biens. Il peut être cruel et méchant envers les autres, les attaquer physiquement, détruire leurs biens, s'adonner au vandalisme jusqu'à mettre le feu... Cette catégorie est souvent comprise dans les catégories plus larges de troubles du comportement ou de délinquance, ce qui en rend l'évaluation difficile.

La violence envers autrui commence tôt chez les jeunes de 6 à 10 ans : 6% à 10% des garçons et 2% à 3% des filles y ont recours. Ces enfants malmènent les autres, se buttent ou mordent et donnent des coups de pied pour arriver à leurs fins. Les adolescents et adolescentes ne sont pas en reste : 10% pratiquent l'intimidation tandis que 25% participent à des batailles. Le nombre de voies de fait ou d'agressions sexuelles a augmenté du simple au double entre 1986 et 1989. Cette hausse paraît importante et marque une caractéristique particulière de la délinquance contemporaine.

### 2.7 Les jeunes qui tuent leurs parents <sup>(10)</sup>

"Les jeunes tuent parce que c'est ce qu'ils apprennent, a déclaré Scott Gordon lors d'un congrès sur le bien-être des enfants. Quand nous enseignons la violence, lorsque nous soumettons les gens à la violence, ils réagissent violemment. C'est la leçon que nous leur enseignons. C'est le choix que nous leur donnons. Les études indiquent que les jeunes meurtriers ont habituellement été agressés gravement et pendant longtemps par des parents ou d'autres personnes à la maison.

On voit encore et encore des jeunes qui décrivent de graves blessures, qui disent avoir été battus tout le temps et qui allaient à l'école les yeux pochés. Dans de nombreux cas, ces enfants étaient victimes de violence à la maison depuis qu'ils étaient bébés."

M. Gordon, procureur dans le comté de Los Angeles, a parlé surtout des enfants qui tuaient un parent, mais il a indiqué que des conclusions pouvaient aussi s'appliquer à nombre de jeunes tueurs et souvent à la violence des gangs.

Ces enfants sont captifs du même cycle de violence que celui vécu par les femmes battues, mais ils ont encore moins de possibilités que les adultes pour régler leurs problèmes. "Nous ne donnons pas aux jeunes le moyen de nous faire connaître leur désespoir. Les enfants tuent parce qu'ils n'ont personne vers qui se tourner."



C'est pourquoi il est si important que les travailleurs sociaux, les policiers ou quiconque en contact avec les enfants, soient à l'affût des indices de violence à la maison, a ajouté M. Gordon. En intervenant à temps on peut empêcher qu'une tragédie ne se produise plus tard.

### 2.8 Criminalité juvénile : hausse de 20% <sup>(11)</sup>

Les accusations portées contre des jeunes pour des crimes contre la propriété ont augmenté de 20% entre 1986 et 1991, selon un rapport du Centre canadien de la statistique juridique. Le taux de jeunes accusés de crime contre la propriété en 1991 était quatre fois supérieur à celui des adultes, et le taux des jeunes garçons était de quatre fois supérieur à celui des filles.



### *3- Les difficultés particulières rencontrées par les parents dans l'exercice de leur rôle*

Être parent, c'est merveilleux, c'est captivant mais ce n'est pas toujours facile. Déjà, quand tout va bien, lorsque l'argent rentre et tous sont en santé, il y a des moments où les parents n'en peuvent plus. Alors, imaginez lorsque les difficultés de toutes sortes s'en mêlent! Nous faisons ici un tour d'horizon sur certaines de ces difficultés qui ont une incidence sur le climat familial.

#### 3.1 Les effets de la pauvreté sur la vie familiale <sup>(12)</sup>

La pauvreté a des effets qui sont maintenant connus sur la qualité des relations entre les membres de la famille, notamment entre les parents et leurs enfants. Les parents de familles pauvres vivent beaucoup plus d'événements négatifs et stressants, sont plus souvent malades et sans cesse préoccupés par leurs difficultés financières. Ils sont plus isolés, ont moins de pouvoir social, se sentent plus à la merci de décisions arbitraires, sont plus vulnérables devant la frustration. Ils éprouvent plus fréquemment des sentiments dépressifs et se montrent davantage méfiants envers la société et les services. Cet accablement et cet isolement risquent de les éloigner de leurs enfants; ils deviennent plus distants, se montrent moins attentifs, moins disponibles et moins chaleureux, plus sévères dans leur jugement, et plus autoritaires dans leur conduite.

La pauvreté, c'est comme une courbe dangereuse, on ne s'y casse pas nécessairement la figure, mais le nombre d'accidents y est beaucoup plus élevé qu'ailleurs!" La pauvreté augmente le risque de dérapages et de capotages dans les relations entre les parents et les enfants. Elle affecte la vigilance et la maîtrise des capacités parentales et elle oriente les enfants et les jeunes dans les omières de l'échec scolaire, du rejet, de la frustration et de la marginalisation.

Mais, il demeure que la pauvreté est associée à un très grand nombre de facteurs qui augmentent les risques pour les enfants et les jeunes : problèmes psychologiques des parents, violence familiale, isolement, sentiments d'impuissance et d'incompétence chez les parents et les enfants, gestion autoritaire des conduites, sous-stimulation, maladies et malformations chez les enfants, insalubrité et exigüité des logements, insécurité des quartiers, mobilité excessive et forcée des familles.



Les enfants de familles pauvres se retrouvent plus facilement en difficulté à l'école primaire, puis au secondaire, où leur taux de décrochage est deux fois plus élevé. Ils sont également plus nombreux dans les statistiques d'enfants qui présentent des problèmes graves de conduite. Pour plusieurs de ces enfants, se retrouver à l'école, c'est quasiment devoir changer de code de communication. Par ailleurs, on évalue qu'au moins 25% des enfants pauvres ne mangent pas à leur faim. Les enfants s'identifient plus difficilement à leur école; leur disponibilité pour les apprentissages et leur niveau de concentration sont plus faibles. Les jeunes de milieux très défavorisés sont largement sur-représentés dans les cas de crimes, de drogue, de prostitution, de suicide et de grossesse à l'adolescence.

### Les parents pauvres

En 1988, 15,56% des familles ayant des enfants de moins de 18 ans, déclaraient un revenu inférieur au seuil de pauvreté. 23,1% des familles de trois enfants et plus se retrouvaient en situation de pauvreté. Les familles dont le chef est jeune et qui, par conséquent, comptent plus d'enfants en bas âge, sont davantage touchées; près d'une famille sur trois dont le chef est âgé de 15 à 24 ans est pauvre. Plus encore, 41% des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté. Les jeunes familles pauvres déclarent un revenu équivalent à seulement 57% du seuil de pauvreté!

### 3.2 Les parents décrocheurs <sup>(13)</sup>

Jean-Pierre Sénécal, président du Comité sur le droit de la famille au Barreau du Québec, a perçu un certain "décrochage" de la part des parents. "On assiste à un affaiblissement de la solidarité familiale. Les familles se défont, ce qui a des répercussions majeures sur les relations parents-enfants. Et ce sont presque toujours les enfants qui en font les frais. Certains de mes collègues travaillent sur des causes tout à fait inédites. Ils en sont abasourdis. Récemment, une mère s'est battue pour que le père vienne chercher l'enfant une fois de temps en temps! Le père avait une blonde et ne voulait pas gâcher ses fins de semaine!" (...)

"Dans le milieu scolaire, on commence à s'interroger sur ce que les petits diables apprennent à la maison, "les enfants manquent de respect, constate Nicole Douth, responsable de la garderie à l'école Saint-Gérard à Montréal. Quand tu leur parles, tu dois être très strict. Je pense qu'ils manquent de modèle d'autorité à la maison" (...) "C'est dur pour les enfants, ils doivent faire l'apprentissage du refus. Plusieurs enfants uniques sont traités comme des petits rois par leurs parents.



Doit-on jeter la pierre aux parents sans autre forme de procès? Peut-être pas. Surtout dans le cas des mères qui, traditionnellement, ont toujours assumé la plus grande part dans l'éducation des enfants. Aujourd'hui, elles doivent aussi contribuer au revenu familial. Près de 67% des mères d'enfants de moins de 16 ans sont maintenant sur le marché du travail.(...) Selon le Dr Charbonneau, il est clair qu'on en demande trop aux femmes... et que les hommes ne s'engagent pas assez dans l'éducation des enfants. "C'est bien beau les hommes roses, mais ce n'est qu'une toute petite élite! C'est la femme qui est obligée de tout faire. Si on commence à blâmer les parents sans apporter les nuances nécessaires, ce sont les mères, et seulement elles, qui vont se culpabiliser", s'insurge-t-elle." (...)

Emporter par le tourbillon du travail, des obligations, les parents manquent de temps et tirent la langue, exténués. "Ils vivent à un rythme accéléré, constate Maryse Picotte. Tout à coup, un jour, leur enfant tape ses 12 ans sans qu'ils aient eu le temps de s'en apercevoir". Tout le monde est à la course aujourd'hui, fait remarquer Nicole Douth de l'école Saint-Gérard. Les parents comme les enfants. Les parents se sentent coupables parce qu'ils ne voient pas beaucoup leurs enfants. Alors, quand ils sont avec eux, ils leur permettent tout.

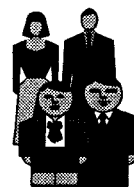
Les parents ont-ils définitivement décrochés? Une chose est sûre, certains commencent à remettre en question leur comportement. Claude, père de trois enfants, est de ceux-là. On a tellement vu nos mères s'oublier pour leurs enfants qu'on a voulu faire le contraire. Et on se trouve avec des enfants qui vieillissent vite, qui sont cyniques aussi, soupire-t-il.

### 3.3 Les enfants ont besoin de limites

Les parents Québécois se questionnent. "Doit-on imposer des limites aux enfants? Si oui, lesquelles? Jusqu'où peut-on aller? La discipline est-elle nocive? Est-ce que je risque de traumatiser mon enfant en lui imposant des règles de conduite?"

Mais d'où vient cette peur de la discipline? Autrefois, il n'y a pas si longtemps en fait, la discipline était une chose que personne ne remettait en cause. Sa nécessité et ses vertus étaient évidentes.

Mais les parents d'aujourd'hui sont issus, pour la plupart, d'une génération qui a contesté intensément toutes les valeurs de notre société, et partant, de la discipline dure et rigide qui régnait dans les établissements scolaires et dans le milieu familial.



Après avoir rejeté la discipline et s'être fait dire, durant deux décennies, par divers spécialistes de l'enfance, qu'ils avaient raison de le faire, car les enfants "avaient besoin de s'épanouir librement", bien des parents se posent des questions : ont-ils nourri des monstres en leur sein? Qui sont ces jeunes êtres humains intenable qui ne respectent rien? Les parents ont toutes les peines du monde à tenir le gouvernail. En fait, bien souvent, le bateau va plus ou moins à la dérive pendant que les spécialistes, ayant changé leur fusil d'épaule depuis, s'accordent maintenant pour leur clamer du rivage, les pieds bien au sec : "Lâchez pas, soyez fermes!" Mais comment, comment? clament les parents en perdition!

"Les baby boomers ont beau être la génération de la contestation, ils ont une peur bleue d'être contestés", dit le sociologue Jacques Grand'Maison qui, depuis 4 ans, étudie les jeunes des années 80,90. Une peur qui, selon lui, les conduirait à refuser d'assumer la fonction principale d'un parent : incarner l'autorité. "C'est tragique pour un jeune parce qu'il ne peut se construire une identité en se confrontant à un modèle", affirme-t-il. <sup>(14)</sup>

### Des enfants ou des adultes en miniature?

"Il y a une dernière raison importante pour expliquer la peur de la discipline. Il s'agit de la perception qu'ont les parents d'aujourd'hui du monde de l'enfance. Les enfants sont perçus comme des adultes en miniature. Ils sont habillés avec le même type de vêtements que les adultes, ils sont coiffés de la même façon, ils regardent souvent les mêmes télérromans et les mêmes émissions de variétés, ils participent à des danses organisées dès 8-9 ans et ils s'organisent des fêtes bien avant l'âge de l'adolescence. Dans ce contexte, les adultes les perçoivent comme des partenaires avec lesquels ils doivent négocier plutôt que comme des enfants qu'il faut éduquer." <sup>(15)</sup>

"Je ne crois pas qu'un parent doivent essayer d'être l'ami de son enfant, car il doit rester un éducateur, soutient Danielle Chevrier. Il faut démissionner pour faire ça. Être l'ami d'une personne, c'est l'accepter telle qu'elle est, sans essayer de l'améliorer ou de lui dire quoi faire. A la Maison des parents, on tente de briser cette attitude. On veut redonner le goût d'être parent, un vrai." <sup>(16)</sup>

### Qu'est-ce que la discipline?

"Il y a tout d'abord la discipline de vie qui consiste à établir des routines, des automatismes : l'heure du lever, du coucher, la façon de manger, les soins du corps, l'heure des devoirs et des





leçons, etc. Les routines sont différentes d'une famille à l'autre et reposent essentiellement sur la nécessité d'organiser la vie de groupe et de prendre soin de chacun. Même les bébés ont besoin de régularité, de petits rituels. Cela crée un sentiment de sécurité et d'appartenance.

Il existe aussi une autre forme de discipline, celle qui permet de transmettre des valeurs. Personne ne veut faire de ses enfants des petits robots qui obéissent au doigt et à l'oeil, mais chacun veut que ses enfants apprennent à partager, à respecter les autres, à s'affirmer, à bien travailler à l'école. Les parents désirent que les enfants acquièrent une discipline intérieure (ne pas aller jouer dehors quand c'est le temps de faire ses devoirs, ne pas dire à une tante qu'elle a un gros nez, ne pas suivre un inconnu dans la rue, etc.). En somme, ils souhaitent que leurs enfants deviennent autonomes, donc qu'ils s'autodisciplinent. Mais pour y parvenir, un enfant doit d'abord connaître les limites à ne pas dépasser." <sup>(17)</sup>

Oui, les enfants ont besoin de règles précises et claires. Pas trop, mais quelques-unes qui représentent les valeurs fondamentales de leurs parents. Avant d'imposer quoi que ce soit, les parents devraient toujours se demander : "Suis-je prêt à défendre mordicus mon point de vue? Est-ce que cela reflète quelque chose de fondamental pour moi?" Tous les adultes dans la maison sont-ils d'accord à ce sujet? Dans le cas contraire, il vaut mieux s'abstenir. Car si les enfants sentent "qu'il y a du jeu" dans la volonté parentale à ce sujet, ils vont tirer sur la corde. Et ce n'est pas rassurant pour des enfants de réaliser "qu'ils sont plus forts" que leurs parents. C'est insécurisant.

La meilleure façon de procéder en cas de désobéissance est de laisser aux conséquences la chance de faire leurs preuves. Le ballon oublié dehors et détruit par le chien sera remplacé à même l'argent de poche, les pantalons neufs portés pour jouer dans la boue seront nettoyés par l'enfant lui-même, etc. Et cela sans tempêter après lui!

"Finalement, on peut établir une discipline souple mais ferme : ignorer les comportements négatifs dans la mesure où ils ne nuisent directement à personne, encourager les bons coups, servir de modèle positif, faire vivre des conséquences logiques aux comportements indésirables. Et parfois, réviser des stratégies éducatives". <sup>(18)</sup>

Jacques Grand'Maison considère que "les enfants ont besoin de se confronter à une autorité parentale pour se construire; ils ont besoin d'une loi même si c'est pour la transgresser. Une recherche danoise a démontré que les jeunes qui en sont privés se créent, dans l'inconscient, des super-parents écrasants". "Curieusement, on a le même résultat dans les familles extrêmement rigides, sévères, que dans les familles très tolérantes, qui laissent leurs enfants faire ce qu'ils veulent", confirment le Dr Louise Charbonneau. L'équilibre rappelle-t-elle, est ce



qui est le plus difficile à trouver en matière d'éducation. Surtout à une époque aussi confuse que la nôtre...! <sup>(19)</sup>

### 3.4 Les enfants décrocheurs

#### Quelques chiffres <sup>(20)</sup>

Plusieurs chiffres circulent quant à l'ampleur réelle de l'abandon scolaire. Encore ici, bien des divergences existent autour de la notion d'"abandon". Si on définit l'abandon à partir du fait que "le jeune est inscrit au secteur des jeunes au début de l'année scolaire, ne l'est plus l'année suivante, n'est pas titulaire d'un diplôme d'études secondaires et réside toujours au Québec l'année suivante", on conclut que 33 600 jeunes ont abandonné l'école en 1991, dont 60% des garçons. Selon cette définition, sur 100 jeunes qui s'inscrivent, 36 abandonneront avant la fin du secondaire.

D'autres études sur des groupes réels d'enfants montrent que le taux d'abandon brut et cumulé est 21,3% pour les enfants inscrits en 1961, 24,2% pour ceux inscrits en 1982 et 25,1% pour ceux inscrits en 1983.

Cette étude démontre que le taux d'abandon est plus faible chez les allophones et les anglophones et dans les régions centrales du Québec. On sait également qu'il est beaucoup plus important chez les enfants de couches défavorisées. Par ailleurs, la situation de l'abandon est particulièrement dramatique chez les enfants amérindiens, chez les Inuits et chez les enfants des communautés noires.

Les élèves qui ont déjà accumulé un retard au primaire, particulièrement ceux qui auront doublé une classe dès le premier cycle du primaire, montrent un taux d'abandon de plus de 56%! Les retards scolaires au primaire sont plus nombreux qu'on pourrait l'imaginer : 27,7% des garçons et 17,7% des filles de 12 ans n'avaient pas encore terminé leur primaire en 1989-1990. Les retards au secondaire sont encore plus fréquents : 57,7% des garçons et 42,2% des filles... Ces chiffres sont des indicateurs précieux, d'abord parce qu'ils peuvent refléter la capacité de nos écoles et de nos communautés à relever le défi de faire vivre le cheminement scolaire le plus harmonieux et le plus valorisant possible à nos jeunes, et aussi, parce qu'ils nous informent des risques de décrochage bien avant le fait : en effet, les retards accumulés au primaire sont de solides indicateurs de l'abandon au secondaire.



Dans le secteur de la formation professionnelle, la persévérance jusqu'au diplôme ne cesse de régresser, passant de 15% en 1980-1981 à seulement 5% en 1988-1989. Ces dernières années sont particulièrement inquiétantes et révèlent une grave faiblesse de ce secteur d'enseignement et d'activités au Québec, secteur soumis à une réforme en profondeur depuis 1987.

### Et les parents, dans tout ce brouhaha? (21)

Eh bien! les parents s'arrachent souvent les cheveux. Pour eux, le problème ne se situe pas au niveau des statistiques générales et des plans d'ensemble. C'est tous les jours qu'ils sont en présence de leurs enfants, décrocheurs réels ou potentiels. C'est tous les jours qu'ils ont à faire face à un adolescent démotivé ou révolté qui déclare que l'école est "plate" et qu'il ne rêve que de la quitter. C'est tous les jours que se renouvelle le combat du lever, du départ pour l'école et tous les soirs que recommence le sempiternel rituel des devoirs à faire et des leçons à étudier.

On ne cesse de leur répéter de garder leurs enfants à l'école, de leur dire que les chances de succès d'un décrocheur sont de loin inférieures à celles d'un enfant qui termine au moins son secondaire, qu'il leur faut encadrer leurs enfants et les motiver. Il n'est guère étonnant que de nombreux parents se sentent démunis devant tous ces devoirs qu'on leur donne. Ils ont parfois la tentation de lever les bras au ciel et de tout laisser tomber.

### 3.5 La famille monoparentale (22)

Il y a toujours, au cours de notre histoire, des parents uniques : veufs, veuves, mères célibataires, quelques séparé-es. Cependant, depuis les années '70, la situation des familles à parent unique s'est considérablement modifiée. Alors qu'en 1971 la famille monoparentale représentait 7,8% des familles avec enfants, ce taux grimpait à 15% et atteignait 20% en 1986. Ce sont généralement des femmes qui sont cheffes de familles monoparentales; il y a cinq fois plus de femmes que d'hommes.

Les familles monoparentales font face à de sérieux problèmes, surtout d'ordre économique, ce qui est la toile de fond de presque toutes leurs difficultés.

En 1986, le taux de pauvreté des familles monoparentales était de 43,4%. Le taux de pauvreté de ces familles sous la responsabilité d'une femme était de 3.8 fois supérieur à celui des familles

## La famille

---



dirigées par un homme. Les familles dirigées par une femme représentent 33,8% de l'ensemble des familles pauvres au Québec. La situation s'aggrave encore avec la crise économique actuelle.

### La mère monoparentale

La femme vit une très grande solitude après le divorce. Elle est seule pour subir les contrecoups du divorce, de l'abandon, pour affronter le labyrinthe de la justice. Elle est seule pour voir au budget, au pain quotidien, aux réparations de la maison. Elle est seule surtout avec les enfants et ne peut se fier sur l'autre. Souvent, elle perdra ses amies qui sont encore en couple (...)

Les enfant divorcent aussi, bien malgré eux. La mère est seule pour supporter l'enfant dans le stress émotif qu'il vit, sa frustration, sa peine, sa colère, sa jalousie lorsqu'une tierce personne entre dans la vie de ses parents séparés, son agressivité envers celui qui a initié la séparation, sa honte et son inquiétude, son désarroi.

La mère doit affronter tout cela, multiplié par le nombre des enfants qu'elle a. Dorénavant, elle aura peur de traumatiser davantage ses enfants, hésitera à se montrer ferme de peur de leur faire encore plus de mal. Elle sera peut-être moins présente aussi, elle doit travailler fort.

Le vécu des familles monoparentales, s'il réserve de bons moments, est quand même difficile. Les enfants, tout comme la mère, auraient besoin d'un coup de main.

### 3.6 Le famille recomposée <sup>(23)</sup>

"La famille recomposée fait partie de ces nouvelles familles où tout est à inventer, où les modèles n'existent pas. Elle affronte des problèmes de familles monoparentales multipliés. Elle ne permet pas, à l'instar des familles biparentales, l'appivoisement du couple avant la venue d'enfants. Elle a à inventer une nouvelle structure familiale. Le couple doit négocier ensemble les échanges relationnels, tels la redistribution du pouvoir, des espaces physiques et psychologiques. Le partage des rôles et des tâches ne peut se réaliser sur le même modèle que la famille d'origine. La nouvelle réalité risque d'être très exigeante." (...)

# La famille

---



## La construction d'une nouvelle famille

“La famille recomposée est une des formes les plus complexes de relation familiale, parce qu'elle est le résultat de remariage avec enfants. Son existence même est la conséquence d'un décès, d'un divorce, d'un abandon. Personne n'oublie cela : la peur que cela se reproduise est toujours présente et fait partie de la fragilité de cette famille.” (...)

## Vivre en famille

Vivre en famille recomposée, c'est aussi avoir avec soi des enfants de l'autre conjoint. Ces enfants, même s'ils semblent accepter le nouveau partenaire, ont toujours le rêve de voir papa et maman de nouveau réunis.

Ils ont aussi un certain temps en famille monoparentale, avec cette espèce de symbiose qui peut exister avec le parent unique. Ils verront le nouveau conjoint comme un intrus, un “voleur d'amour”. (...)

## De nouvelles frontières et nouveaux rôles

Les frontières physiques et psychologiques sont très claires pour une famille d'origine, mais pour une famille recomposée, toutes ces frontières changent:

- ✧ les membres de la famille biologique vivent maintenant dans deux familles différentes, les frontières sont plutôt floues;
- ✧ comme l'autorité parentale et les moyens de subsistance sont maintenant partagés, les enfants éprouvent des difficultés de partage d'affection et de loyauté;
- ✧ la famille recomposée n'a pas encore de rites ou de traditions familiales, tout reste à bâtir.

De plus, les rôles de chacun deviennent ambigus. Même si les rôles sociaux ont changé, chaque personne, dans la famille d'origine, sait quoi faire et quand le faire. Par exemple, une mère est une mère parce qu'elle a porté l'enfant. Mais dans la nouvelle famille, les rôles doivent être mérités. Les parents acquis doivent mériter l'affection ou l'autorité parentale et ceci peut prendre du temps.



Comme les frontières, les rôles doivent être bien définis. Quand ils ne le sont pas et qu'ils chevauchent ceux de la famille d'origine, cela crée de la confusion chez tous les membres.

Ajouter à tout cela des enfants en quête d'identité, en crise d'adolescence ou d'affirmation; les familles recomposées ont besoin d'aide.

### 3.7 Être parents d'enfants handicapés <sup>(24)</sup>

Les enfants handicapés sont sur-représentés dans les cas de mauvais traitements. Leur vulnérabilité s'explique du fait qu'ils représentent souvent une surcharge pour des parents qui, pour beaucoup, sont également aux prises avec des problèmes budgétaires. Cette surcharge entraîne une fatigue excessive qui mine la patience et l'endurance des parents. Pour plusieurs parents, ces enfants représentent aussi un échec, une grande déception, et provoquent des moments de révolte, d'impuissance, de dépression qui peuvent se traduire par l'agressivité, le rejet, la négligence et l'abandon.

Les parents d'enfants handicapés doivent affronter des situations particulières et traverser des périodes de stress qui les rendent particulièrement vulnérables à des sentiments de dépression ou d'hostilité. Les services de dépannage ou de référence capables de répondre à leurs besoins ne sont pas légion. La plupart s'adressent aux parents en général et ont peu à offrir à des parents d'enfants handicapés.

### 3.8 L'autorité parentale et l'obligation alimentaire

"Selon la loi, l'enfant demeure sous l'autorité de ses parents ou de celui des deux qui en a la garde jusqu'à sa majorité, soit à 18 ans, ou jusqu'à son émancipation. Par contre, les parents ont le devoir de répondre à ses besoins essentiels, soit de le loger, de le nourrir, de le vêtir et de l'éduquer.

Malgré l'accession des enfants à la majorité, une obligation alimentaire réciproque persiste : les membres d'une famille en ligne directe se doivent d'assurer les moyens d'existence nécessaires à la vie de l'enfant ou du parent qui est dans le besoin. Il s'agit ici d'une contribution pour le logement, le chauffage, les vêtements, les frais médicaux, la nourriture, etc. L'obligation alimentaire permet donc aux enfants majeurs dans le besoin de réclamer de l'aide de leurs parents et, inversement, permet aux parents de s'adresser à leurs enfants".



Dans les faits, la plupart du temps, les enfants n'ont pas à passer par la loi. Ils ne trouvent pas d'emploi, ils perdent celui qu'ils avaient ou encore n'en finissent pas d'étudier, ou encore reviennent à la suite d'un divorce, le coeur en morceaux et deux jeunes enfants à leur suite.

Les parents ouvrent les bras et la maison, parfois avec un soupir... Mais dans le quotidien, il n'est pas facile de vivre avec ses enfants devenus adultes. Ils ne partagent pas toujours les mêmes valeurs, n'ont pas le même rythme de vie, et ont une fâcheuse tendance à prendre leur mère pour leur bonne à tout faire!

Les journaux ont relaté ces derniers temps plusieurs cas de jeunes adultes qui poursuivaient leurs parents en cour pour les forcer à leur payer appartement et nourriture. Être poursuivi en justice par son propre enfant, c'est dur à prendre!

### 3.9 L'enfant avec des troubles du comportement

"La notion de "troubles du comportement" varie d'une organisation et d'une société à l'autre. Le ministère de l'Éducation les décrit comme "un déficit important de la capacité d'adaptation se manifestant par des difficultés significatives d'interaction avec un ou plusieurs éléments de l'environnement scolaire, social ou familial". Chez les tout-petits, on parle plutôt de conduites d'opposition.

Cette définition est large à souhait, suffisamment en tous les cas pour que l'on y retrouve de tout : colères excessives, contestation systématique, désirs de vengeance, manifestations de haine, langage ordurier ou obscène, fugues, vols, bris avec effractions, cruautés physiques, fréquentations indésirables. Au 31 mars 1990, les Directions de la Protection de la Jeunesse déclaraient avoir pris en charge 3 823 enfants et adolescents pour troubles de comportements sérieux. Ces jeunes comptent pour 23% de toutes les prises en charge. En milieu scolaire, 1,6% des élèves présenteraient des troubles du comportement. Il s'agit de 21 309 enfants pour la seule année 1989-1990, dont 7 886 au primaire, 8 606 au secondaire et 4 817 en cheminement particulier". <sup>(26)</sup>

Mais, il ne s'agit pas seulement de statistiques. Tous ces enfants ont des parents, des parents qui tentent malgré tout, dans la majorité des cas, de les aider, de les éduquer,... de les endurer. Il n'est pas facile pour des parents dont l'enfant vient de prendre le chemin de l'école, d'apprendre par la bouche d'un "logue" de l'école que son enfant a des problèmes et que, par ricochet, ils en ont de sérieux eux aussi!



### 3.10 Convaincre les pères <sup>(27)</sup>

On s'attriste, sans y réagir vigoureusement, de ce qu'un grand nombre de pères soient absents, qu'ils assument encore maladroitement leur rôle de parent, qu'ils remplissent peu ou mal leurs obligations dans les cas de séparation ou de divorce, qu'ils ne s'impliquent pas suffisamment dans la vie familiale, qu'ils puissent se montrer violents ou méprisants envers la mère de leur enfant ou qu'ils puissent un jour abuser de leur pouvoir envers leur fils ou leur fille. La création d'un lieu d'attachement fort entre les hommes et leurs enfants dès la naissance est une condition indispensable à l'amélioration des relations entre pères et enfants.

Le comité de travail pour les jeunes, auteur du rapport "Un Québec fou de ses enfants", demande au Ministre de la santé et des services sociaux de:

*Mettre sur pied un important programme national de promotion du rôle parental en s'adressant directement aux pères, mais aussi aux institutions, et en s'associant des partenaires du monde du travail et des groupes communautaires.*

Plusieurs objectifs et conditions d'applications sont prévus dans le rapport. Un des moyens où l'AFEAS pourrait s'impliquer est "de revoir les us et coutumes en matière de contacts entre les services et la famille. A titre d'exemple, les services de garde, les services préscolaires et scolaires pourraient examiner leurs modes d'opération de façon à favoriser le contact avec les pères plutôt que de s'en remettre quasi-automatiquement et exclusivement aux mères".





### 4 *Quand la communauté retrouve ses manches!*

Il vous est proposé cette année d'élaborer des moyens pour contrer la violence dans la famille. Fort bien. Mais peut-être quelques exemples de réalisations réussies, entreprises par des bénévoles, des parents, quelques intervenants dévoués et grâce aussi à la bonne volonté de la municipalité, pourraient nourrir votre imagination...

#### Des enfants livrés à eux-mêmes

L'école ferme ses portes à 15h30. Les parents, souvent les deux, fréquemment la mère seule, entrent du boulot à 17, 18 ou 19 heures. Où sont les enfants durant ce temps? Que font-ils? Des données américaines nous informent de la vulnérabilité des enfants laissés à eux-mêmes durant ces périodes de flou horaire. Ils peuvent être des victimes faciles d'abus physiques et sexuels (par d'autres membres de la famille ou par des non-apparentés), se complaire dans l'oisiveté ou devant les programmes de télévision qui ne leur sont pas adressés, souffrir de solitude ou de peur, s'alimenter de façon inappropriée, négliger leurs devoirs et leurs leçons, s'associer à des bandes en mal d'aventure pour combler leur mise à l'écart.

Il existe d'éloquents exemples de ce que l'on peut aménager à l'intention des enfants... entre 15h30 à 18h00. Non seulement ces initiatives veulent combler les vides horaires dans la vie des enfants, mais elles se posent aussi comme des partenaires respectueux de la responsabilité des parents. Elles créent des contextes soucieux de mobiliser les enfants dans leur propre développement. On ne connaît pas encore les retombées spécifiques de ces programmes novateurs, mais plusieurs aspects sont pertinents et prometteurs à cet égard : diminution de l'isolement, développement de la responsabilité personnelle envers autrui, accès à une image de soi positive, allègement du stress parental, point d'appui et lieux de confiance pour les enfants, les enseignants et les parents, catalyseurs de l'implication des membres de la communauté et du voisinage...

#### 4.1 Les prêtres s'attaquent à la violence familiale <sup>(28)</sup>

Les difficiles conditions actuelles de la vie provoquent plus fréquemment qu'auparavant des explosions de violence physique et psychologique dans les familles québécoises. Et les prêtres du Québec ont commencé à s'organiser pour les prévenir.(...)



Les hommes, ont dit plusieurs prêtres, demandent de plus en plus de secours à cet égard. Par ailleurs, l'éclatement familial, "l'effritement de la cellule familiale" est perçu par tous comme un grave problème. (...)

A l'initiative de la paroisse, de nombreux bénévoles s'associent à des équipes des CLSC pour "accompagner" les enfants victimes des familles disloquées et violentes. Ces bénévoles consentent à recevoir une formation qui leur permet d'encadrer, en accord avec le système scolaire et le comité d'école, les enfants qui souffrent du désintérêt et du déséquilibre familial. La violence des parents et de leurs enfants, ont indiqué plusieurs clercs, vient d'une carence affective restée inconsciente.

Cette initiative correspond à d'autres, de ce nouveau type, qui ont été présentées en modèles aux quelque 1 000 prêtres lors du premier congrès qui les réunissait à Québec au printemps 1992. (...) Il y a par exemple lieu d'entreprendre, dit le curé Gilles Routhier, la création, en paroisse, de centres d'accueil novateurs et communautaires. Ceux-ci prendraient notamment en charge, pour le temps qu'il faut, les décrocheurs scolaires, les analphabètes et les adolescents qui n'en peuvent plus de se trouver dans des environnements familiaux trop lourds et violents. (...)

### 4.2 Des loisirs pacifiques <sup>(29)</sup>

Dans le rapport du groupe de travail pour les jeunes "Un Québec fou de ses enfants", il est proposé d'offrir aux enfants un accès à des loisirs peu coûteux et orientés vers l'apprentissage de stratégies pacifiques de résolution de problèmes. "L'accessibilité à des loisirs gratuits et peu coûteux, offerts sur une base régulière et dirigés par des personnes sensibilisées à la dimension de l'apprentissage de stratégies pacifiques de résolution de conflits, peut aussi jouer un rôle très important auprès des 5 à 11 ans. Les loisirs accessibles et offerts aux enfants peuvent contribuer considérablement à la prévention des actes antisociaux. Une recherche menée à St-Louis auprès de jeunes perturbateurs et antisociaux, a permis de constater que la fréquentation de leaders avertis et de compagnons de jeux pacifiques a un impact majeur sur la diminution des actes d'agression envers les autres.

La participation à des loisirs variés permet aux enfants d'apprendre à coopérer, à respecter les différences, à s'accommoder de contraintes et de règlements, à savourer le succès modestement et à relativiser leurs frustrations. Ils y apprennent aussi à développer leur esprit critique, leur créativité, leurs habiletés à négocier, à diriger, à contrôler et à évaluer des activités; en un mot, ils peuvent apprendre à gérer leur environnement de façon respectueuse".



### 4.3 La Fondation de la visite <sup>(30)</sup>

Ce centre veut prévenir l'émergence de problèmes psychosociaux chez les enfants de 6 à 12 ans. Il utilise pour ce faire les stratégies suivantes : participer, en concertation avec les citoyens et organismes de la communauté, au développement physique et affectif de l'enfant. Il a l'avantage supplémentaire de favoriser un environnement familial propice à l'épanouissement de l'enfant.

L'action de la Fondation se base essentiellement sur l'intervention des mères visiteuses dans le milieu même des parents (à la maison). Chacune des mères visiteuses est recrutée dans son milieu. Choisie pour ses qualités d'aidante naturelle, sa sérénité, sa connaissance du quartier et son implication dans son entourage, elle est sensibilisée aux techniques d'intervention par une coordonnatrice professionnelle qui restera en contact avec elle tout au long de son action.

La mère visiteuse est habilitée, par son vécu et le caractère non officiel de son travail, à entrer dans des foyers où les parents se méfient des "professionnels" payés par le gouvernement. La mère visiteuse voit plusieurs problèmes : isolement familial, social, compétence parentale, problèmes de santé physique et mentale, conflits, situation économique, intérêt pour le développement de l'enfant...

Depuis le début de son expérimentation en 1985, la Fondation de la Visite a permis de suivre plus de 350 familles comprenant 500 enfants. Parmi ces familles, 70% ont réussi à modifier de façon significative et durable des comportements dommageables ou à résoudre des problèmes qui risquaient de s'aggraver. Ce pourcentage passe à 77% dans le cas des familles les plus vulnérables. On estime que cette initiative a permis d'éviter plus de 45 placements en institution.

### 4.4 Le centre Mariebourg <sup>(31)</sup>

Ce centre veut prévenir l'émergence de problèmes psychosociaux chez les enfants de 6 à 12 ans. Il utilise pour ce faire les stratégies suivantes : participer, en concertation avec les citoyens et organismes de la communauté, au développement de conditions socio-communautaires et familiales appropriées au développement sain des enfants; apporter un soutien aux parents, qui sont les personnes les plus importantes pour les enfants; offrir aux enfants des possibilités de développer leurs forces, d'acquérir des compétences personnelles et sociales ainsi que d'être entendus et soutenus quand ils en ont besoin.



Pour le centre Mariebourg, être présent auprès des enfants, c'est organiser, en dehors des heures scolaires, des activités manuelles et sportives et de l'aide pour les devoirs; c'est jouer avec eux, dans les cours d'école et les parcs, les écouter et les aider à **résoudre pacifiquement leurs conflits**; c'est aussi porter attention, en tout temps et partout, à leurs signaux de détresse et d'inconfort et apporter des réponses adaptées à leurs besoins; enfin, c'est établir des liens, continus, mais qui varient en intensité, entre les familles et Mariebourg. On informe les enfants de ces liens afin qu'ils puissent ressentir toute l'attention qui leur est portée par leur entourage.

Le centre est également très présent dans la communauté. Il met sur pied des projets de prévention avec les écoles, la municipalité et divers groupes. Par exemple, il s'est impliqué récemment dans la prévention de la marginalisation des enfants en difficulté durant la période des vacances d'été. La prévention de l'échec scolaire et social des enfants de première année a aussi fait l'objet d'une intervention. On fait tout pour que ce soit un lieu ouvert à l'implication des citoyens, des adolescents, des jeunes adultes, des travailleurs, des parents.

Son équipe, très diversifiée, est composée de citoyens bénévoles qui aiment les enfants et qui sont convaincus de l'importance de l'action sociale et communautaire, de stagiaires motivés à apprendre au contact des enfants, des parents et des autres membres de l'équipe, et enfin d'un noyau de professionnels compétents.

### 4.5 La maison des enfants <sup>(32)</sup>

Située à Montréal, la maison des enfants est un lieu qui accueille les enfants, les écoute. Ses responsables visent à sensibiliser la population au besoin d'amour et de sécurité des enfants. Elle regroupe des bénévoles et des professionnels qui cherchent à développer des moyens de préserver les liens familiaux, si importants pour le développement des enfants.

C'est à partir des ressources et des forces mêmes des enfants que l'on veut leur faire vivre des réussites et des expériences constructives, qui les aideront à entretenir une image positive d'eux-mêmes et la motivation de réussir. Les enfants qui fréquentent la Maison sont appelés à développer des habiletés pour communiquer leurs véritables sentiments. Ils peuvent ainsi résoudre les conflits sans avoir **recours à la violence et à l'agressivité**.

La Maison vise aussi à créer des rapports personnalisés entre adultes et enfants dans un milieu non institutionnalisé. Elle veut également engendrer des rapports d'entraide entre les enfants.



La Maison des enfants est ouverte 5 jours par semaine, de 9 heures à 18 heures. Tous les enfants qui s'y présentent (environ 30 enfants par jour), reçoivent une attention particulière. Elle accueille également des groupes-classes deux fois par semaine. Quelques projets d'aide en période de séparation des parents y sont en cours, pour aider les enfants à mieux comprendre et partager ce qui leur arrive au cours de cette période de transition difficile. On a également mis sur pied un projet pour aider les jeunes de 11-12 ans à apprendre à vivre en harmonie avec le développement de leur sexualité.

Enfin, un service de courrier, "La parole aux enfants", leur permet de confier leurs secrets les plus intimes. Les réponses qu'ils reçoivent les invitent à croire en leur propre capacité de trouver du réconfort en eux-mêmes et auprès de leur entourage immédiat.

### 4.6 Parents anonymes <sup>(33)</sup>

Le centre d'écoute téléphonique Parents anonymes reçoit chaque année près de 8 000 appels de parents en difficulté. Ce service est accessible gratuitement partout à travers le Québec. Il est de plus en plus connu et adopté par des parents qui ont des problèmes liés à la compétence parentale, au manque de ressources et de soutien ou à l'isolement social. Son objectif est la prévention de la violence familiale.

Selon le rapport statistique annuel 1990-1991, 56% des appels proviennent de familles biparentales, 32% de familles parentales, 9% de familles recomposées et 1% de familles d'accueil. Dans 85% des cas, ce sont des mères qui téléphonent et 80% des appels ont trait à des problèmes de relations parents-enfants.

Les services offerts aux parents qui téléphonent sont dispensés par des équipes de bénévoles sélectionnées, formées et supervisées. Leur tâche consiste à accueillir le parent en créant un climat de confiance, à cerner le problème qui a déclenché l'appel, à réconforter, à dédramatiser, à orienter le parent vers une ressource appropriée.

### 4.7 Parentraide <sup>(34)</sup>

Environ une personne sur cinq s'est vu diriger vers un groupe d'entraide "Parentraide", ressource disponible dans 34 endroits au Québec. Les parents qui participent aux rencontres



apprennent à briser l'isolement, à se créer un groupe d'appartenance. On leur montre également comment cesser les abus et les pertes de contrôle envers leur enfant et comment améliorer leur compétence parentale.

Le but préventif de ces deux services rejoint des parents provenant de milieu socio-économiques fort différents, mais qui ont en commun certains besoins fondamentaux comme celui d'être écouté, de ne pas se sentir jugé et d'améliorer leur relation avec leur enfant en s'entourant de ressources et de personnes soutenantes.

### 4.8 Promouvoir des comportements pacifiques <sup>(35)</sup>

*Promouvoir des comportements pacifiques* est l'objectif 1.3 du plan d'action en matière de politique familiale 92-94 du gouvernement du Québec. Pour atteindre cet objectif, la ministre de la condition féminine veut atteindre les sous-objectifs suivants:

- ♦ **Adoption de conduites pacifiques par les jeunes** - en soutenant la mise en place d'activités encourageant les comportements pacifiques chez les jeunes fréquentant les écoles primaires.
- ♦ **Adoption de nouveaux moyens pour prévenir la violence familiale** - en tenant, à l'automne 1993, un Symposium sur la promotion de comportements pacifiques en milieu familial et en diffusant les résultats auprès de la population.
- ♦ **Diminution de la violence en milieu familial dans les communautés autochtones** - en sensibilisant les membres des communautés autochtones à la violence en milieu familial et en développant des mécanismes de suivi et de soutien destinés aux intervenants qui oeuvrent dans ces communautés.
- ♦ **Diminution de la violence dans les médias** - en tenant, à l'automne 1992, un colloque international sur la violence dans les médias réunissant notamment les auteurs, les producteurs, les diffuseurs, les représentants d'organismes familiaux et gouvernementaux.



### 4.9 Des services d'aide aux parents

Il existe différents services pour les parents, coordonnés par des institutions gouvernementales ou des organismes communautaires.

#### Groupes de soutien de parents

Les CLSC et le milieu communautaire initient des projets de groupes d'entraide de parents. C'est ainsi que, par exemple, les parents d'enfants fugueurs peuvent se réunir, se confier, recevoir appui et conseils d'autres parents qui les comprennent. Les commissions scolaires peuvent en mettre sur pied aussi par le biais de l'éducation populaire.

Un parent qui a besoin d'aide devrait s'adresser au CLSC ou au Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse. Il trouvera au CLSC de l'information, de la consultation et du support.

#### L'urgence sociale

On peut recourir en tout temps aux services d'urgence sociale lorsque l'on perd le contrôle de son enfant, pour une raison ou pour une autre, par le biais des centres de protection de l'enfance et de jeunesse (CPEJ) ou encore le service de police. Une travailleuse sociale ou un travailleur social prendra l'enfant en charge, le temps d'évaluer, avec les parents, quel soutien serait le plus approprié.



### 5- *Priorité d'action*

#### Objectif

Élaborer, avec sa municipalité, des moyens pour contrer la violence dans la famille.

#### Activité

Rencontre-échange sur la violence dans la famille. Cette rencontre constitue l'activité reliée au sujet d'étude.

#### Qui

Les membres AFEAS, les pères, les mères, les grand-mères, les grand-pères, tous ceux qui sont en contact régulier avec les enfants et qui les aiment. Inviter les Filles d'Isabelle, le Club Optimiste, Le Club des Lions, les Chevaliers de Colomb, le comité d'école, etc. Il est essentiel d'inviter quelqu'un de la municipalité puisque le but de cette rencontre est d'élaborer des moyens d'action avec la municipalité pour contrer la violence. Un effort spécial pourrait être fait pour rejoindre les pères, trop souvent mis de côté lorsqu'il s'agit de l'éducation de leurs enfants.

#### Quand

Trouver un moment où la population de votre municipalité est disponible. (Voir avec les autres organismes à ce qu'il n'y ait pas d'autres rencontres de prévues).

#### Forme

Café-rencontre, souper-conférence, 5 à 7; chaque région, chaque municipalité possède des styles de réunion préférés ainsi que ses lieux à la mode. Des ateliers de discussion se formeront et les participantes et participants répondront à des questions préparées. Les ateliers seront formés selon le rôle de chacun : atelier de mamans, de papas, de grands-papas, de grands-mamans, etc.

#### Personne ressource

Idéalement, le/la travailleur/se social/e de l'école; quelqu'un dont les compétences sont reconnues et qui connaît bien le milieu et les problèmes des enfants et des parents. Cette personne, si importante pour le succès de cette soirée, peut ensuite donner des conseils pratiques aux participantes et participants et connaît bien les ressources du milieu.



# La famille

---



## Questions pour les ateliers (trois-quart d'heure)

- 1- Trouvez-vous qu'il y a trop de violence dans votre entourage?
- 2- Donnez des exemples de violence que vous avez observée dans votre entourage.
- 3- D'après vous, y a-t-il une augmentation des manifestations de violence depuis 10 ans?
- 4- Comment vous sentez-vous face à cette situation?
- 5- Individuellement, que peut-on faire pour contrer cette violence?
- 6- Collectivement, que pourrions-nous faire pour améliorer cette situation?

### ***Une personne rapporteuse par atelier.***

Les animatrices devront être particulièrement vigilantes lors des ateliers pour éviter que les discussions d'ateliers glissent vers des expériences individuelles ou des récits d'horreur! Ce sujet de la violence est particulièrement émotif; la population se sent démunie et il faut éviter que tout le monde se fasse des peurs et retourne chez eux avec un sentiment d'impuissance encore amplifié. Cette rencontre a pour but, au contraire, de se regrouper pour développer un sentiment de compétence.

### Plénière (une heure)

Si la personne ressource est peu familière avec l'animation, une animatrice pourrait s'occuper de la "cuisine": tour de parole, relance, modération, etc. La personne ressource pourrait intervenir pour rectifier, approuver, informer. Elle devrait préparer de l'information sur les types de support qui sont offerts par le milieu.

On fait un retour sur les questions auxquelles ont répondu les participantes et participants. Puis, tous ensemble, on répond à la question suivante:

### ***Question à débattre:***

*"Collectivement, que pouvons-nous faire, avec la municipalité, pour contrer la violence dans la famille?"*



Souligner qu'il n'y a pas grand chose à attendre, par les temps qui courent, des gouvernements supérieurs, surtout pas grand argent. Les membres de la communauté doivent retrousser leurs manches s'ils veulent vraiment améliorer leur qualité de vie. (Citer en exemples les initiatives locales décrites dans ce dossier au chapitre "Quand la communauté retrousse ses manches").

***"La nécessité est la mère de l'invention"***

Voir à ce qu'une rencontre de travail avec les personnes intéressées soit prévue (ce peut être une table de concertation avec les divers intervenants du milieu et des parents) pour donner suite.

***Exemples de moyens d'action proposés***

- ✧ Maison de la famille
- ✧ Maison de jeunes (local avec animateur)
- ✧ Aider les jeunes à définir leurs besoins en matière de loisirs
- ✧ Donner du support aux familles sans établir de "dossier"
- ✧ Mettre sur pied des groupes-échanges pour parents d'enfants décrocheurs, parents d'enfants toxicomanes, etc.)
- ✧ Publiciser de façon efficace les supports existants dans sa municipalité
- ✧ Services de garde répondant aux besoins du milieu.
- ✧ etc.



### Évaluation

Faire le tour de l'assemblée pour recueillir les propos des personnes participantes. Prendre note pour le rapport d'activité.

Certaines AFEAS locales ont un grand nombre de membres âgées. Les responsables s'inquiètent peut-être : Comment faire pour les embarquer? Vous avez peur qu'elles vous disent : "Ma famille est faite depuis longtemps"; "Je n'ai plus d'enfants, je n'ai pas envie d'entendre parler d'éducation"?

- ♦ Faites-leur remarquer le temps qu'elles passent à parler de leurs petits-enfants.
- ♦ Compter le nombre d'entre elles qui ont des photos des "petits" dans leurs sacoches.
- ♦ Demandez-leur si l'avenir de leurs petits-enfants ou petits-neveux leur indiffèrent.
- ♦ Demandez-leur combien de temps elles passent avec leurs petits-enfants et, s'ils demeurent loin, si elles n'aimeraient pas qu'ils soient plus proches pour les voir plus souvent.
- ♦ Demandez-leur, si les grands-parents, qui ont grandi dans un univers sans télévision et beaucoup moins violent, n'auraient pas un rôle de tout premier plan à jouer dans l'apprentissage de conduites pacifiques chez la jeunesse.
- ♦ Demandez-leur si elles n'auraient pas envie d'être éminemment utiles à la jeunesse en s'impliquant activement auprès de toutes ces belles petites frimousses...
- ♦ Au besoin, provoquez-les en leur faisant valoir qu'elles sont dépassées, incapables de suivre le mouvement et inutiles...



## 6- Rapport d'activités de la priorité d'action

Nom de la responsable: \_\_\_\_\_

Nom de l'AFEAS locale: \_\_\_\_\_

Nom de la région: \_\_\_\_\_

Date de la rencontre: \_\_\_\_\_ Durée: \_\_\_\_\_

Endroit: \_\_\_\_\_

Type de rencontre: \_\_\_\_\_

Nombre de participantes: \_\_\_\_\_ Nombre de participants: \_\_\_\_\_

Nombre d'ateliers: \_\_\_\_\_

Titre et fonctions de la personne ressource: \_\_\_\_\_

Points saillants de la rencontre: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Action envisagée: \_\_\_\_\_

Votre évaluation: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Évaluation des participants/es dans l'ensemble: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Prière d'envoyer ce rapport au siège social de l'AFEAS, 5999 rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6, à l'attention de Michelle Houle-Ouellet, sans tarder.**



### 7- Bibliographie

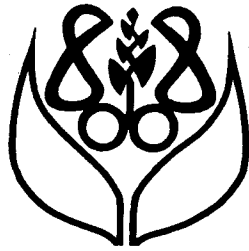
- (1) *Violence familiale*, document sur la situation, Gouvernement du Canada, 1991.
- (2) *Un Québec fou de ses enfants*, rapport du groupe de travail pour les jeunes, Québec, 1991.
- (3) *Violence familiale*, document sur la situation, Gouvernement du Canada, 1991.
- (4) *Pas de statistiques nationales sur les enfants maltraités*, La Presse, samedi le 22 août 1992.
- (5) *Un Québec fou de ses enfants*, rapport du groupe de travail pour les jeunes, Québec, 1991.
- (6) *Violence à la télé: les recherches ne se contredisent pas*, Mario Poirier, psychologue, in La Presse, vendredi le 6 novembre 1992.
- (7) Georges Gerbner, *synthèse sur la violence télévisuelle et les enfants* pour le compte de l'Unesco et travaux de recherche de l'Américain psychological association (1992).
- (8) *Un Québec fou de ses enfants*, rapport du groupe de travail pour les jeunes, Québec, 1991.
- (9) *Violence! Violence! Violence!* Claude Masson, éditorial, La Presse, jeudi 12 novembre 1992.
- (10) *Les jeunes tuent parce qu'ils ont appris à réagir violemment*, in La Presse, 8 avril 1993.
- (11) *La criminalité juvénile en hausse de 20%*, samedi le 22 août 1992, in La Presse.
- (12) *Un Québec fou de ses enfants*, rapport du groupe de travail pour les jeunes, Québec, 1991.
- (13) *"Les parents décrocheurs"*, Denise Poissant et Barclay Fortin, l'Actualité, 1er avril 1993.
- (14) idem
- (15) *Du côté des enfants*, vol. 11, Germain Duclos, Danielle Laporte, édité par l'hôpital Sainte-Justine, 1993.

## La famille

---



- (16) idem
- (17) idem
- (18) idem
- (19) *"Les parents décrocheurs"*, Denise Poissant et Barclay Fortin, l'Actualité, 1er avril 1993.
- (20) *Un Québec fou de ses enfants*, rapport du groupe de travail pour les jeunes, Québec, 1991.
- (21) *Comment aider mon enfant à ne pas décrocher*, Lucien Auger, Éditions de l'homme.
- (22) *La famille, notre capital social*, La semaine nationale de la famille, du 7 au 13 octobre 1991.
- (23) idem
- (24) *Un Québec fou de ses enfants*, rapport du groupe de travail pour les jeunes, Québec, 1991.
- (25) *Le guide Québécois de la famille*, Secrétariat à la famille, Gaëtan Morin, éditeur, 1993.
- (26) *Un Québec fou de ses enfants*, rapport du groupe de travail pour les jeunes, Québec, 1991.
- (27) idem
- (28) *Les prêtres s'attaquant à la violence familiale*, La Presse, Jean-Pierre Bonhomme, jeudi le 21 mai 1992.
- (29) *Un Québec fou de ses enfants*, rapport du groupe de travail pour les jeunes, Québec, 1991.
- (30) idem
- (31) idem
- (32) idem
- (33) idem
- (34) idem
- (35) *Familles en tête, plan d'action en matière de politique familiale 1992-1994*, Ministère de la condition féminine, Québec.



**Concours**  
**Prix Azilda Marchand**

À toutes celles qui ont relevé le défi  
de l'action sociale... Chapeau!  
Adoptons une attitude active...  
Participons au P.A.M.

Comité provincial du Prix Azilda Marchand

du folklore  
à la  
chanson québécoise



Cahier  
art et culture

93-94



AFEAS



# La mémoire à fleur de peau

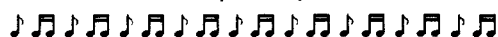
Expression culturelle populaire, la chanson folklorique alimente la mémoire collective d'un peuple ; elle porte son histoire politique, aussi bien que ses traditions et sa vie quotidienne.

## Chansons de combats

De célèbres batailles nous sont parfois racontées de façon humoristique, elles nous émeuvent souvent plus qu'un texte conventionnel. De la révolte des Patriotes de 1837, retenons celle-ci :

### À Saint-Denis près des grands bois (1837)

À Saint-Denis près des grands bois  
Un jour d'orage et de bataille  
Je mis pour la première fois  
Mon chapeau d'paille  
Sans égard pour mon beau chapeau  
Contre les Anglais, la canaille  
Nous nous batîmes sans repos  
En chapeau d'paille !



Certaines chansons ne manquent pas de piquant, ainsi ce refrain probablement composé par quelques joyeux officiers lurons qui chassaient l'ennui du bivouac nocturne, entre deux combats, au moment de la guerre de l'Indépendance Américaine. Le couplet évoque la bataille de Carillon...

### Envoyez-leur des noisettes (1756)

Envoyez-leur des noisettes  
Pour les amuser  
Ils prendront de ces pommettes  
S'ils veulent dîner  
Et de la poudre d'escampette  
À leur volonté.



## En temps d'élections

Chanson qui ne dure que le temps d'une campagne électorale, par exemple celle de 1792.

À nos dépens  
On veut acquitter quelques dettes  
À nos dépens,  
Ou faire la cour aux marchands ;  
Et c'est sous ce prétexte honnête,  
Qu'on cherche à nous tourner la tête  
À nos dépens.



## Ballades et chansons d'amour

La joie de vivre et la gaieté des Canadiens-français n'a d'égal que leurs sentiments amoureux. En effet, ils aiment fêter, chanter, giguer et raconter des histoires ; en même temps, ils célèbrent leurs amours. De très anciennes ballades nous sont restées à peu près intactes. Ainsi, cette complainte qui fait partie, avec plusieurs autres tout aussi connues, du patrimoine que nous transmettons à nos fils et à nos filles.

### Aux marches du Palais

Aux marches du Palais (bis)  
Y'a une tant belle fille, lon la  
Y'a une tant belle fille.

Elle a tant d'amoureux (bis)  
Qu'elle ne sait lequel prendre, lon la  
Qu'elle ne sait lequel prendre.

C'est un p'tit cordonnier (bis)  
Qu'a eu la préférence, lon la  
Qu'a eu la préférence.

La belle si tu voulais (bis)  
Nous dormirions ensemble, lon la  
Nous dormirions ensemble.

Dans un grand lit carré (bis)  
Bordé de toile blanche, lon la  
Bordé de toile blanche.

Et nous serions heureux (bis)  
Jusqu'à la fin du monde, lon la  
Jusqu'à la fin du monde.



### Plaisir d'amour (vers 1760)

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment,  
Chagrin d'amour dure toute la vie  
J'ai tout quitté pour l'ingrate Sylvie,  
Elle me quitte et prend un autre amant.

Tant que cette eau coulera doucement  
Vers ce ruisseau qui borde la prairie,  
Je t'aimerai, me répétait Sylvie,  
L'eau coule encore, elle a changé pourtant.



Les ballades folkloriques ont été à l'origine du folklore Western. Elles expriment bien la nostalgie de nos grands espaces et de nos durs hivers. Pour éloigner la tristesse des longues soirées de la saison froide, les anciens faisaient des **veillées du bon vieux temps** qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Il n'est pas si loin le temps où Willy Lamothe, André Lejeune et d'autres artistes du genre *country*, animaient des émissions de radio ou de télévision qui faisaient revivre notre folklore.

# ...du folklore à la chanson québécoise



## ...de la lointaine France

### Auprès de ma blonde

*Au jardin de mon père  
Les lauriers sont fleuris  
Tous les oiseaux du monde  
Vont y faire leurs nids.*

*Il n'est pas dans la danse  
Il est bien loin d'ici  
Dites-nous donc la belle  
Où donc est votre mari ?*

*La caille, la tourterelle  
Et la jolie perdrix  
Et la blanche colombe  
Qui chante jour et nuit.*

*Il est dans la Hollande  
Les Hollandais l'ont pris  
Que donneriez-vous belle  
Pour qu'on vous le rendit*

*Elle chante pour les filles  
Qui n'ont pas de mari  
Elle ne chante pas pour toi  
Car j'en ai un joli*

*Je donnerais Versailles  
Paris et St-Denis  
Les Tours de Notre-Dame  
Et l'clocher d'mon pays.*

**Refrain : Auprès de ma blonde  
Qu'il fait bon, fait bon, fait bon !  
Auprès de ma blonde  
Qu'il fait bon dormir !**



Nos ancêtres nous ont transmis des refrains que nous connaissons bien, pour les avoir entendu fredonner par nos mères et nos grand'mères. Nous avons l'impression qu'ils nous appartiennent. Pourtant, c'est bien de la France que nous les tenons :

**À Saint-Malo beau port de mer** ♪ ♪

**M'en revenant de la jolie Rochelle** ♪ ♪

Ils sont également bien français ces autres chants de notre enfance :

**Au clair de la lune** (vers 1660) ♪ ♪

**Marie Calumet** ♪

**Isabeau s'y promène** ♪ ♪

Les colons de la Nouvelle-France ne font pas que chanter, ils dansent au son du violon, instrument facile à apporter dans les bagages. Pendant que les bourgeois et les citadins organisent des bals avec **menuets, gavottes, valse**s et **polkas**, les habitants des campagnes font des **veillées**. Cette tradition populaire s'installe définitivement chez-nous, à l'occasion des Fêtes de Noël, du Jour de l'An, de Pâques, du mardi-gras, ou à l'occasion de fiançailles, de mariages et de baptêmes. Toutes les occasions sont prétexte à fêter !

## FOLKLORE

de l'anglais **FOLK** qui veut dire **PEUPLE**  
du celtique **LORE** qui signifie **CONNAISSANCE**

Inquiet de ces danses qu'il qualifie d'indécentes, le clergé ne tarde pas à interdire, au nom de la morale, les danses à partenaire unique : valse, polka et mazurka. Ceci explique la popularité de nos danses de groupe : **rondes, chaînes, reels, gigue**s et **quadrilles**.

## Après la Conquête...

À cause de l'isolement de la colonie, particulièrement à partir du Régime britannique, en 1760, les chansons traditionnelles se modifieront mais continueront à décrire la situation politique qui prévaut et refléter l'apparition du nationalisme canadien-français. Ainsi, la révolte manquée des Patriotes, en 1837 et l'unification du Haut-Canada anglophone et du Bas-Canada francophone (dont le but est l'assimilation des Canadiens-français), seront vécues de façon tragique par les nôtres. C'est la chanson populaire qui exprime le mieux le désespoir de l'âme française, dans l'une des premières compositions québécoises dont l'auteur soit connu, Antoine Gérin-Lajoie.

### Un Canadien errant (1842)

*Un canadien errant  
Banni de ses foyers  
Parcourait en pleurant  
Des pays étrangers*

*Ô jours si pleins d'appâts  
Vous êtes disparus  
Et ma patrie, hélas,  
Je ne la verrai plus*

*Si tu vois mon pays  
Mon pays malheureux  
Va dire à mes amis  
Que je me souviens d'eux*



Désormais inscrite dans notre mémoire collective, cette chanson deviendra l'expression d'un pays en exil. Elle deviendra notre premier succès international ! C'est un peu l'équivalent d'*Évangéline* pour les Acadiens. Depuis lors, le sentiment nationaliste au Québec continue un lent cheminement qui connaîtra un sommet dans les années '60, avec l'avènement des boîtes à chansons et de la télévision qui ont servi de tremplin aux auteurs et interprètes de la chanson québécoise.

## Les soirées canadiennes de 1860

"Hâtons-nous d'écouter les histoires du peuple avant qu'il ne les ait oubliées". C'est la devise des **Soirées canadiennes** organisées, à l'époque dans le but de préserver le patrimoine français au Québec. En effet, devant l'exode des familles paysannes vers Montréal et les villes ouvrières de la Nouvelle-Angleterre, afin d'obtenir un emploi, le clergé et les nationalistes conservateurs s'inquiètent. Hubert LaRue et Ernest Gagnon publient des recueils de chansons populaires qui resteront pendant plus d'un demi-siècle.

À ce moment, commence à nous parvenir la chansonnette française, grâce aux premiers enregistrements. Les chanteurs français, en tournée à Montréal, font un malheur au parc Sohmer !

## La Bolduc et sa turlutte !

Originaire de la Gaspésie, Marie Travers Bolduc, connue sous le nom de **La Bolduc**, devait être la première parolière et interprète de chansons de moeurs typiquement québécoises. Longtemps reniée par la classe bourgeoise et intellectuelle, on la considère aujourd'hui comme l'élément déclencheur des chansons du terroir. Elle décrit la misère des années creuses de la crise de 1930 et célèbre, avec une pointe d'humour irrésistible, les moeurs de l'époque, en des termes savoureux ! Ajoutons sa façon bien à elle de turlutter...

### La pitoune

La pitoune ça c'était une belle fille,  
Pas trop grande ni trop p'tite.  
La pitoune ça c'était une belle fille,  
Hourra ! pour la pitoune.

Elle joue du banjo (turlutte ad lib) (ter)  
Hourra ! pour la pitoune

♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪

Ça va venir découragez-vous pas

(1930)

Mes amis je vous assure  
Que le temps est bien dur  
Il ne faut pas se décourager  
Ça va bientôt commencer  
De l'ouvrage y va en avoir  
Pour tout le monde cet hiver  
Il faut bien donner le temps  
Au gouvernement

♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪

Si les saucisses pouvaient parler

(1932)

N'allez pas chercher plus loin  
Mangez tout ce qui est canadien

♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪

## Quand Les curés s'en mêlent !

Dans les années 20, le Québec connaît une nouvelle poussée nationaliste, au moment où le chanoine Lionel Groulx, célèbre historien, influence considérablement l'élite québécoise, par ses écrits. On parle d'indépendance politique, sociale, économique et intellectuelle, au Canada français.

Préoccupé de la conservation de la langue et du patrimoine, le clergé appuie fortement la démarche du chanoine Groulx. Dans les années 30, plusieurs religieux contribuent à la préservation des refrains folkloriques traditionnels. Ainsi, on fait chanter les auteurs français dans les écoles, on publie souvent des textes québécois sur des airs français. L'un des paroliers les plus connus, l'abbé Gadbois, compose des textes sur des mélodies françaises ; il publie plusieurs albums de chansons françaises et folkloriques. À saveur fortement religieuse, ces chansons alimentent la fierté nationale des Québécois, tout en chantant l'amour de la patrie :

"Notre-Dame du Canada" ♪

"La ronde du bonheur" ♪

"Le soir sur l'eau" ♪

"Le temps des sucres" ♪

Dans un ouvrage remarquable sur la chanson québécoise, "*Pouvoir chanter*", Bruno Roy affirme que les idées nationalistes de l'époque ont été le prélude de la Révolution tranquille des années 60. Elles nous ont rappelé, jusqu'à dernièrement, notre identité et notre fierté québécoise. Qui ne se souvient du thème de l'émission le *Réveil rural*, à Radio-Canada ?

### La terre de chez nous (1928)

(Maurice Morisset)

Pour rester dignes des aïeux  
De leur grande âme disparue  
Aimons le sol, faisons comme eux,  
Rivons les mains à la charrue.  
Soldats penchés sur les sillons  
Jamais leurs vaillants bataillons  
Ne furent plus beaux, ni plus grands  
Que dans la paix des champs.

♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪♪

En 1939, dans "*Chansons du vieux Québec*", Jean Laramée écrivait :

« Et nous... nous fredonnerons ces vieux airs, que nos ancêtres aimaient, pour que leur âme passe en la nôtre ; nous redirons les exploits d'antan, nous chanterons les oiseaux, les plantes, la route de chez nous afin de mieux nous attacher aux choses du pays de Québec, où Dieu nous a marqué en un grand avenir, si nous le voulons. »

(Jean Laramée. *Chansons du vieux Québec*, 1939 p. 7)

# Du Rapide Blanc au P'tit Bonheur de Félix

À partir de l'époque "terroir" des années 30, la chanson québécoise se diversifie. Parfois mélancolique, elle adopte un style *country western* avec Oscar Thiffault et ses chansons dont *Le Rapide Blanc* reste l'une des plus populaires. Citons Willy Lamothe, le soldat Lebrun et Paul Dufour, parmi les plus célèbres.

À la fin des années 30, la guerre coupe la communication culturelle avec la France ; Maurice Duplessis apparaît sur la scène politique québécoise où il doit rester plus de 15 ans. Au même moment, la *conscription* décrétée par le gouvernement Fédéral, malgré les promesses de Mackenzie King, alors premier ministre à Ottawa, de ne recruter que des soldats volontaires pour le Front, ressuscite un fort mouvement de mécontentement chez les Québécois.

## La voix de la radio

S'il est vrai que les événements cités plus haut favorisent l'éclosion d'une chanson française québécoise, c'est aux stations de radio que nous devons sa grande diffusion : CKAC (1922), CHLP (1935) et Radio-Canada (1936). En même temps, un journal consacré aux artistes, *Radio Monde*, célébrait les vedettes ! Chanteurs de charme populaires dont plusieurs noms sont restés célèbres : Alice Roby, Jean Lalonde, Fernand Robidoux, Jacques Normand, Robert L'Herbier, Rollande Desormeaux, Colette Bonheur, et d'autres. Ces artistes ont empêché la chanson américaine de submerger la nôtre ; grâce à eux, notre culture française non seulement survivait mais se développait. Rappelons des auteurs-compositeurs comme Lionel Daunais (*Le petit chien de laine*) et Roméo Mousseau ("*Le plus joli rêve*").

Poète, compositeur et interprète, à peu près inconnu dans les années 50, Félix Leclerc fait découvrir le Québec aux Québécois. Il connaît un grand succès à Paris avec

"Le P'tit Bonheur" ♪ ♪

"Moi mes souliers" ♪ ♪ ♪

"Tu te lèveras tôt" ♪

"Le roi heureux" ♪ ♪ ♪

et quantités d'autres chansons. Déclencheur d'une chanson nouvelle, dite à texte, Félix chante le Québec aux Français et ceux-ci en raffolent. Dans ses chansons, les Québécois redécouvrent la beauté de la nature, la force tranquille de nos ancêtres et l'authenticité de la race ! C'est un nouveau genre qui nous est proposé ; Félix est un précurseur de l'explosion de la chanson québécoise des années 60. Ce chanteur-compositeur qui se présente seul, avec sa guitare, sur la scène la plus prestigieuse de Paris, remplit nos coeurs de fierté. Son triomphe encourage une relève qui ne tardera pas.

# Les années 60, enfin...

Qu'ils sont nombreux et heureux de pouvoir chanter chez eux, en français ! Véritable explosion d'artistes, hommes et femmes, compositeurs ou interprètes, souvent les deux à la fois !

## Notre Butte à nous !

Non pas la *Butte Montmartre* de Paris, mais bien la *Butte à Mathieu* de Val-David. Faire son histoire, c'est raconter la chanson québécoise des années 60. Le fondateur, Gilles Mathieu, un artiste peintre, amoureux de la chanson et des petits théâtres du genre *café*, décide de s'installer dans une grange où chanteurs et chansonniers viendraient se produire. C'est le début de la *Butte à Mathieu*. Un an plus tard, il emménage dans l'ancienne "*shop à bois*" de son père.

Presque tous les chansonniers des années 60 y viennent : Raymond Lévesque, Pauline Julien, Renée Claude, Hervé Brousseau, Claude Gauthier, Jean-Pierre Ferland, Clémence Desrochers, Claude Léveillé, Gilles Vigneault, et bien d'autres. Plusieurs y font leurs débuts.

Enfin, Gilles Mathieu invite Félix Leclerc, plus célèbre à Paris que chez lui, à l'époque. C'est la consécration de la *Butte*. Pour l'occasion, Gilles construit une rallonge à la salle, remplace les tables par des sièges. Le soir du spectacle, pour écouter chanter Félix, chez eux, les spectateurs sont si nombreux qu'il y en a partout, dans tous les coins et recoins, jusque sur la scène, assis par terre autour de Félix, et dans les escaliers. Nombreux sont ceux qui ne purent pas entrer, faute de place. Félix a chanté longtemps, tout son répertoire de chansons connues ou inédites. Il a été chaudement applaudi par un public en délire ! Les rappels se sont succédés dans cette petite salle surchauffée. Elle était touchante, cette ovation des Québécois, jeunes pour la plupart, qui applaudissaient enfin Félix chez lui ! Il nous faisait cadeau de la fierté d'être né au Québec. C'est le même sentiment qui explosera, quelques années plus tard, le soir des élections de 1976.

Les boîtes à chansons, devenues pour la plupart théâtres d'été, se sont répandues à travers la province, permettant aux artistes québécois de se faire connaître : Raymond Lévesque, Gilles Vigneault, Claude Léveillé, Monique Miville-Deschêne, Claude Gauthier, Hervé Brousseau, Marie Savard et bien d'autres.

Aujourd'hui, c'est avec fierté que nous constatons que la chanson québécoise trouve des échos non seulement au Québec, mais à l'étranger. Plusieurs interprètes font des carrières internationales : Luc Plamondon, Robert Charlebois, Diane Dufresne, Céline Dion, Richard Desjardins, Roch Voisine etc.



# Chanson québécoise et identité nationale

L'histoire de la chanson québécoise, c'est le miroir de notre peuple. Elle exprime les sentiments populaires de chaque époque et enrichit notre mémoire collective. Les refrains traditionnels nous donnent la nostalgie de cette France lointaine qui fut à nos origines, tandis que la plus récente nous fait prendre conscience des changements qui s'effectuent dans notre société moderne.

Dans une Amérique anglophone, la chanson continuera-t-elle à stopper encore longtemps la vague culturelle américaine et empêcher une assimilation contre laquelle nous luttons depuis la conquête ? Sommes-nous "...une race en voie d'extinction" ? Saurons-nous, en même temps assumer la nouvelle pluralité ethnique du Québec et faire une place à ces nouveaux Québécois qui enrichissent notre culture d'éléments si différents ?

*Viens avec moi*  
Germaine Dugas (1959)

S'il est vrai que la vie sourit aux audacieux  
Allons suis-moi et ne sois pas si orgueilleux  
La vie t'attend t'ouvre les bras  
Ne vois-tu pas là-bas, là-bas  
Viens avec moi et tu verras

Parce qu'il ne faut jamais se contenter de peu  
Car un peu ce n'est pas assez, crois-moi mon vieux  
La vie t'attend, t'ouvre les bras  
Ne vois-tu pas là-bas  
Viens avec moi et tu verras.

**GRILLE D'ACTIVITÉS**

**Objectif général :** conserver et faire revivre le patrimoine folklorique ;

**Sous-objectif :** découvrir les ressources locales dans le domaine ;

**Activités :** une "veillée du temps des fêtes" avec des chansons traditionnelles, danses de folklore, contes ;  
ou  
à l'intérieur d'une rencontre, inviter un(e) auteur(e) de chansons ;  
ou  
une soirée costumée à l'ancienne (les années '30) ;  
pour l'occasion, on pourrait apporter quelques disques anciens, des contes et des légendes. Nous suggérons de mettre l'accent sur l'apport des femmes à la chanson, auteures-compositeuses ou interprètes.

**Matériel :** Femmes d'ici, numéro de décembre et paroliers suggérés dans à la bibliographie de la page suivante.

FÉLIX LECLERC  
(1914-88)  
"Le P'tit bonheur"  
"Moi mes souliers"  
"Les soirs d'hiver"  
"Notre sentier"

CLAUDE LÉVEILLÉ  
(1932- )  
"Frédéric"  
"Les pianos mécaniques"  
"Sur mon cheval blanc"

RAYMOND LÉVESQUE  
(1928- )  
"Quand les hommes  
vivent d'amour"  
"Bozo les culottes"  
"Les trottoirs"

LUC PLAMONDON  
(1942 - )  
« Un gars comme toi »  
« Tiens-toé ben, j'arrive »  
« Starmania »  
« La légende de Jimmy »

SYLVAIN LELIÈVRE  
(1943- )  
« Marie-Hélène »  
« Moman est là »

ROBERT CHARLEBOIS  
(1944- )  
"La Boulé"  
"Demain l'hiver"  
"Presqu'Amérique"



# Femmes de paroles

**"Nous les femmes... nous avons comme travail de supprimer en nous notre peur d'être femmes, d'oser dire que nous sommes les porteuses de la vie, d'essayer d'amener les hommes à prendre conscience de cette tendresse et de cette douceur qui peuvent exister dans la vie de tous les jours et de refuser telle ou telle chose parce qu'elles ne vont pas dans le sens de la vie."** Pauline Julien, *Pouvoir chanter*, de Bruno Roy, pp. 293-4.

Cette vie intérieure chez une **femme de paroles**, se retrouve chez d'autres interprètes ou compositrices féminines. Chacune, à sa façon, chante l'amour, la vie, la liberté et le droit des femmes à s'exprimer. Autrefois, les femmes chantaient auprès des berceaux... Depuis, plusieurs d'entr'elles se sont engagées... et ne pourront plus s'arrêter...elles iront plus loin, encore plus loin... jusqu'au bout de la terre... porter leur message d'amour et de vie.

GERMAINE DUGAS  
(1935- )  
"Viens avec moi"  
"Deux enfants du même âge"

LOUISE FORESTIER  
(1943 - )  
"Demain matin,  
Montréal m'attend"  
"Nelligan"

DIANE DUFRESNE (1944- )  
"Berceuse pour un homme seul"  
"Maman si tu voyais ta fille"

CÉLINE DION  
(1968- )  
"D'amour et d'amitié"

FABIENNE THIBAUT  
(1952- )  
"Chez nous"  
"Le monde est stone"

GINETTE RENO  
(1946- )  
"Je ne suis  
qu'une chanson"

MARJO (1953- )  
"Tant qu'il y aura des  
enfants"  
"Doux"

MARIE SAVARD  
"Prière en ville"  
"De la douceur"

LA BOLDUC  
(1894-1941)  
"La bastringue"  
"La cuisinière"

PAULINE JULIEN  
(1928- )  
"L'âme à la tendresse"  
"Femmes de paroles"

CLÉMENCE  
DESROCHERS  
(1934- )  
"Je ferai un jardin"

## BIBLIOGRAPHIE

### PAROLIERS

**Chantons Ensemble 115 belles Chansons** ; 1992, Diffusion Rive-Nord inc., 142 p. Carnet de poche 11 x 18 cm (8 x 4 po), librairies et magasins à rayon.

GADBOIS Charles-Émile : **La bonne chanson** ; albums de 50 chansons, Laprairie, Les Entreprises culturelles. Librairies ou bibliothèques.

## HISTOIRE DE LA CHANSON AU QUÉBEC

ROY Bruno : **Pouvoir chanter** ; 1991, Montréal, vlb éditeur, 452 p.

GIROUX Robert : **Le guide de la chanson québécoise** ; 1991, Montréal, Triptyque, 170 p., photos.

LAMOTHE Jacques : **Le folklore du temps des fêtes** ; 1982, Montréal, Guérin, 228 p.

# Je veux entendre Le Québec chanter

Manuel Brault (1987)

*Je veux entendre le Québec chanter  
Au nom de notre différence  
Une langue en état d'urgence  
Un Québec sans chansons  
C'est un Québec sans nom*

*Je veux entendre le Québec chanter  
Je voudrais qu'il chante à la mesure  
de nos joies et de nos blessures*



# S.O.S...

## DÉPANNAGE

Cahier  
art et culture

1993-94



**AFEAS**



## L'ÈRE DU SELF SERVICE

Il n'y a pas 36 moyens de se dépanner :

- . on appelle un spécialiste et ça coûte des bidoux
- . on le fait soi-même !

Si on décide de mettre les mains à la pâte, il faut savoir s'organiser :

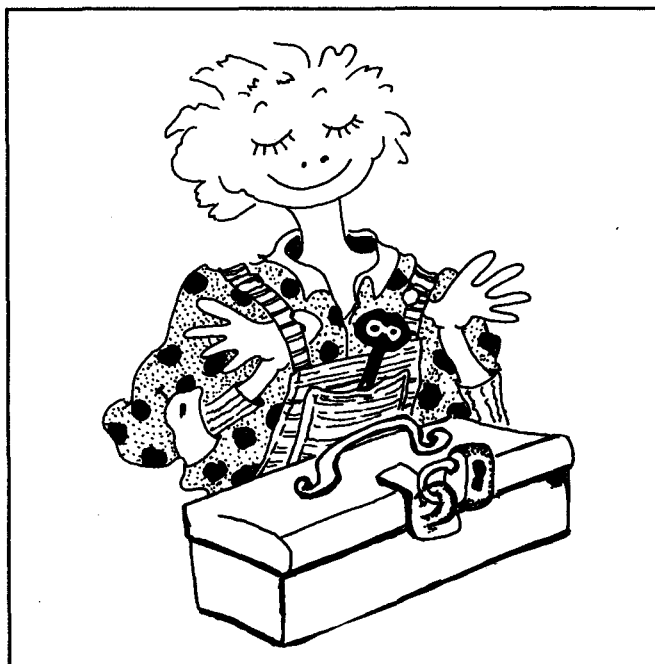
- . un coffre à outil
- . un coin de rangement
- . un endroit où travailler : fond du garage, coin de cave ou une remise.


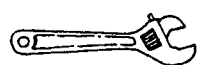






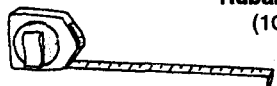







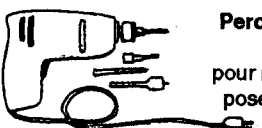

**Attention :** un coin bien aménagé et rangé constitue une tentation forte pour les apprentis bricoleurs à la recherche d'outils propres et à portée de la main : prévoir des mesures de sécurité, une boîte à cadenas peut s'avérer nécessaire !

## OUTILS DE BASE

On trouve sur le marché plusieurs qualités d'outils, le choix est difficile. Comment faut-il acheter ? Il existe une qualité *professionnelle* pour les travailleurs de métier qui se servent d'outils à longueur d'année. Inutile de payer

autant que ça, mais il faut choisir une bonne qualité. Ils seront de longue durée et vous travaillerez mieux. Les économies de *bouts de chandelle* ne sont pas de mise ici. Un mauvais marteau n'aura pas seulement une vie courte, il deviendra un danger pour son utilisateur.



 <p><b>Égoïne</b> (6 à 8 pointes 1 po) pour couper le bois</p>	 <p><b>Clé à molette</b> (réglage à 1/4 po) pour boulons et écrous</p>	 <p><b>Couteau universel</b> Couper : bois, contre-plaqué, aggloméré, carton ou plastique</p>
 <p><b>Marteau</b> enfoncer ou arracher les clous</p>	 <p><b>Tournevis va-et-vient</b> pour percer de petits trous dans bois ou plastique</p>	 <p><b>Couteaux à mastic</b> (1 et 3 po) mastic ou plâtre</p>
 <p><b>Chasse-clou</b> pour pousser les clous à fond dans le bois</p>	 <p><b>Lime plate</b> sert à ébarber bords et surface de métal</p>	 <p><b>Ruban à mesurer</b> (10 pi) en acier</p>
 <p><b>Tournevis à têtes multiples</b></p>	 <p><b>Petit rabot</b> pour planer le bois</p>	 <p><b>Niveau de menuisier</b> pour surfaces horizontales et verticales</p>
 <p><b>Pince multiprise</b> saisir ou tordre le métal</p>	 <p><b>Ciseaux à bois</b> (3/4 et 1/4 po)</p>	 <p><b>Serres en C</b> (3 jeux de 2 serres, 2, 4 et 6 po de h., immobiliser les pièces à coupe, percer ou coller</p>
 <p><b>Pince à bec effilé</b> pour les petits objets</p>	 <p><b>Perceuse électrique et mèches</b> pour percer des trous, poser ou ôter des vis</p>	 <p><b>Lunettes de protection</b> contre éclats de matériaux ou liquides corrosifs</p>
<p>Ces outils de base devraient suffire pour les réparations mineures dans la maison et quelques petits travaux de bricolage.</p>		

*Il y a des jours où tout va mal...on regrette de ne pas être restée couchée ! "Maman, 'y a plus d'eau chaude... la toilette déborde..."*

*Vous rangez une boîte tout en haut du placard, la tablette s'effondre ! La porte grince et se ferme mal... un bon coup d'épaule et... la poignée vous reste dans les mains. On peut continuer sans fin la litanie des petites misères de la maison : le cordon du fer a rendu l'âme, la lumière extérieure ne s'allume plus, le renvoi d'eau coule mal, les marches d'escalier sont glissantes, le bain fuit et le robinet goutte ! Pour finir le plat, l'auto ne démarre pas...*

# SOS DÉPANNAGE

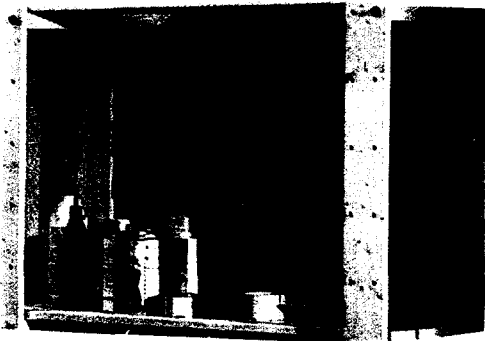
## ORGANISATION ET RANGEMENT

Les outils sont utiles en autant qu'ils sont en bon état et qu'on les trouve facilement. On devrait prendre l'habitude de toujours ranger un outil quand on en a fini et habituer les membres de la famille à en faire autant.

### Le coffre à outils

C'est une bonne idée : on en trouve à bon marché, en métal (rouge actif...) ou en plastique : choisissez un modèle moyen, assez léger pour le transporter aisément, à moins que ce ne soit uniquement un coffre de rangement. N'oubliez pas qu'une fois chargé d'outils, le coffre s'alourdira.

### Le tableau perforé



Il facilite le rangement. À l'aide de l'égoïne, coupez une feuille de *masonite* perforée et clouez-la sur des montants verticaux de 2 x 2 po, en pin ou en épinette. On peut fixer le panneau au-dessus d'une étagère ou bien dessiner la silhouette de chacun des outils à ranger. Garnir de crochets adéquats que l'on trouve en quincaillerie.

### Surface de travail

L'idéal c'est un établi, mais à défaut, une vieille table ou un morceau de contreplaqué sur des tréteaux fera l'affaire. Si on dispose d'un établi, une enclume vaut son pesant d'or ! Il n'est pas nécessaire de la payer très cher, vous verrez qu'elle vous rendra de nombreux services.

## Quincaillerie

Elle comprend tous les petits accessoires (ils sont nombreux) nécessaires au bricoleur : clous, vis, boulons et quantités de fixations qui sont disponibles sur le marché. Quand on n'est pas certaine de la fixation à utiliser pour un travail, il vaut mieux s'informer auprès du marchand ; en général, celui-ci est tout disposé à nous rendre service et à fournir les informations que nous cherchons.

Rangez vis, clous, boulons, etc., dans des bocaux à couvercles vissés. Des couvercles seront fixés sous les rayons ; insérez une rondelle de blocage dans la tête de chaque vis.



## NOTIONS DE BASE DU BRICOLEUR AMATEUR

À défaut d'un *professeur-moniteur-instructeur*, un livre comme celui de Françoise Prévost, *750 trucs pour bricoleurs nuls*, est d'un grand secours. On y apprend à tenir un marteau, à clouer, à visser, à coller à l'aide de petites serres en forme de C, et bien autre chose ! Elle insiste sur les outils de base indispensables et suggère fortement de faire couper le bois chez le marchand, ce qui facilite le transport des pièces, en plus d'assurer à l'amateur, une meilleure coupe.

L'outillage électrique donne au bricoleur, des tentations difficiles à surmonter ; les catalogues des grands magasins exhibent des joujoux alléchants à des prix qui le sont moins ! La plupart d'entr'eux ne sont pas vraiment nécessaires, sauf la perceuse électrique qui sert également de tournevis ; alors là, on découvre rapidement l'utilité d'un outil magique et la joie du bricolage. Si vous disposez d'un budget suffisant, je vous suggère d'ajouter une sableuse à main électrique. La marque par excellence c'est *Makita* ! Un peu plus cher mais ça vaut la peine. Surveillez les réclames on en trouve à bon prix quelquefois...

**Quand on sait...** clouer, scier, percer, visser et poncer, on peut entreprendre n'importe quelle réparation mineure dans la maison ! S'occuper les mains, c'est une détente excellente pour la tête. Quoi de plus satisfaisant que de réparer ou d'organiser soi-même la maison, on se gonfle d'une confiance en soi qui dépasse, et à juste titre, le stade de la modestie !

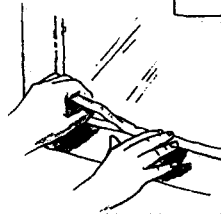
### TRUC - collé à jamais...

Comment maintenir en place deux pièces collées le temps du séchage ? Avec un serre-joint en forme de C ; placez deux petits morceaux de bois minces entre les mâchoires de la serre, de chaque côté de l'objet à coller. La pression sera mieux répartie et la serre ne risque pas d'abîmer les morceaux.

### Remplacement d'un carreau brisé

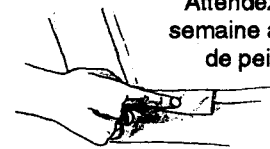
1. Mettez des gants épais et enlevez la vitre brisée.
2. Enlevez le vieux mastic après l'avoir réchauffé avec un sèche-air à cheveux, si nécessaire. Arrachez les *pointes de vitrier* avec une pince. Poncez les surfaces.
3. Mesurez soigneusement le carreau en réservant un jeu d'environ 3mm de chaque côté ; faites tailler une vitre chez le vitrier.
4. Mettez un bouchon poreux ou de l'huile de lin sur le bois pour éviter qu'il ne boive l'huile du mastic.
5. Avant d'installer la vitre, appliquez une mince couche de mastic sur le bois pour bien asseoir le carreau et comblez tous les vides.

6. Installez le carreau dans le mastic et enfoncez les pointes de vitrier en les espaçant de 5 à 7 po.



7. Façonnez des cordons de mastic de 1/2 po de diam, pressez-les tout autour de la vitre.

8. Pressez le couteau à mastic de biais, pour égaliser en biseau. Attendez une semaine avant de peindre.

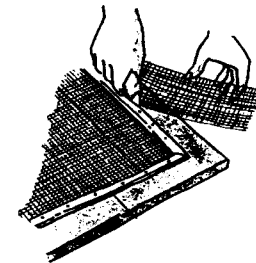
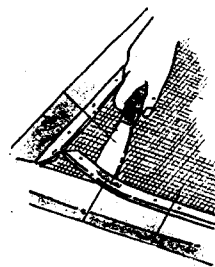


### Moustiquaire de bois

**Nettoyage :** Installez la moustiquaire à plat sur une table recouverte d'un vieux drap et brossez doucement. Rincez au boyau d'arrosage et laissez sécher.

#### Réparation

1. Posez le cadre à plat et détachez la moulure avec un couteau à mastic, enlevez les agrafes. Si la moulure est intacte, elle peut encore servir, sinon il faut mesurer et en acheter une de remplacement.
2. Posez le grillage ou la toile neuve sur le cadre et découpez sommairement en laissant tout autour, environ 5 cm (2 à 3 po).
3. Agrafez la moustiquaire au haut du cadre et ensuite au bas, en la tendant très fort. Agrafez ensuite les côtés. On peut se servir de serres pour le retenir temporairement.



4. Remplacez les moulures. Avec un couteau universel, enlevez l'excédent de grillage qui dépasse.

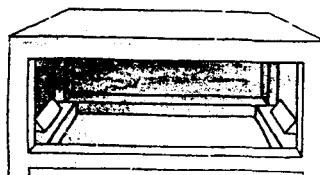
**N.B.** On trouve deux sortes de moustiquaires : la trame métallique, plus cher mais plus résistante et la moustiquaire de nylon, moins cher mais plus fragile.

### Tiroir récalcitrant

Un tiroir se coince quand il est trop plein ou que l'humidité a fait gonfler le bois. Diminuez la pression en le soulageant un peu de son contenu ; si le problème persiste, poncez légèrement les coulisseaux, lubrifiez-les avec de la cire, de la paraffine ou du savon. On peut mettre une goutte de graisse sur les glissières de métal.

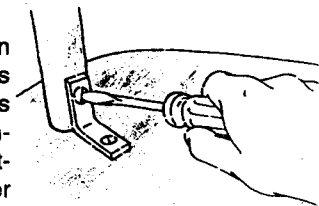
Si le fond d'un tiroir est fendu, collez à la colle blanche, une pièce de grosse toile sous la fissure.

Si le tiroir semble trop grand, collez ou clouez des blocs de bois triangulaires dans l'angle formé par les coulisseaux et la paroi du meuble.



### Un meuble branlant

On renforce les pieds d'un meuble branlant avec des *cornières* de métal ou des *équerres* de bois fixées en dessous. Percez des avant-trous pour ne pas faire éclater le bois en vissant.

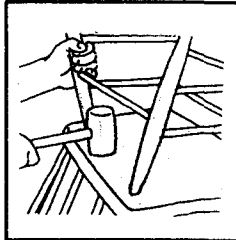


Pour équilibrer une chaise boîteuse, placez-la à son endroit habituel et balancez-la pour repérer le pied plus court. Insérez des morceaux de carton sous ce pied et quand il est droit, mesurez-en l'épaisseur. Achetez un goujon de même diam et coupez-le à l'épaisseur voulue. Poncez le dessous du pied et le goujon, collez.

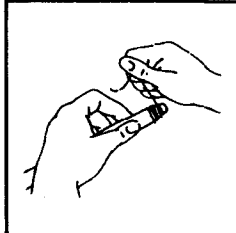
Mouillez le dessous d'un fond de chaise cannellée affaissé, avec une éponge. Laissez sécher toute une nuit, il se redressera.

## BARREAUX ET PIEDS DE CHAISE

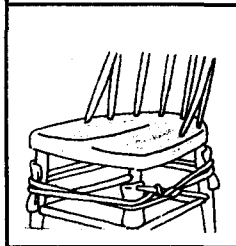
Essayez d'abord de recoller ou de serrer les joints lâches d'une chaise, sans la démonter. Écartez légèrement les pièces et enlevez la vieille colle avec un couteau. Mettez de la colle blanche dans le joint en remuant pour la faire pénétrer dans le bois. Si le joint s'est agrandi, il faut le stabiliser en enfonçant des bouts d'allumettes ou de cure-dents dans la colle fraîche tout autour. Si l'opération ne réussit pas, il faut démonter la chaise en suivant les étapes ci-dessous :



1. Otez clous, vis, etc., séparez les morceaux en frappant avec un maillet de caoutchouc ou un marteau coussiné. Grattez la vieille colle.



2. Si le tenon ou la cheville est lâche dans la mortaise (trou), enroulez du fil ou de la ficelle autour. Il ne doit pas y avoir de jeu dans le joint. Si le barreau est fini, il faut le remplacer.



3. Recollez le joint, coussinez les pieds et enroulez une corde autour ; serrez bien, à l'aide d'un tournevis ou d'un bâton que vous laissez en place quelques heures.

### TRUC - la vis récalcitrante

Placez la lame du tournevis un peu en deçà de la rainure de la vis. Frappez le manche du tournevis avec un marteau, en imprimant un mouvement dans le sens où la vis devrait se dévisser. Si ça ne fonctionne, chauffez le bout métallique d'un vieux tournevis et maintenez-le quelques minutes en contact avec la tête de la vis.

## SUSPENDRE CADRES, MIROIRS ou ÉTAGÈRES

Dans les murs de plâtre ou de calcoplâtre (gyproc) : il faut toujours, au plafond comme au mur, rechercher l'emplacement des montants de bois derrière la finition. Mesurez à partir d'une fenêtre ou d'un des coins de la pièce, la distance, centre à centre, entre deux montants ; elle est généralement de 16 po, parfois de 24 po.

Dans le commerce, on trouve des vis spécialement adaptées pour le plâtre et le calcoplâtre. À la quincaillerie, il faut préciser le genre d'objet à accrocher et le matériau qui recouvre le mur. Généralement, on se sert de *vis à crampon* ou de *tampon d'ancrage*.

### Truc - où sont les colombages ?

Promenez une boussole lentement le long des murs jusqu'à ce que l'aiguille soit attirée par le fer des clous derrière le plâtre. On fait de même avec un aimant ou un repéreur magnétique vendu à cet effet.

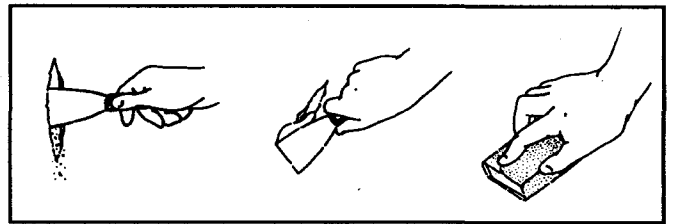
## RÉPARER PLÂTRE ET CALCOPLÂTRE

1. Enlevez le plâtre qui se détache et grattez derrière pour que le fond de la fissure ou du trou soit plus large que son ouverture. Humectez la surface avec un pinceau mouillé.

2. Dans le cas d'un grand trou, remplissez-le avec des journaux chiffonnés et recouvrez de plâtre de Paris, travaillant des bordures vers le centre.

3. Délayez une petite quantité de ciment à joint (on en trouve du prémélangé dans des contenants de plastique) et remplissez fissures et trous. Lissez avec un couteau à mastic ou une petite truelle. Les grands trous seront faits en plusieurs couches qu'il faut laisser sécher entre chacune.

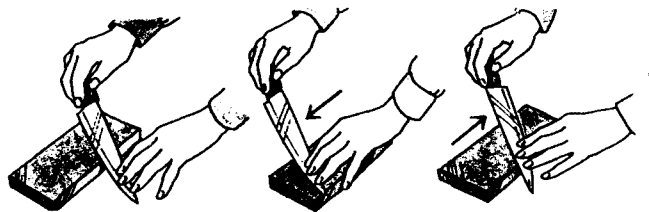
3. Lissez la surface avec une éponge mouillée. Lorsque la surface est sèche, poncez avec un papier sablé fin enroulé autour d'un bloc de bois. Essuyez avec un linge humide avant de peindre.



## AIGUISAGE DES COUTEAUX

Il est bien de prendre l'habitude d'aiguiser les couteaux sur un fusil de boucher chaque fois que l'on s'en sert : une dizaine de passages suffisent.

**Aiguisage sur une pierre** : il faut une pierre à affûter à grain fin d'un côté et à grain dur de l'autre. Mettez une bonne quantité d'huile végétale sur la pierre. Si la lame du couteau est très émoussée, passez-la d'abord sur le côté grain dur, puis sur le grain fin. Pour rafraîchir, n'utilisez que le grain fin. Essuyez la pierre et rangez-la enveloppée dans un chiffon.



Posez le plat du couteau sur la pierre en faisant un angle ; glissez toute la lame sur la pierre vers l'extérieur, quatre fois. Tournez le couteau et refaites de même en sens inverse.

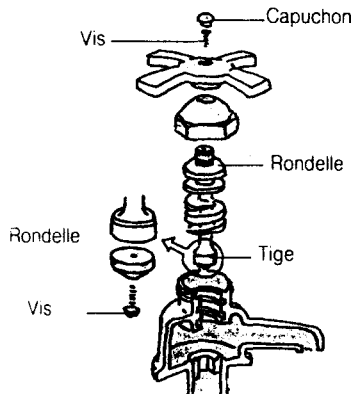
### TRUC - pinceaux et rouleaux

Avant d'acheter un pinceau, pliez ses soies contre la paume de la main. Si elles se redressent mal ou que plusieurs d'entre elles tombent, prenez-en un de meilleure qualité. Pendant une pause-café ou un repas, laissez le rouleau dans son auge et recouvrez-le d'un grand sac de plastique bien fermé. Mettez le tout au réfrigérateur.

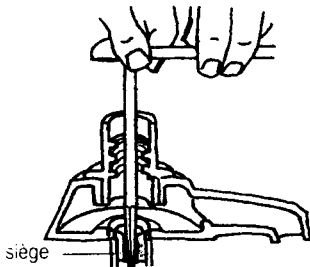
## LE ROBINET FUIT

Quand il faut remplacer la *rondelle* du robinet ou le *siège*, parfois les deux :

1. Fermez le robinet d'arrêt (la valve) sous le lavabo, ouvrez le robinet pour le vider et protégez le chrome avec du ruban d'électricien (*tape noir*). Au cas où il n'y aurait pas de robinet d'arrêt, fermez l'eau à l'entrée.
2. Prenez une pince, une clé à molette, une clé de siège si possible et de la graisse de plomberie.



1. Enlevez le capuchon, la vis et la poignée. Dévissez le presse-étoupe avec une clé à molette et retirez la tige. Remplacez la rondelle de siège.



2. Passez le petit doigt autour du siège pour voir s'il y a des éclats ou s'il est endommagé. Si c'est le cas, enlevez-le avec une clé de siège appropriée (à bout carré ou hexagonal, selon le type de siège) et remplacez-le.
3. Avant de remonter le robinet, enduisez toutes les pièces internes d'une graisse à l'épreuve de la chaleur et de l'eau, elle assure l'étanchéité et facilite le remontage.

## BAIGNOIRE

Pour éliminer les taches dans la baignoire ou le lavabo, couvrez d'une pâte de crème de tartre et de peroxyde d'hydrogène et brossez légèrement. Quand la pâte est sèche, essuyez ou rincez.

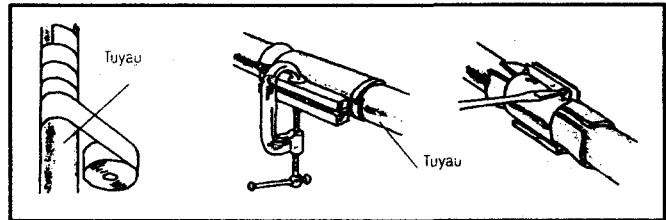
Le mortier taché peut être nettoyé avec du vinaigre pur ; les taches faites par un vieux robinet qui goutte se nettoient généralement avec du jus de citron ou de l'acide citrique.

Les fentes entre le bain et le mur s'ouvrent davantage quand celui-ci est plein d'eau. Avant de les boucher, remplir la baignoire d'eau et procéder au scellage avec un scellant commercial au silicone.

## RÉPARATION SOMMAIRE D'UN TUYAU FISSURÉ

Les fuites d'eau peuvent abîmer murs et plafonds et provoquer des chocs électriques ; il faut appeler le plombier rapidement. Pour boucher temporairement la fuite :

1. Coupez l'arrivée d'eau, enlevez la rouille du tuyau avec de la laine d'acier et asséchez la partie endommagée.
2. Pour une petite fissure, enroulez du ruban d'électricien sur la partie qui fuit pour bien la recouvrir.
3. Si la fuite est petite, posez un coussinet de caoutchouc recouvert d'une boîte en fer blanc ouverte, maintenue en place par une serre en C et deux tampons de bois.
4. Une fissure importante est plus difficile à maintenir : posez dessus un coussinet de caoutchouc recouvert d'une bride en deux morceaux réunis par des boulons.



## TUYAUX

Protégez les tuyaux (de métal) contre le gel en les enroulant d'un câble électrique chauffant ; il les réchauffera durant les vagues de froid intense. Ne jamais utiliser une torche pour dégeler un tuyau, la chaleur intense risque de le faire éclater. Avant tout, coupez l'entrée d'eau et ensuite, dégelez avec un séchoir à cheveux.

Il faut enlever les feuilles mortes qui s'accumulent le long des fenêtres encaissées du sous-sol, elles favorisent les infiltrations d'eau dans la cave.

### TRUC - bien scellant

Pour conserver les restes de produits scellants en cartouche : plantez un gros clou dans l'embout percé du tube et enveloppez la totalité de l'embout de plusieurs couches de papier d'aluminium.

## TOILETTE À DÉBOUCHER

Si la cuvette est pleine d'eau, il vaut mieux en retirer la moitié avant de la déboucher pour ne pas tout éclabousser avec la ventouse ou le débouchoir : asseoir la ventouse bien d'aplomb sur l'orifice de chute et pomper rapidement une douzaine de fois. Si l'opération ne réussit pas, attendez une heure et recommencez. En cas d'échec, il faut utiliser un débouchoir de plombier. Faire de même avec un renvoi d'eau.

### TRUC - repérer l'entrée d'eau

Attachez une étiquette au robinet d'arrêt principal pour que tous les membres de la famille le trouvent facilement en cas d'urgence.

## AU SECOURS ! LE SOUS-SOL EST INONDÉ

Évacuez l'eau dès que possible. Coupez l'arrivée d'eau si un tuyau a crevé et videz le sous-sol avec des seaux et une vadrouille ou un aspirateur d'atelier s'il n'y a que 2 ou 3 cm d'eau.

Dans les cas graves, appelez un plombier, un entrepreneur ou les pompiers. Si personne n'est disponible, louez une pompe électrique submersible dans une quincaillerie. Installez le tuyau d'arrosage sur la pompe et faites-le courir jusqu'à un égout pluvial ou une pente. Posez la pompe à plat sur le plancher et branchez-la chez un voisin avec un cordon d'alimentation de grande puissance. Enlevez les débris qui pourraient faire surchauffer le moteur.

**Attention : l'eau est conductrice d'électricité. Faites débrancher le système électrique de votre maison. Si vous devez le faire vous-même, enfiler des bottes et des gants de caoutchouc épais. Montez sur un objet en bois et servez-vous d'un morceau de bois (manche à balai) pour enlever le disjoncteur principal ou fermer l'interrupteur général. Ne touchez à rien tant que le courant n'est pas coupé.**

## AMPOULES ÉLECTRIQUES

Pour remplacer une ampoule brisée dans sa douille : débranchez la lampe ou le circuit qui l'alimente, enfiler des gants très épais et, avec un tampon de papier journal, agrippez la partie supérieure de la douille et tournez vers la gauche. Une pince à tête plate peut être utile.

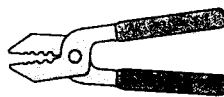
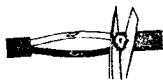
## RÉPARATION DES FILS ET DES RALLONGES

1. Coupez l'isolant détérioré avec des ciseaux et les deux fils avec un dénudeur, une pince d'électricien ou un couteau coupant.

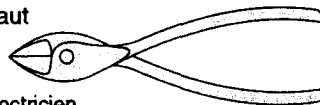
2. Tordez ensemble les extrémités de chaque fil de même couleur.

3. Enveloppez chaque épaisseur de ruban d'électricien et ensuite, les deux ensemble et un bout de la corde.

4. Cette réparation ne vaut pas une corde neuve.



dénudeur de fil



pince d'électricien

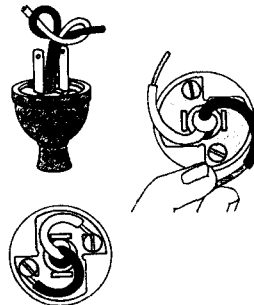
## TRUCS - le rhéostat et les ampoules

C'est un petit appareil qui sert à régler l'intensité de la lumière. Quand elle est vive, elle pousse à l'action, une lumière douce incite à la détente. Pour l'installer, suivre les indications du fabricant. Une ampoule rose réchauffe une pièce, sa lumière est plus flatteuse que la lumière blanche. La bleue et la verte sont froides, elles incitent à la sérénité.

## REPLACEMENT DES PRISES DÉFECTUEUSES

L'opération est facilitée par les nouvelles fiches que l'on trouve sur le marché. Il vous faudra : des pinces d'électricien, un petit tournevis et un couteau coupant. Les fiches à fils ronds sont illustrées ici.

### Fiches à fils ronds

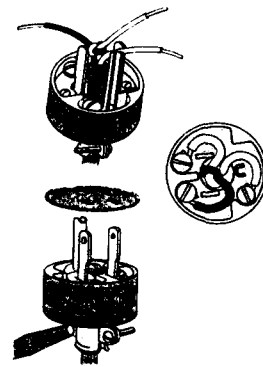


vis dans le même sens. Resserrez les vis et coupez le surplus de fil. Assurez-vous qu'aucun brin du fil noir ne touche à ceux du fil blanc.

1. Bouclez solidement les deux fils et faites un noeud d'électricien, tel qu'illustré. Tirez le noeud dans la fiche entre les branches. Ce noeud est important : il protège les fils contre la tension, au cas où on tirerait le fil de la prise. 2. Dénudez les fils (1/2po) de leur isolant. Tordez les fils dans le sens des aiguilles d'une montre.

3. Enroulez les fils autour des vis. Resserrez les vis et coupez le surplus de fil. Assurez-vous qu'aucun brin du fil noir ne touche à ceux du fil blanc.

### Fiches à trois branches



1. Bouclez les 3 fils ensemble, si possible. Sinon, nouez les fils noirs et blancs en un noeud d'électricien, comme ci-haut ; le troisième fil est libre. 2. Dénudez le bout des trois fils. Tordez les brins d'un fil dans le sens des aiguilles d'une montre. Enroulez les fils autour des vis. Les fils ne doivent pas se toucher. 3. Resserrez les deux vis extérieures reliant la corde à la fiche. Placez le couvercle protecteur sur les branches.

## GRILLE D'ACTIVITÉS

Thème : économie

Objectif général : initier les femmes aux réparations mineures dans la maison

Objectif spécifique : connaître les outils de base pour le bricoleur amateur et apprendre comment effectuer de petites réparations

Activités : organiser un atelier d'information et d'apprentissage, dans le cadre d'une réunion, afin de se familiariser avec les outils de base du coffre à outils et d'apprendre à effectuer de petites réparations : cordon électrique, rondelle de robinet, ouvrir et fermer l'eau, fermer l'entrée électrique, nettoyer un humidificateur ou un filtreur d'air chaud et... pourquoi pas comment faire démarrer une auto l'hiver ?

Ressources : *Femmes d'ici*, numéro octobre 93 et *Cahier art et culture*.

Temps : à déterminer au niveau local.

## BIBLIOGRAPHIE

Un livre de base pour bricoleur amateur, c'est une nécessité. Lequel choisir ? Si on est un débutant, choisir un livre simple ; il y a un commencement partout. Plus tard on pourra lui adjoindre un bouquin un peu plus spécialisé.

---

---

Sélection du Reader's Digest : **Solutions pratiques à 4000 problèmes quotidiens** (adaptation de *Household Hints & Handy Tips*) ; 1989, Montréal, Sélection du Reader's Digest, 480 p., ill. couleur. (environ 40 \$)

---

---

Un véritable trésor pour les débutantes ; avec ses illustrations bien conçues, tout apparaît clair et simple ! Vraiment un livre bien conçu et facile d'accès.

---

---

PRÉVOST, Françoise : **750 trucs pour bricoleurs nuls** ; 1989, Paris, Éditions Stock, 200 p. 213 ill. en noir et blanc.

---

---

De lecture agréable et facile, il donne des explications détaillées, utiles et simples ; c'est un livre d'apprentissage. Moins cher que le premier, c'est un bon guide de bricolage et de petites réparations. Inconvénient : le contexte français demande parfois quelques ajustements, notamment au niveau des marques d'outils suggérées et du système de mesure uniquement métrique.

---

---

---

---

Sélection du Reader's Digest : **Manuel complet du bricolage** ; 1975, Montréal, Sélection du Reader's Digest, 600 p., centaines d'illustrations en noir et blanc et de photos couleur.

---

---

C'est la bible du bricoleur. Tout y est, de la cave au grenier. Si on peut se le permettre, c'est l'idéal. Il ne fait pas double emploi avec *Les 4000 problèmes quotidiens*.

---

---

**Guide du dépannage et des réparations domestiques** ; 1979, Montréal, Sélection du Reader's Digest, 480 p., ill. et photos.

---

---

WORTHINGTON Julian & PENNYCOOK Bob : **Guide complet du bricolage** ; Montréal, Québec Loisirs, 320 p. ill. et photos coul. Savoir tout faire par soi-même : tapisser, calfeutrer, réparer, etc.

---

---

**De simples petits trucs... de simples petits gestes** : Recueil d'économiches ; Montréal, Hydro-Québec.

---

---

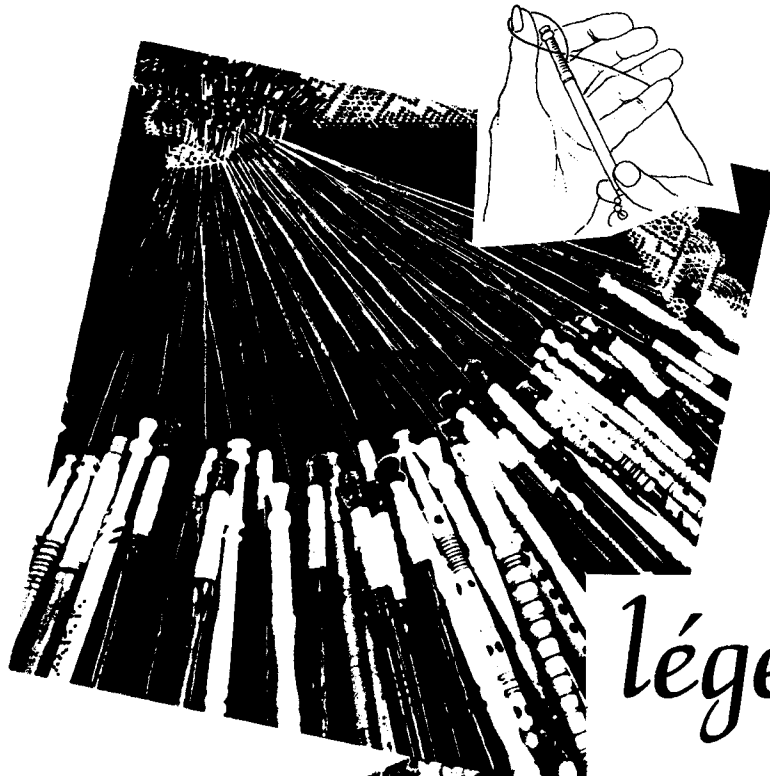
VANI Paule : **Petit dictionnaire des trucs** ; Montréal, Québec Loisirs, 188 p. 1500 remèdes aux petites tracasseries du quotidien : gomme collée sur un pantalon, taches sur le tapis, parquet abîmé, entretien du velours, cheminée de marbre, papier peint, casseroles noircies, etc... problèmes de vie pratique.

---

---

---

---



*léger comme  
dentelles...*



Cahier  
art et culture

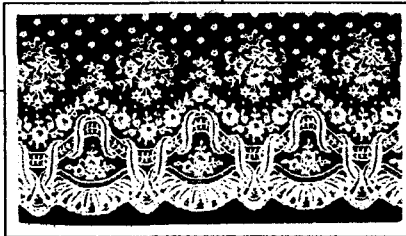
1993-94



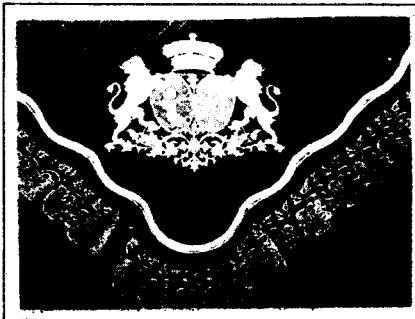




Deux *dentelles de Malines*, sur fond de mailles hexagonales.



*Dentelle de Valenciennes*, originaire de France, fabriquée presque exclusivement en Belgique.



**Gros point de Venise.** Dentelle à l'aiguille italienne. On la fabrique surtout à Bruges et Zele ; sa qualité est remarquable. Pièce décorative, *Le dieu Mars*, vers 1950-60 (Zele), 21 cm x 16 cm.



*Ce Cahier a été réalisé grâce à la collaboration de deux dentellières québécoises, Denise Hudon-Charron, présidente de l'Association des Dentellières du Québec et Thérèse Chardonneau.*

## Petit lexique de la dentelle

**BRIDE** : sorte de barrette nattée ou recouverte d'un point de feston serré servant de lien entre les motifs.

**COUSSIN à DENTELLE** ou **CARREAU** : cylindrique, rond ou carré, il est recouvert de tissu ; base sur laquelle on travaille la dentelle au fuseau.

**FONDS** : ensemble de mailles, de brides ou de motifs décoratifs, aux fuseaux ou à l'aiguille, travaillés différemment selon les dentelles.

**FUSEAU** : petite bobine galbée utilisée pour l'exécution de la dentelle dite au fuseau ou aux fuseaux.

**GRILLE** : point de remplissage des motifs de certaines dentelles, notamment le Chantilly ; il donne l'impression d'un tissage ajouré.

**GUIPURE** : dérivé du mot anglais "gimp" qui signifie ganse. S'appliquait au XVII<sup>e</sup> siècle à toutes les dentelles à relief, notamment le Venise ; par la suite, désigne toute dentelle un peu épaisse, généralement exécutée sur fond de brides.

**MAILLES** : formes diverses - rondes, carrées, hexagonales - obtenues par croisement, tortillage ou nattage de deux ou plusieurs fils, à l'aiguille ou aux fuseaux.

**PICOT** : Petite boucle simple finissant le bord des dentelles : à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, il est souvent mécanique, même dans la dentelle aux fuseaux, et ajouté après coup.

**POINT D'ESPRIT** : point de fantaisie aux fuseaux ou à l'aiguille ressemblant à un grain d'orge.

**RÉSEAU** : terme générique désignant l'ensemble des mailles ou des brides reliant les motifs de dentelles entre eux.

**TAMBOUR** : cylindre sur lequel est tendue une étoffe que l'on veut broder à l'aiguille.

**TOILE** : partie opaque des dentelles aux fuseaux travaillée de façon à donner l'impression d'un tissage plus ou moins uniforme.

# léger comme dentelle...



La dentellière (vers 1665-1670) du peintre flamand Johannes Vermeer (1632-1675), illustre l'art de la dentelle, déjà florissant en Belgique à l'époque.

"On peut s'imaginer, sans risque d'erreur, que Paul de Chomedey, chevalier de Maisonneuve, portait un col de dentelle, probablement faite en Belgique, lorsqu'il fonda Ville-Marie, bientôt Montréal, en 1642..."

Ainsi s'exprime Monsieur F. Van Brusselen, consul général de Belgique, dans la préface du catalogue de l'exposition *L'art dentellier en Belgique*, tenue au Musée des Arts décoratifs de Montréal, à l'été 1992.

## Quelques types de dentelles belges

Peut-on penser dentelle sans évoquer le Pays flamand, la Belgique et Bruxelles, sa capitale, Bruges, Malines, Anvers et Gand, toutes villes dentellières depuis déjà plusieurs siècles.

Merveille de raffinement et de patience, la dentelle est probablement l'une des productions artistiques qui contribuent à la renommée de la Belgique. Quoique son origine remonte loin dans la nuit des temps, probablement à l'Égypte des Pharaons, cet art a fleuri particulièrement en Europe, en Italie, en France et au Pays flamand. On a retrouvé des filets brodés, des broderies et autres techniques, sans doutes inspiratrices de la dentelle à l'aiguille.

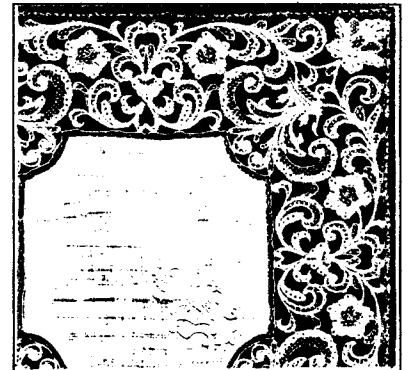
Quant à la dentelle aux fuseaux, qui consiste à entrecroiser les fils enroulés sur les fuseaux tout en fixant progressivement le travail accompli sur un coussin à l'aide d'épingles, elle pourrait avoir une parenté avec la passementerie et le macramé.

Les premières dentelles étaient fabriquées de fil de lin ; le fil de coton ne fera son apparition qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en même temps que le fil de soie. Le fil de lin est l'une des caractéristiques de la dentelle belge. Dès la fin du Moyen Âge, elle a orné le linge de maison des familles riches, ainsi que les vêtements de corps et les habits des hommes autant que les robes des dames.

Quelques dessinateurs concevaient des motifs ; le dessin, une fois transposé sur patron, était confié aux dentellières pour exécution à la main. Les plus anciens marchands-dentelliers connus sont des femmes ! Les femmes ont joué un rôle important, autant dans la production que dans le commerce de la dentelle.

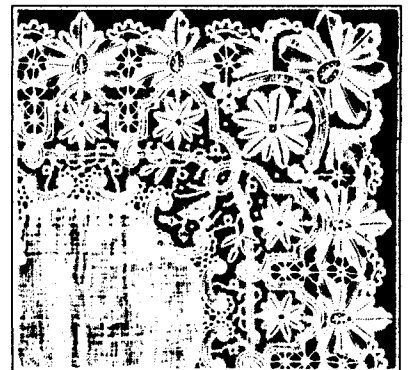
Il y a deux grands types de dentelles : la dentelle à l'aiguille et la dentelle aux fuseaux. La spécialité belge est la dentelle aux fuseaux, réalisée avec du fil de lin.

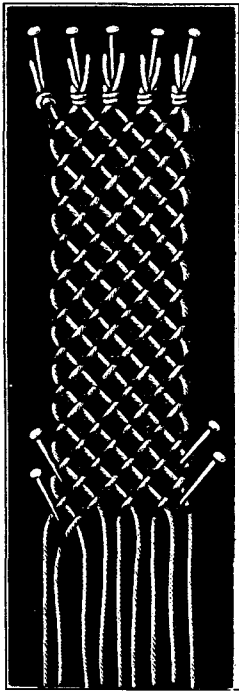
Le "*Flandre*" réalisé particulièrement à Bruxelles depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Il a connu un regain de popularité au siècle dernier.



**Dentelle de Bruxelles** à pièces rapportées, fond drochel (fines bandes réalisées aux fuseaux).

Dentelle de Bruges "*Duchesse*".





# Dentelle au fuseau

Montage de la  
dentelle sur le  
coussin.

Cette technique consiste à entrelacer un certain nombre de fils enroulés auparavant sur des fuseaux. Au début, il vous faudra être très patiente et pratiquer jusqu'à ce que vous ayez maîtrisé la technique. Une fois que l'automatisme et le geste seront acquis, vous serez récompensée de votre peine ; il n'y a pas d'ouvrage de dame plus beau que celui-là.

## Fournitures

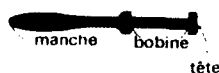
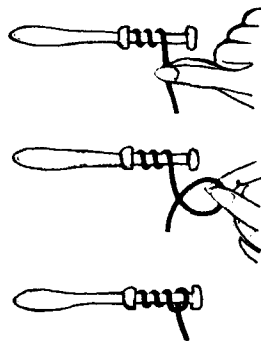
- plusieurs fuseaux
- coussin à dentelle
- fil à dentelle
- épingles de dentellière
- carte à épingler
- piquoir, poinçon ou porte-pointe avec pointes

**Coussin à dentelle ou carreau** : base sur laquelle on fabrique la dentelle ; il peut être rond, carré ou cylindrique. Taillez un carré de 20 x 20 po dans un morceau de styrofoam bleu, 2 po d'épaisseur ; recouvrez-le de velours, de préférence marine ou vert foncé.

## Bobinage des fuseaux



Bobinez le fuseau tel qu'indiqué sur l'illustration, en faisant tourner le fuseau vers la gauche, en tenant le fil perpendiculairement au fuseau. Bloquez le fil sur la bobine par un noeud coulant.



## NOTIONS DE BASE POUR LA DENTELLE

### Symboles à retenir -

- |   |         |   |           |
|---|---------|---|-----------|
| T | tourner | C | croiser   |
| • | épingle | Y | torsion   |
| o | picot   | c | crocheter |

### Mouvements de base avec deux paires de fuseaux

Les fuseaux sont numérotés de gauche à droite :

1 2 3 4 et prennent le numéro de la position qu'ils occupent.

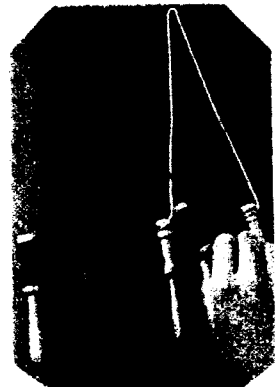
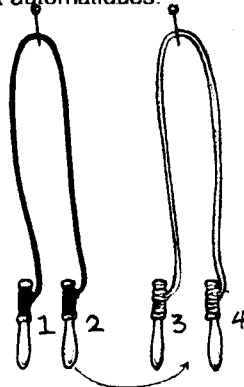
**Croiser** : passez le fuseau 2 par-dessus le 3. **Croisez toujours de gauche à droite.**

**Tourner** : passez le fuseau 2 par-dessus le 1 et le 4 par-dessus le 3. **Tournez toujours de droite à gauche.**

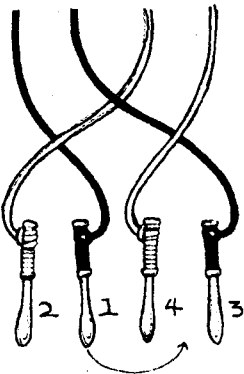
La répétition de ces deux mouvements croisez, tournez, croisez (tirez ou placez) vous donne une **passée**.

Pratiquez cet exercice de base sur 4 fuseaux, en répétant toujours les mouvements **tourner** et **croiser**, jusqu'à ce qu'ils deviennent automatiques.

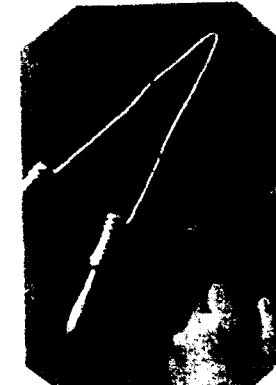
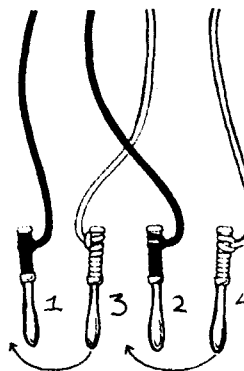
Croisez = fuseau 2 sur 3



Tournez = fuseau 2 sur 1  
et fuseau 4 sur 3

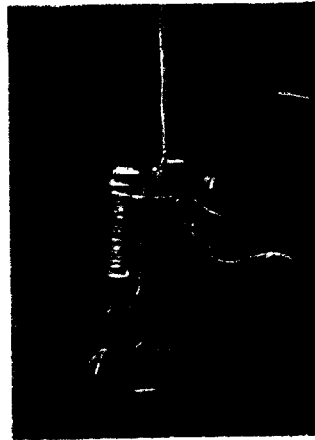


Croisez = fuseau 2 sur 3



### Matériel requis pour l'exercice de base

- 12 fuseaux
- un piquoir
- fil DMC, numéro 60 ou 80
- un carreau ou coussin que l'on a fait soi-même
- des épingles de couturière, longues et fines
- du carton pour coller le patron de dentelle



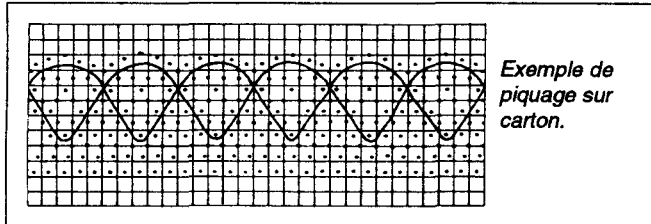
Pour raccourcir le fil, élargir le noeud avec les doigts, et enrouler le fuseau en remontant.

Pour allonger le fil, placez le fuseau perpendiculairement au fil et déroulez.

### Préparation du patron - le piqué



Agrandissez ou réduisez le dessin à l'aide d'un papier quadrillé, photocopiez-le sur un papier de couleur que vous collez sur un carton noir et recouvrez le tout d'un *mactac* transparent. Perforez tous les emplacements des épingles (marqués d'un point). Les perforations doivent être régulières. Tracez à l'encre le trajet des meneurs pour faciliter le travail. "C'est de la perfection du piqué que dépend la beauté de la dentelle." Madame Denise Hudon Charron, Bulletin de l'A.D.Q, printemps 1993.



Exemple de piquage sur carton.

### Galon au point de toile

Le galon sert à suivre un tracé prévu à l'avance, ce peut être un patron pour un col, un napperon, etc.

### Fiche technique

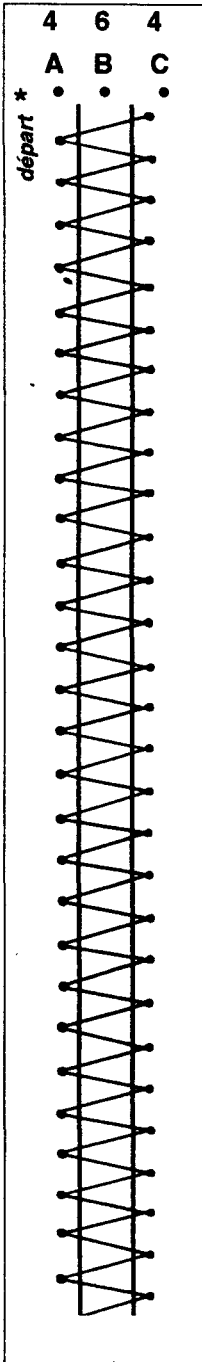
Préparez le **patron no 1** et posez-le sur le haut du coussin. Mettez 3 épingles aux points **A B C**. Nouez les fuseaux par paires et répartissez-les sur les trois épingles, de la manière suivante : 4 fuseaux en **A**, 6 fuseaux en **B**, 4 fuseaux en **C**. Enfoncez bien les épingles jusqu'au fond du coussin pour mieux tenir le travail. Il est indispensable de bien suivre le tracé et de piquer les épingles aux points indiqués. Vous remarquerez que 2 fuseaux traversent le galon de droite à gauche et de gauche à droite : ce sont les **meneurs** ou **voyageurs**. Cette paire de fuseaux traverse tous les autres fils ; vous les reconnaîtrez mieux si vous placez un élastique sur le manche de ces fuseaux.

Il est normal qu'au début la tension soit irrégulière ; si vous tirez bien ceux qui restent droits (les fils passifs), vous améliorerez ainsi votre travail. Après chaque mouvement, il faut tendre les fils. **Étudiez bien le patron, avant de commencer !**

### Exécution : bordure gauche

**Patron no 1**  
découpez et collez sur un carton  
grandeur réelle

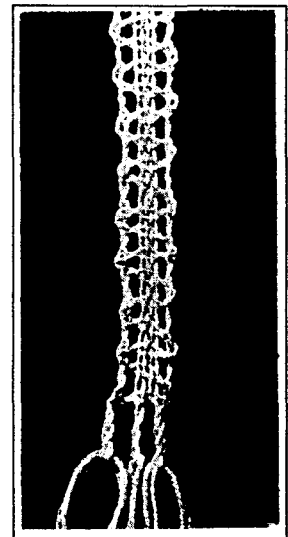
**TCTC •TCTC** la première et la deuxième paire  
**2 torsions** sur les meneurs  
**T** la deuxième paire  
**CTC** 2e et 3e paire  
**CTC** 3e et 4e paire  
**CTC** 4e et 5e paire  
**CTC** 5e et 6e paire



### Bordure droite

**TCTC •TCTC** la 6e et la 7e paire  
**2 torsions** sur les meneurs  
**T** la 6e paire  
**CTC** la 6e et la 5e paire  
**CTC** la 5e et la 4e paire  
**CTC** la 4e et la 3e paire  
**CTC** la 3e et la 2e paire  
repandre à gauche.

Galon au point de toile



### La dentelle russe

Cette technique se travaille avec un nombre limité de fuseaux. On fait un lacet continu *au point de toile* ou *de grille*, en dessinant des courbes sinueuses et des formes géométriques prédéterminées. Les lacets sont raccordés entre eux, aux fuseaux, au fur et à mesure, par des **brides** ou **points de crochetage**. La page 22 de ce Cahier présente une illustration de cette dentelle.

# Galon au point de grille ou demi-point

## Fiche technique

Préparez 14 fuseaux ; découpez et collez le patron sur un carton. Placez 5 épingles aux points A B C D E et suspendez-y les fuseaux par paires.

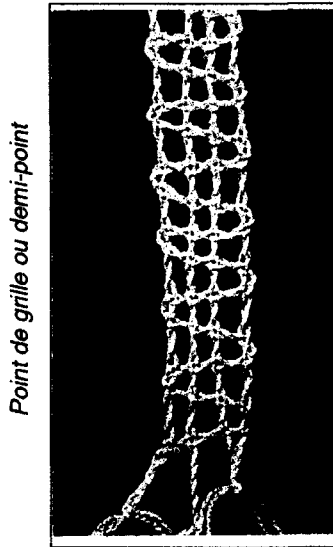
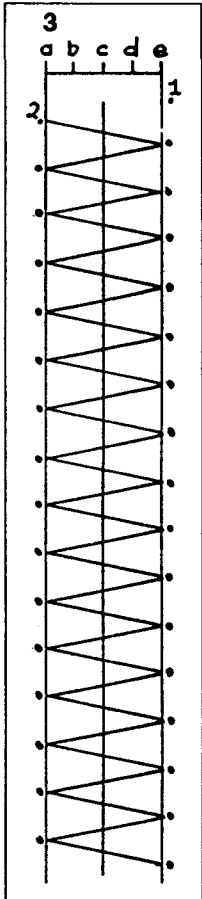
### Exécution : pour les bordures

CT •

T les meneurs

CT toutes les paires jusqu'à la bordure

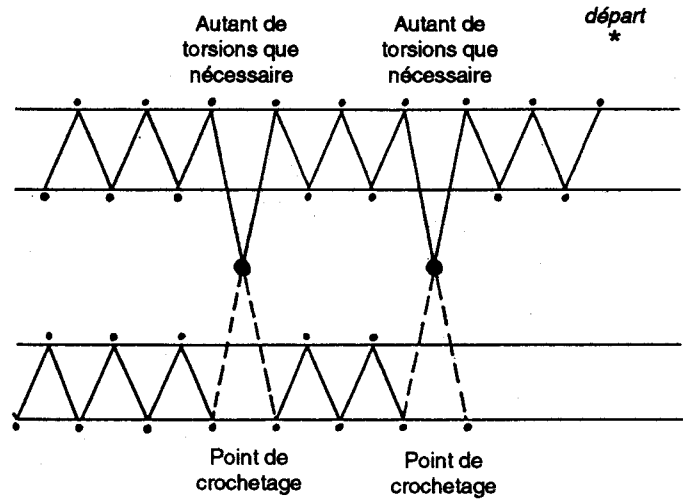
Patron no 2  
à découper



### Technique de crochetage

Le galon de la dentelle *genre russe* suit un tracé prédéterminé. Il faut souvent joindre 2 galons en utilisant un crochet à dentelle. Quand on fait un galon, il arrive que le point d'épingle soit plus éloigné du galon qu'à l'ordinaire ; on doit donc, pour se rendre à cette épingle, faire autant de torsions du meneur que cela est nécessaire pour atteindre l'épingle. On revient

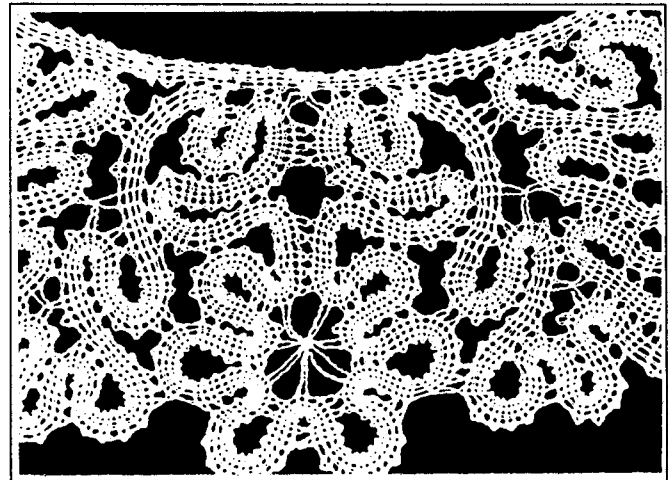
ensuite vers le galon et on continue à suivre le tracé (voir illustration en haut à droite).



Procédez de la façon suivante, avec le crochet à dentelle  
a) Si le chochetage se trouve à gauche, avec le crochet tirer une boucle, du dessous vers le dessus, avec le fil du premier fuseau, passer le second fuseau à travers cette bouche et tirer doucement ;  
b) Si le crochetage doit se faire à droite, on fait la même chose mais en tirant la boucle du dessus vers le dessous.

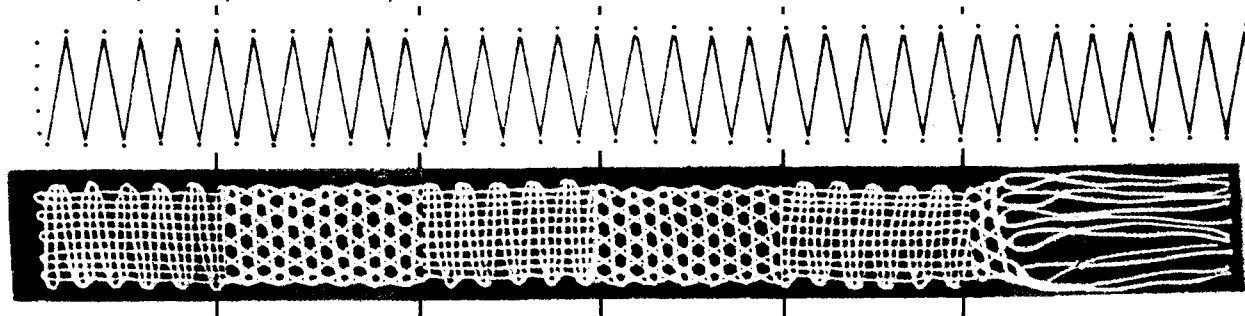
### Point de toile et point de grille en alternance

Il arrive souvent que les modès doivent être exécutés avec plusieurs points. L'exercice suivant vous familiarisera avec cette pratique. Voir patron no 3, ci-dessous.



Dentelle russe

Patron no 3 (à découper et à monter)



## Entretien des dentelles

### Lavage

Faufilez la dentelle sur un morceau de tissu et lavez-la dans un contenant de plastique ou un plat de cuisine, suffisamment grand pour y déposer le morceau. Utilisez un savon doux liquide (Zéro). On peut ajouter une *petite goutte* d'eau de javel dans le cas de dentelles de coton ou de lin blanc seulement. Rincez deux fois à l'eau froide et roulez la dentelle dans une serviette pour l'assécher. Laissez sécher à plat.

Les fibres naturelles ont besoin d'être lavées occasionnellement, une ou deux fois par année.

### Repassage

Si la dentelle nécessite un repassage, il est préférable de l'humecter légèrement et de repasser à l'envers. Étendez-la sur une serviette éponge pour ne pas aplatir les reliefs de la dentelle, comme on le fait pour les broderies.

### Entreposage

Jamais dans un sac de plastique ; les fibres naturelles doivent respirer. Déposez les dentelles, cols, napperons, etc., dans une armoire vitrée, un bahut ou un vaissellier d'où l'on pourra les sortir de temps en temps pour les aérer, les utiliser, les laver ou... les admirer !

## Grille d'activités

**Thème** : art traditionnel et culture

**Objectif général** : faire connaître et différencier les principaux types de dentelles.

**Objectif spécifique** : apprendre à faire de la dentelle au fuseau ou à l'aiguille.

**Activités** : s'assurer d'une personne ressource, une dentellière, si possible, et organiser une démonstration de confection de dentelle ou des leçons

(ou) (et)

organiser une exposition de dentelles, avec la collaboration des membres de l'Aféas locale. On pourrait faire des recherches du côté des communautés religieuses et des sacristies pour trouver des dentelles anciennes.

**Ressources** :

- . le *Cahier art et culture et Femmes d'ici*
- . les membres Aféas
- . *L'Association des Dentellières du Québec*

**Temps** : à déterminer au niveau local.

## Ressources et fournitures

**L'Association des dentellières du Québec**

a/s Madame Denise Hudon-Charron, présidente  
920 rue Pierre Joffrion

Boucherville (Qc) J4B 3T7 tél. (819) 655-9239

Cette association regroupe, parmi ses membres, les mains les plus habiles du Québec ; elles sont prêtes à rencontrer les femmes désireuses d'apprendre l'art de la dentelle.

On peut se procurer les fuseaux et les fils (en particulier le DMC 80 et 100) dans plusieurs boutiques, mais on recommande les fuseaux fabriqués par :

**M. Simon Toustou**

300, 4<sup>e</sup> Avenue

Crabtree (Qc), J0K 1B0, tél. (514) 754-4364

**autres boutiques :**

**La laine de l'artisan**, Mona Chartier, 2543 des Plaines, Ste-Foy, G1D 1B2 (418) 656-0022

**Raoul Vennat**, 3971 rue Saint-Denis à Montréal

**Les magasins Eaton**

**L'oiseau bleu**, 4146 rue Sainte Catherine est à Montréal (les fuseaux sont chers...)

## Bibliographie

**L'art dentellier en Belgique** ; catalogue d'exposition, 1992, Musée des Arts décoratifs de Montréal, 34 p., photos n/b.

1000 Mailles : **Dentelle aux fuseaux** ; 1982, (numéro spécial hors-série) Lyon, Éd. de Saxe, 90 p., phot. et ill. coul.

Marius BARBEAU : **Saintes Artisanes**, en deux tomes ; 1943-45, Montréal, Éd. Fides.

A. BOCCAZZI-VAROTTO : **Dentelles de Cogne** ; 1990, Éd. Priuli & Verlucca, 116 p., 124 ill. points de dentelle. (Voir Librairie Champigny.)

Rita-Carole DEDEYAN : **L'Europe en dentelles** ; 1989, Paris, Massin éditeur, 95 p., phot. coul.

Thérèse de DILLMONT : **Encyclopédie des ouvrages de dames** ; 1987, Montréal, Édipresse, 802 p., 1174 ill. n/b, 16 pl. coul. hors texte.

Anne KRAATS : **Dentelles** ; 1988, Paris, Éd. Alain Biro, 191 p., ill. n/b et coul.

Janine MONTUPET : **Fabuleuses dentelles** ; 1988, Paris, Édition Robert Laffont, 192 p., ill. coul.

Cyrille SIMARD : **Artisanat Québécois**, tome 4 ; 1985, Montréal, Éditions de l'Homme, 510 p., ill. n.b.

Doreen WRIGHT : **Bobbin Lace Making** ; 1983, Londres, Bell & Hyman, 105 p., ill et phot. n/b.

**Encyclopedia Britannica**  
**Grand Larousse illustré**



### ***Dentelle de Lierre***

L'invention du tulle mécanique et la demande croissante de dentelle à prix concurrentiel, ont fait apparaître la dentelle machine et la broderie sur tulle. On en fait, depuis le siècle dernier, à Bruxelles, à Anvers et surtout à Lierre. Les broderies sont faites au point de chaînette, au moyen d'un crochet fin ou d'une aiguille à broder. On a imité les dentelles de Malines et de Bruxelles (aiguille et application). Plus tard, le tulle a été brodé mécaniquement.

### ***Dentelle contemporaine belge***

Les artistes dentellières ont utilisé les techniques traditionnelles des fuseaux et des aiguilles pour créer des oeuvres contemporaines modernes.

Colette Van Steyvoort

***Châle sculpture sur socle***

35 cm x 35 cm

Exposition "*L'art dentellier en Belgique*"

Musée des Arts décoratifs de Montréal

11 juin au 30 août 1992



---

---

# La mode

*« ma silhouette »*

*« mon style »*

*« mes choix »*

---

---

Cahier  
art et culture

1993-94



AFEAS



Illustration Lise Turcotte



## à quel type appartenez-vous ?

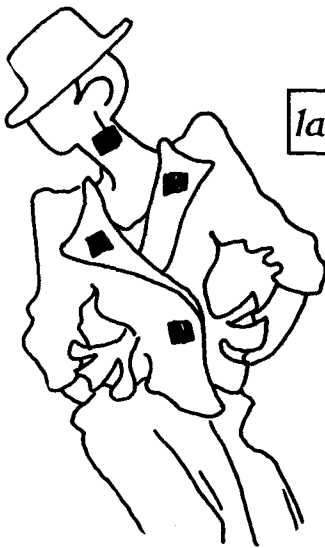
la sportive



la romantique



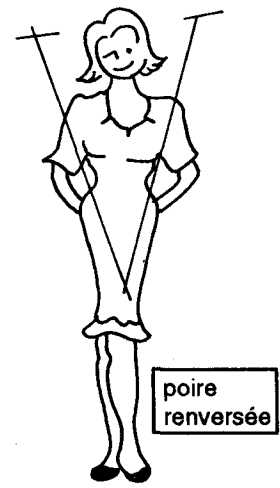
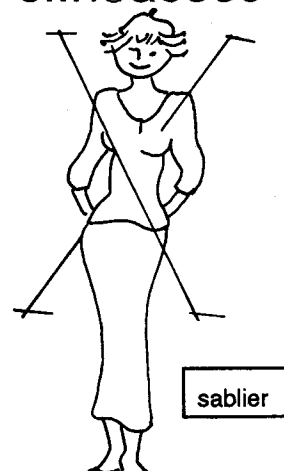
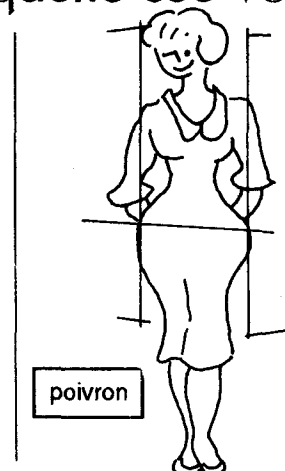
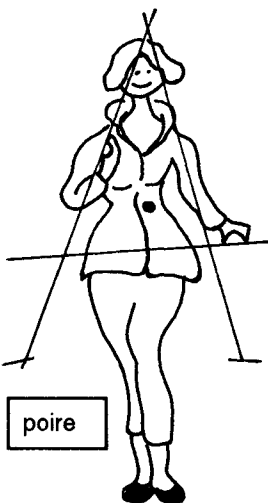
la dramatique



la classique



## quelle est votre silhouette ?



Pour se mettre en valeur et garder l'estime de soi, il est primordial de se connaître et de s'accepter. Un choix judicieux de vêtements passe par cette connaissance de soi : connaissance réelle, sans exagération inutile de ses défauts mais au contraire pour mettre en valeur les côtés positifs et attrayants de la personnalité de chacune.

# La mode

## « ma silhouette »

« Miroir, oh miroir, dis-moi qui est la plus belle en ce Royaume ? »

### Problème d'image

« Quand je me regarde dans le miroir, je fais un "petit step" de travers... je me trouve grosse, laide, mal faite, ou je suis trop grande, trop maigre, bedon trop rond, hanches trop larges. Je ne sais plus comment m'habiller, par quoi commencer. Je n'ai plus rien à me mettre et pourtant, le placard est rempli de trucs désassortis qui datent de mil neuf cent tranquille... »

Rondes ou minces, toutes les femmes ont quelque chose à mettre en valeur ou à dissimuler : jambes courtes, taille épaisse, dos rond, etc. Chacune doit trouver les points à mettre en valeur pour améliorer l'image qu'elle projette. Quand on s'aime, non seulement l'estime personnelle augmente-t-elle, mais notre bien-être se reflète sur l'entourage.

### Honnêteté de scrutateur...

Ayez le courage de regarder le miroir bien en face, avec les yeux grands ouverts. Prenez une craie et tracez des points, sur le miroir, vis-à-vis de la tête, du cou, des épaules, des seins, de la taille, des hanches et des cuisses. Reliez les points et vous aurez votre silhouette.

Ensuite, examinez la largeur des épaules et celle des hanches afin de déterminer la morphologie de votre corps.

### Personnalité et genre de vie

Quand vous aurez identifié votre silhouette, il sera intéressant de découvrir à quel type de personnalité vous appartenez, ce qui vous amènera à vous questionner sur votre genre de vie. Il sera plus facile, par la suite, de déterminer vos besoins vestimentaires.

## Lignes, formes et silhouettes



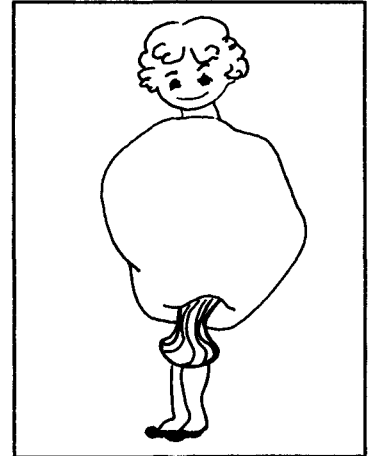
**Forme de poire :** épaules (un peu ou beaucoup) plus larges que les hanches.

**Connaître sa taille :** mesurez-vous pieds nus, la tête bien droite, devant un grand miroir.

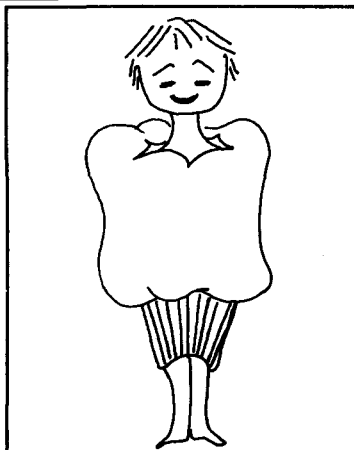
**Vous êtes petite :** (moins de 1,55 m) vous porterez des couleurs uniformes : souliers, bas et jupes dans les mêmes tons pour paraître plus grande.

**Taille moyenne :** (1,55 à 1,65 m) les couleurs de même intensité vous feront paraître à votre avantage.

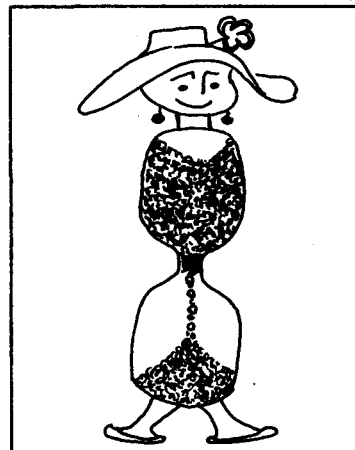
**Grande :** (1,65 m) les couleurs contrastées et les vêtements extravagants vous iront très bien.



**Forme de poire renversée :** épaules plus étroites que les hanches.



**Forme de poivron :** épaules de même largeur que les hanches.



**Forme de sablier :** épaules et hanches de même largeur.

## Première catégorie : forme poire

La femme dont le corps a la forme d'une poire ou d'un V, a les épaules plus larges que les hanches et les cuisses. Généralement, l'embonpoint se situe au niveau des bras, de la poitrine, de la cage thoracique et de l'abdomen.

## Deuxième catégorie : poire renversée

La femme dont le corps s'identifie à la forme d'une poire renversée ou en A, aura les hanches et les cuisses plus larges que les épaules. Malgré les épaules étroites, l'embonpoint se situe au niveau des cuisses et des fesses.

## Troisième catégorie : poivron

Dans cette catégorie, le corps en forme de poivron peut s'identifier à un H. Les hanches et les cuisses sont de la même largeur que les épaules et la taille est plutôt épaisse. L'embonpoint se répartit de façon égale.

## Quatrième catégorie : le sablier

Chez la femme dont le corps s'identifie à un sablier ou à un X, les hanches et les cuisses sont de la même largeur que les épaules mais la taille est bien marquée. Chez ce type de personne, l'embonpoint est réparti de façon égale et la taille reste généralement mince.

---

---

## Quelques correctifs

Sans avoir nécessairement le *look Marilyn Monroe*, si votre silhouette ne pose pas de problème, vous êtes parmi celles qui ont la chance de pouvoir porter n'importe quoi : tous les styles vous conviennent. Pour les autres, et c'est la majorité, voici quelques trucs :

**Épaules étroites** : portez des épaulettes plus larges qu'épaisses pour les redresser ; la largeur des épaules doit excéder la largeur des hanches.

**Épaules tombantes** : évitez les manches raglans et chauves-souris. Optez pour des manches montées, bien épaulées ou bouffantes, à la hauteur des épaules.

**Poitrine plate** : attirez l'attention sur les épaules ou la taille. Évitez les tissus moulants, portez des vêtements blousants ou ceux qui ont des poches au niveau des seins pour chercher à créer du volume.

**Poitrine forte** : portez un bon soutien-gorge. Bannissez les chemisiers à volants, les poches appliquées à la poitrine, les vestes trop ajustées, les robes coupées sous le buste. Choisissez les styles semi-ajustés ou droits et

ne coupez pas la taille par une ceinture. Le décolleté en V est la forme idéale. Évitez les tissus moulants, les colliers longs et volumineux à la hauteur de la poitrine. Mettez l'emphase sur le visage, portez des broches près du cou.

**Taille bien enrobée** : ne portez pas de ceinture mais des vêtements amples qui dissimulent la taille. Si vous tenez à la ceinture, ajoutez une veste ou une tunique.

**Taille courte** : évitez la ceinture contrastante, choisissez-la de la couleur de votre chemisier ou de votre chandail. Ne coupez pas vos couleurs à la taille, restez dans les mêmes tons. Les dégradés créent une illusion de longueur.

**Taille longue** : portez une ceinture de couleur différente de votre jupe ou de votre pantalon. Faites blouser vos chemisiers et vos chandails à la taille. Les tissus qui ont du corps vous iront mieux.

**Hanches étroites** : évitez de porter des vêtements moulants et ajustés. Choisissez des imprimés qui créent du volume, des jupes plissées ou froncées, des pantalons à pinces sur le devant.

**Hanches fortes** : les jupes plissées ou très froncées à la taille et les pantalons à pinces accentuent les hanches. Pour les amincir, portez une jupe longue et droite ou légèrement évasée vers le bas. Évitez les vêtements ajustés et moulants, élargissez plutôt vos épaules avec des épaulettes, pour compenser.

**Ventre rond** : portez une jupe ou un pantalon avec un empiècement sur le devant. Portez une jupe à plis piqués ou de ligne A. Évitez les ceintures, les boutonnages et les fermetures éclair sur le devant ainsi que les tissus moulants. Portez des vêtements amples : froncs, vestes, tuniques et cardigans assez longs.

**Fesses proéminentes** : portez des vêtements amples et froncés ainsi que des vestes, des tuniques et des cardigans longs. Évitez tous les tissus moulants et ajustés.

**Jambes fortes** : ne portez jamais de bas à motif ni de chaussures à talons aiguilles qui auront pour effet de créer un déséquilibre. Choisissez une jupe qui couvre le genou, un bas fin de teinte naturelle.

# « mon style »

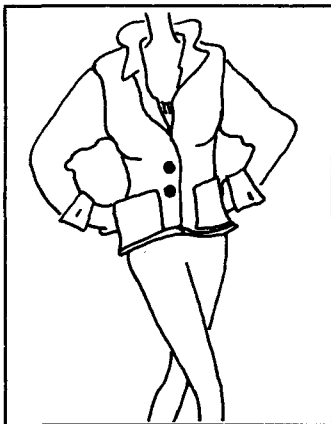
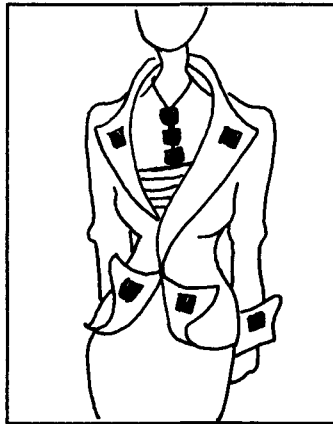
## Personnalités modes

« C'est bien son genre, à elle... » ou encore : « Les pantalons fuseaux, ce n'est pas mon genre... »

Il est facile de déterminer le type de personnalité d'une femme, ça se voit par les vêtements qu'elle porte, son maquillage, ses accessoires et son choix de couleurs. On a classé en quatre catégories les types de personnalités modes, selon les goûts et les comportements. Elles correspondent aux suivants : **dramatique, sportif, classique et romantique**. Il arrive souvent que l'on appartienne à deux types, par exemple une *sportive-classique* ou une *dramatique-romantique*.

### La dramatique

Elle dégage une assurance à toute épreuve. Quand elle entre dans une pièce, on la remarque toujours. Sa taille, sa démarche, son apparence, son parfum, rien ne passe inaperçu ! Sa coiffure est stylisée, son maquillage élaboré, la coupe de ses vêtements est impeccable. Tout dénote son assurance et sa volonté. Elle suit les nouvelles tendances de la mode, aime porter des couleurs contrastées comme le noir et le blanc ou des couleurs vives. Elle affectionne les formes géométriques que ce soit pour ses bijoux ou pour son décor. Elle attire l'attention bien qu'elle paraisse un peu froide et hautaine. Elle gagne beaucoup à être connue.



### La sportive

Elle adore la vie au grand air mais ne pratique pas nécessairement tous les sports. Stature carrée, allure sportive, d'un naturel discret, elle a le regard franc et amical, sa démarche est énergique, ce qui explique sa préférence pour les vêtements amples, confortables et pratiques. Sa coiffure est réduite au minimum, son maquillage léger. Elle affectionne les motifs de feuillages, d'animaux sauvages ainsi que les couleurs terre qui lui vont bien. Elle aime les fibres

naturelles, les cuirs, les suèdes, mais elle portera tout aussi bien un jean délavé et un chandail décontracté. Son rire est gai et contagieux.

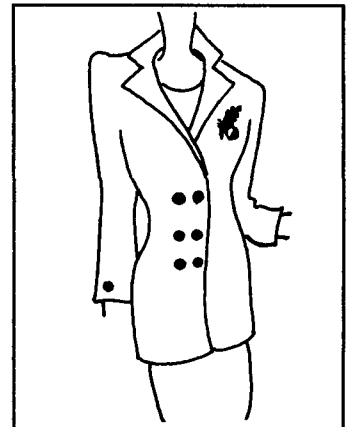


### La romantique

Elle est tout charme, douceur et féminité. Son allure mélancolique ne l'empêche pas d'être débordante de vie et d'activités. Elle prend facilement la vedette dans les groupes d'amis. Ses cheveux sont bouclés et gonflés, elle aime porter des barettes, des rubans, des peignes ; son maquillage est élaboré, son parfum tenace. Elle a un faible pour les tissus fleuris, les dentelles, les volants, les pierres précieuses, les perles et les brillants. Elle adapte la mode à sa personnalité et exagère parfois les accessoires : grosses boucles d'oreilles, grands fichus noués. Elle aime séduire.

### La classique

Élégante et distinguée, elle a beaucoup de classe, on ne peut l'ignorer. Son parfum est discret, sa coiffure simple et impeccable, son maquillage sobre, ses vêtements recherchés et bien coupés. Elle choisit ses accessoires avec soin, préférant les vraies pierres aux fausses. Elle préfère porter peu de vêtements mais de bonne qualité ; elle choisira de préférence des modèles qui se portent longtemps. Elle rafraîchit sa toilette avec un chemisier, un bijou ou un accessoire. La forme de son visage et l'harmonie de ses traits lui permettent beaucoup de latitude, que ce soit pour sa coupe de cheveux, ses lunettes, ses bijoux, son maquillage ou ses accessoires. Digne et réservée, la classique incite à la courtoisie.



=0=

## « mes choix »

Quand on se connaît bien, il reste encore à déterminer ses besoins propres. Les vêtements doivent répondre au genre de vie que vous avez.

### Questionnaire no 1

Notez vos activités habituelles :

- travaillez-vous à l'extérieur ?
- travaillez-vous avec le public ?
- avez-vous de jeunes enfants à porter quand vous sortez ?
- avez-vous une vie sociale qui nécessite plusieurs genres de toilettes ? lesquelles ?
- êtes-vous sportive ? avez-vous besoin de vêtements de sport ? Lesquels ?
- pratiquez-vous des activités de plein air : jardinage, bicyclette, bateau, camping, pêche, autres ?

N'hésitez pas à vous questionner, inscrivez les activités qui caractérisent votre genre de vie. Ces réponses seront utiles pour déterminer le genre de vêtements dont vous avez besoin.

### Questionnaire no 2

Vous avez déterminé vos activités, voici quelques questions indiscrettes qui rejoignent la plupart des femmes :

1. Avez-vous un placard rempli de vêtements, mais rien à vous mettre ?
2. Vous sentez-vous coupable lorsque vous dépensez de l'argent pour des vêtements ?
3. Achetez-vous des vêtements d'une manière irréfléchie ?
4. Auriez-vous dans votre placard quelques mauvais achats ?
5. Achetez-vous de façon « implusive » ou notez-vous à l'avance ce dont vous avez besoin ?
6. Pourriez-vous remplir une seule valise pour un voyage de deux semaines ?
7. Trouvez-vous que vous avez un bon choix de vêtements qui vous mettent en valeur ?
8. Avez-vous le bon vêtement pour toute occasion ?
9. Vos vêtements vous donnent-ils une impression de confort et de confiance en vous ?

## Par où commencer ?... un grand ménage !

Et oui, il faut secouer la poussière... un grand ménage de la garde-robe s'impose au moins une fois par année ! Sortez tout du placard et faites un tri judicieux, avec courage ! Mettez de côté tout ce que vous n'avez pas porté depuis un an ou plus, les vêtements trop petits, ceux que vous n'aimez pas, ceux qui sont démodés ou que vous gardez pour les « en cas ». Donnez-les, vendez-les (à la friperie) ou échangez-les mais ne les laissez pas vous encombrer inutilement. Vous vous sentirez mieux ! Dans un carnet, faites la liste de ce que vous gardez, en inscrivant ce dont ils ont besoin pour être rafraîchis : refaire un ourlet, raccourcir une jupe ou acheter un accessoire ; ne portez pas les manches trop longues (ça fait vieux, paraît-il !), vous pouvez les porter repliées, c'est la mode.

Maintenant, faites une liste des vêtements dont vous aurez besoin, en inscrivant le moment adéquat pour cet achat, compte tenu de votre budget. Achetez en priorité ce que vous aurez inscrit sur votre liste.

## Garde-robe de base

1. Choisissez, parmi les vêtements que vous avez gardés, ceux que vous préférez porter ; il vous permettront, en les agençant entre eux, d'obtenir plusieurs toilettes d'allure différente. Vous aurez peut-être à ajouter un accessoire, mais l'achat sera minime.

2. **La jupe passe-partout** polyvalente : en tissu quatre saisons, droite ou légèrement plissée, à la taille élastique, noire, marine ou de ton neutre. Vous la porterez avec veste, chemisier ou chandail que vous avez déjà. Une camisole ou un bustier, sous une veste bien taillée, donne une allure sophistiquée tandis que la jupe prend l'allure classique si on la porte avec un chemisier et une veste de type Chanel confectionnée avec le même tissu. Un chemisier de soie lui donne une allure chic. Un chandail en tricot de coton, uni ou imprimé, donne à la jupe l'allure décontractée ; portée avec un chemisier, une cravate et un cardigan, elle redevient passe-partout. Ajoutez des chaussures assorties, un ou deux foulards et voilà les premiers éléments de votre garde-robe de base.

## ...mes couleurs... mes couleurs... mes couleurs... mes couleurs...

On ne peut penser mode sans penser couleurs. Il est indispensable de trouver celles qui vous vont le mieux. Vous trouverez en librairie ou à la bibliothèque, des livres sur la signification des couleurs et leur application à chaque personnalité. Nous suggérons l'excellent volume de Colette Hamel et Ginette Salvas. (Voir bibliographie ci-contre.) Le comité Art et culture a déjà publié un dossier sur les couleurs

(mars 92) et un autre sur les foulards (mai 92). Vous découvrirez que les jaunes et les rouges sont des couleurs actives tandis que les verts et les bleus sont sereins et calmes. La préférence va de pair avec la personnalité et le genre de vie. Une personne discrète et effacée préférera le beige, le marine et le gris ; les couleurs vives et contrastées correspondent à nos états d'âmes, on les préfère l'été au soleil et pour les vacances.

**3. L'indispensable veste marine.** Magique, elle se marie avec tout. Le lainage serré (genre gabardine) est préférable, il se prête à toutes les tenues, des plus habillées aux plus décontractées.

**4. L'éternel chemisier blanc.** Mais oui, il sera toujours le plus pratique : il dépanne et tolère tous les accessoires, tous les temps et toutes les saisons. Il se porte comme un charme !

**5. Le pantalon gris ou beige.** C'est aussi un dépanneur extraordinaire. Choisissez un lainage doux et serré, lavable de préférence.

**6. La robe noire.** La plus belle et la plus simple, sans fantaisie ni détail, celle qui sera mise en valeur par une veste, un bijou ou une écharpe.

**7. Toilette habillée.** Pour les occasions qui nécessitent des vêtements plus élaborés, choisissez une robe simple, manches longues ou courtes, qui pourra se marier avec une veste légère, en même tissu, de même couleur ou de couleur contrastante.

**8. Quelques trucs.** N'achetez pas sans être certaine de choisir une teinte que vous pourrez marier avec des chaussures ou d'autres accessoires que vous avez déjà. Faites la liste de ce dont vous avez besoin, vous ferez moins d'erreurs et votre budget se portera mieux. Quand vous ajoutez un morceau à votre garde-robe, essayez de voir comment il s'agencera avec ce que vous avez déjà. Si vous achetez un vêtement de meilleure qualité, il conservera sa couleur et sa forme et vous le porterez plus longtemps.

L'important est de se sentir bien dans un vêtement. Si ce n'est pas le cas, c'est probablement qu'il ne vous va pas, que sa coupe et sa couleur ne vous conviennent pas. Alors... n'oubliez pas le ménage annuel du placard ! Un

---

---

=o=

## Grille d'activités

**Thème :** économie et consommation.

**Objectif général :** découvrir sa personnalité mode et prendre conscience de la morphologie de son corps.

**Objectif spécifique :** connaître son style de vêtement et apprendre à mettre en valeur sa silhouette.

**Activités :** à la réunion, apporter un grand miroir et de la craie, faire la démonstration de "*recherche de sa morphologie propre*" ne pas avoir peur d'impliquer les femmes en les incitant à s'aider les unes les autres à pratiquer cet exercice ;

*ou (et)*

faire un jeu-devinettes de "*la découverte de sa personnalité mode*" en se servant des illustrations et des descriptions de ce Cahier ;

*ou (et)*

organiser une parade de mode en se servant des mêmes thèmes.

**Ressources :** les membres de l'Aféas locale, la revue *Femmes d'ici*, le *Cahier art et culture* et les bouquins proposés dans la bibliographie ci-contre.

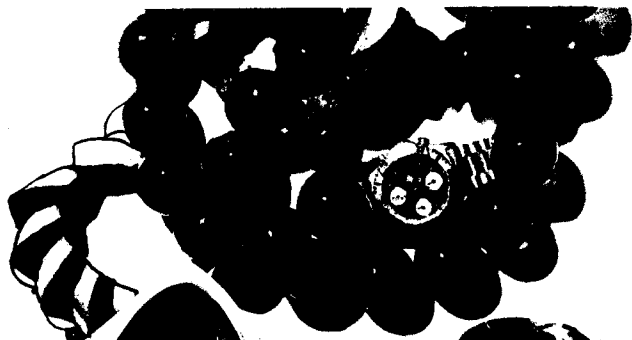
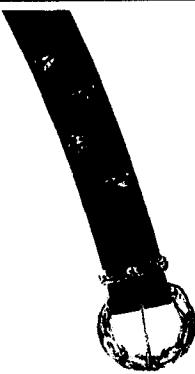
## Bibliographie

Colette HAMEL & Ginette SALVES : *C'est moi ! ma personnalité mon style* ; 1992, Montréal, Édition Mirabel, L'Ile des Soeurs, photos et ill. coul.

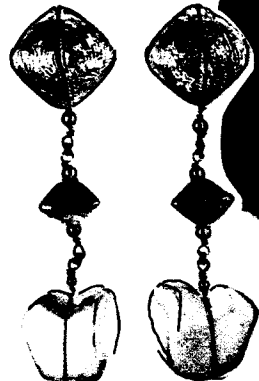
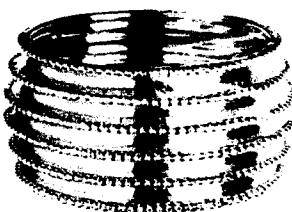
Carole JACKSON : *Votre beauté en couleurs* ; 1983, Saint-Hubert (Qc), Les éditions Un monde différent, 211 p., ill. n/b, photos coul.

« Les accessoires

font la différence... »



font la différence... »



*NOUS TENONS À REMERCIER*

*LE PROGRAMME PROMOTION*

*DE LA FEMME*

*DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT*

*POUR SA CONTRIBUTION*

*FINANCIÈRE À LA PRODUCTION*

*DE CE DOSSIER*